

2022



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION 7**CONSEIL COMMUNAL 8**

■ Liste	8
■ Bureau	9
■ Compte-rendu des décisions	10
■ Droits d'initiative: motions, postulats, interpellations, vœux, etc.	12
■ Votations et élections 2022	21
■ Commissions nommées par le Conseil communal pour la législature 2021 – 2026	23

MUNICIPALITÉ 24

■ Répartition des dicastères	24
■ Délégations municipales	26
■ Autorisation de plaider	27
■ Commissions municipales	30
■ Préavis municipaux	37

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 41

■ Secrétariat municipal	41
■ Ressources humaines	42
■ Division informatique	43
■ Communication	44
■ Culture	46
■ Promotion économique	48
■ Délégué au sport	49

OFFICE DE LA POPULATION 52

■ Autorisations	52
■ Travailleurs frontaliers	53
■ Initiatives et référendums 2022	53

SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN 54

■ Division des bâtiments	54
■ Division police des constructions	54
■ Division développement durable	57
■ Division de l'urbanisme, mobilité et paysage	58

TRAVAUX ET VOIRIE 60

■ Travaux administratifs	60
■ Division de la voirie	60
■ Infrastructures	62
■ Service de conciergerie	63
■ Forêts	63
■ Vignes et cave	65

MÉDIATHÈQUE 66

■ Pôle scolaire de la médiathèque	66
■ RH	66
■ Prêt des livres	66
■ Collection de la médiathèque	66

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL 67**POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS 68**

■ Préambule	68
■ Ressources humaines	68
■ Formation	68
■ Commissions de police et administratif	68
■ Activités police-secours	68
■ Manifestations	68
■ Radar et amendes d'ordre	69
■ Prévention / proximité	69
■ Divers	70



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

**SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE
ET DE SECOURS (SDIS)****71**

■ Préambule	71
■ Effectif au 1.1.2023	71
■ incorporations et démissions au 31 décembre 2022	71
■ Formation	71
■ Interventions	72
■ Jeunes sapeurs pompiers (JSP)	72
■ Autres activités	72
■ Remarques du commandant	73

**ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE
ET SECONDAIRE****74**

■ Le Covid, c'est fini	74
■ Effectifs et provenances des élèves	74
■ Organisation	74
■ Pédagogie	74
■ Bâtiments	75
■ Remerciements	75

OFFICE DU TOURISME**76**

■ Information et administration	76
■ Collaborations	77
■ Statistiques et ouverture du bureau	77
■ Parrainages	77
■ Billeterie	77
■ Vente	77
■ Animations	77
■ Manifestations	78

TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS**79**

■ Mission	79
■ Activités	79

ORPC**80**

■ Introduction	80
■ Effectif	80
■ Formation	80
■ Service de piquet	80
■ Commission et organes politiques	80
■ Opérations	80
■ Synthèse	81

ARASAPE**82**

■ Centre social régional	82
■ Agence d'assurances sociales d'Aigle	83
■ Accueil de jour des enfants	83

AERA**85****FINANCES****87****+ EXTRAIT DES COMPTES**

■ Comptes 2022	95
■ Charges et revenus par nature 2022	156
■ Bilan de la bourse communale	170
<i>Actif</i>	172
<i>Passif</i>	176
<i>Inventaire des titres</i>	180
<i>Immeubles</i>	182
<i>Evolution des comptes « Réserves »</i>	190
<i>Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2022</i>	192



INTRODUCTION

PRÉAVIS N° 2023-06

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AIGLE AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2022

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions:

- De la loi du 28 février 1956 sur les Communes;
- Du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes;
- Du règlement du Conseil communal du 3 juin 2014;

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes du Service des finances arrêtés au 31 décembre 2022.

CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION 2022
CONSEIL COMMUNAL

LISTE

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2022 (législature 2021 – 2026).

1	AEGERTER Serge	PRL	51	MAYOR Jean-Luc	UDC
2	ALLENBACH Marc	PSA	52	MERMINOD Romaine	PLR
3	ANDREY Frédéric	PLR	53	MUTZENBERG Jean-Michel	PLR
4	BACCA Marcel-Jacques	EA	54	OBI Samuel	Verts
5	BADAN Anick	UDC	55	OLLOZ Philippe	PLR
6	BADAN Didier	UDC	56	ORIOI Sylvain	Verts
7	BADAN Patrice	UDC	57	PASCHE Philippe	PLR
8	BAER Guy-Serge	EA	58	PONS Laurent	PLR
9	BECK Johanna	Verts	59	ROULIN Brigitte	PSA
10	BELLWALD Johann	Verts	60	SCHNEGG Jean-François	Verts
11	BELLWALD Philippe	EA	61	SCHWEIZER Corinne	Alt
12	BERSIER Bruno	PLR	62	SCHWEIZER Pierre-Alain	PLR
13	BIFFIGER Nicolas	PLR	63	SIERRA David	PLR
14	BORBOEN Gwendoline	Alt	64	SOUTTER Jean-Marc	PLR
15	BOREL Bernard	Verts	65	SPEHLER Christian	PLR
16	BRELAZ Pierre-Yves	PLR	66	TAVERNEY Marc	PLR
17	BURNIER-VERNAUD Laurence	PLR	67	TILLE Stéphane	UDC
18	CALORE Pierre	PSA	68	TUMURBAATAR Jargal	PSA
19	CARRIERI Carlo	PSA	69	VACHERON Jacques	PLR
20	CHESEAUX Martine	PLR	70	ZOLLER Cyril	Alt
21	CHIAPOLINO Yvan	PLR			
22	CLAUDEL Michel	PSA	Démissions		
23	COSTA-ANSERMOZ Nicole	PLR	31.12.2021	DELADOEY François	
24	CRAUSAZ Virginie	PLR	17.06.2022	GRAFF Patrick	
25	CROSET Anne	EA	30.06.2022	BERTHOLET Frank	
26	CROSET Jean-François	EA			
27	DELADOEY Luc	Alt	Assermentations		
28	DELALOYE Fiona	Alt	18.01.2022	GERMANIER Francis	
29	DELARZE DISERENS Stéphanie	PLR	30.08.2022	HENCHOZ Chantal	
30	DINI Mito	PSA	5.10.2022	ANDREY Frédéric	
31	DRAPEL Marc-Olivier	PLR			
32	DROZ Madeleine	Verts	Huissier		
33	EMERY Alain	PLR		RISSE Laurent	
34	EMERY Emmanuelle	Verts			
35	ERDENIZ Murat	PSA	Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de sièges vacants.		
36	FAVRE Alexandre	PLR			
37	FRACHEBOUD Christiane	UDC			
38	FUCILE Roberto	Alt			
39	GENOUD Marie-Dominique	PSA			
40	GERMANIER Francis	UDC			
41	GONZALEZ Nathalie	PLR			
42	GOSTELI-JAQUEMET Danielle	PLR			
43	GOY Louis	Verts			
44	HENCHOZ Chantal	EA			
45	HONKOU Raphaël	PSA			
46	JEANFAVRE Yves	Alt			
47	KAPPELER Philippe	EA			
48	KRUMEL Catherine	EA			
49	LATTION Denise	PLR			
50	LAUNAZ Joël	PSA			

BUREAU**DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2022****Président**

M. Didier Badan

1^{er} Vice-président

M. Pierre Calore

2^e Vice-président

M. Jean-François Schnegg

ScrutateursM^{me} Romaine Merminod

M. Jean-François Croset

Scrutateurs-suppléants

M. Nicolas Biffiger

M. Cyril Zoller

SecrétaireM^{me} Véronique Deladoey**Huissier**

M. Laurent Risse

DU 1^{er} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2022**Président**

M. Pierre Calore

1^{er} Vice-président

M. Jean-François Schnegg

2^e Vice-président

M. Jean-François Croset

Scrutateurs

M. Nicolas Biffiger

M^{me} Gwendoline Borboen**Scrutateurs-suppléants**

M. Bruno Bersier

M. Didier Badan

SecrétaireM^{me} Véronique Deladoey**Huissier**

M. Laurent Risse

En 2022, le bureau du Conseil a siégé 5 fois (3 en 2021) pour organiser les séances, faire la passation de pouvoir entre les Présidents, préparer les votations, préparer la rencontre annuelle avec la Préfète et préparer les ordres du jour des séances du Conseil communal.

La préparation de l'ordre du jour se fait par la secrétaire en collaboration avec le Président et le Syndic, en tenant compte du suivi du travail des commissions.

A l'heure actuelle où l'informatique a pris la place que l'on connaît, tout est traité par courriel. Toutefois, des séances de bureau sont organisées en fonction des besoins et demandes de chacun.

Le site Intranet du Conseil communal a été réactualisé et à ce jour, la nouvelle législature est totalement gérée par cette plate-forme.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

En 2022, le Conseil communal a tenu 8 séances (9 en 2021) au cours desquelles la Municipalité a présenté 16 préavis (32 en 2021).

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 3 FEVRIER 2022

- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-32 du lundi 20 décembre 2021, à caractère d'urgence, relatif à « La demande d'un crédit complémentaire concernant l'assainissement, la rénovation et l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, des bâtiments annexes et de son parking, Place du Marché 1 ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-25 du lundi 11 octobre 2021, relatif à « L'adoption du volet stratégique du Plan Directeur intercommunal Chablais Agglo ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Alexandre Favre, au nom du groupe PLR, intitulé « Pour une meilleure répartition intercommunale de la facture policière ».

SÉANCE DU 3 MARS 2022

- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-30 du lundi 6 décembre 2021 relatif à « Une demande de crédit pour la réalisation de places de stationnement vélo couvertes sur l'ensemble du territoire de la commune ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-31 du lundi 6 décembre 2021 relatif à « La réfection des ouvrages d'art en classe d'état 4 (état mauvais) et 5 (état alarmant) ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Marc Taverny, au nom du groupe PLR, intitulé « Mise à disposition de défibrillateurs accessibles à la population sur le territoire de la commune d'Aigle ».

SÉANCE DU 7 AVRIL 2022

- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-01 du lundi 7 février 2022, relatif à « L'acquisition d'une fraction de la parcelle N° 1241 en Zone Industrielle, en vue de sa mise à disposition pour l'implantation de projets industriels ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-02 du lundi 7 février 2022, relatif à « L'adoption d'un nouveau règlement de vidéosurveillance ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M^{me} Jargal Tumurbaatar, au nom du groupe PSA, intitulé « Colonie de vacances d'été accessible aux enfants de familles en situation précaire ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Alexandre Favre, au nom du groupe PLR, intitulé « Pour la création d'un sentier nature à destination des personnes à mobilité réduite, ainsi que leurs accompagnateurs ».
- **Vote de la résolution** de M. Alexandre Favre (PLR) intitulée « Le Conseil communal d'Aigle souhaite que la Municipalité lui présente un préavis concernant l'achat du presbytère situé à la Place Frédéric Rouge N° 1, au prix demandé par l'appel d'offre, soit Fr. 1 600 000 maximum, frais d'acquisition en sus ».

SÉANCE DU 12 MAI 2022

- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-03 du lundi 28 mars 2022, relatif à « La décastration du chemin de l'Hôpital (Sud) au vu de la réalisation du futur Gymnase ».
- **Refus de prendre en considération** la motion de M. Bernard Borel, pour le groupe Les Vert.e.s et Ouverts, intitulé « Pour des transports scolaires gratuits ».
- **Refus de prendre en considération** le postulat de M^{me} Johanna Beck, pour le groupe Les Vert.e.s et Ouverts, intitulé « Pour la valorisation d'objets fonctionnels ou réparables issus de la déchetterie ».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 17 JUIN 2022

- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-04 du lundi 11 avril 2022, relatif à « La modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-05 du lundi 11 avril 2022, relatif à « La réalisation d'un Plan Energie et Climat Communal (PECC) ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-06, relatif au « Rapport de gestion pour l'exercice 2021 ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux, pour les groupes PSA, Les Vert.e.s et Ouverts, AlternativeS et PLR, intitulé « Gratuité des transports publics aiglons pour sa population, à commencer par les enfants et les seniors ? Pourquoi pas ! ».

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022

- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-07 du lundi 27 juin 2022, relatif à « La levée des oppositions pour le projet de réaménagement de la Rue du Rhône ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-08 du lundi 8 août 2022, relatif à la réponse à la motion de M. Alexandre Favre (PLR), déposée le 3 février 2022 et intitulée « Pour une meilleure répartition intercommunale de la facture policière ».
- **Refus du préavis municipal** N° 2022-09 du lundi 8 août 2022, relatif à « L'acquisition de la parcelle N° 61 de la Commune d'Aigle, sise à la Place Frédéric Rouge 1 ».
- **Refus du préavis municipal** N° 2022-10 du lundi 22 août 2022, relatif à « La création d'un pass culture à Aigle ».
- **Refus de prendre en considération** la motion urgente de M. Philippe Bellwald, pour le groupe EA, intitulée « Quelles mesures pour réduire les consommations d'énergie sur le territoire communal ».

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-11 du lundi 12 septembre 2022, relatif à la réponse à la motion transformée en postulat de M. Bernard Borel, pour le groupe Alternatives-les Verts intitulé « Pour une transition à la culture sans agrochimique sur les parcelles viticoles et agricoles communales ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-12 du lundi 23 septembre 2022, relatif au « Plan Directeur de l'éclairage public ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-16 du lundi 31 octobre 2022, à caractère d'urgence, relatif à « La vente de la parcelle N° 1145 en Zone Industrielle pour l'implantation d'un centre d'entretien des trains régionaux pour les CFF ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Marco Allenbach, pour le groupe PSA, intitulé « Pour une aide individuelle au logement à Aigle ? ».

SÉANCE DU 8 DECEMBRE 2022

- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-13 amendé, du lundi 10 octobre 2022 et ses pièces annexes, relatif au « Projet de budget ordinaire et des budgets d'investissements ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-15 du lundi 31 octobre 2022, relatif à « La réfection de la chaussée, mise en séparatif des eaux claires et assainissement des réseaux d'eau usée et d'eau potable de la rue Samuel Cornut ».

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

MOTIONS

- Motion de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 12 décembre 2014, concernant une étude de requalification du périmètre de l'Arsenal.

La réponse à cette motion sera traitée dès que la Municipalité aura trouvé une solution avec la Confédération. Il est possible que le délai de réponse soit plus d'une année. Une réponse partielle a été donnée le 28 septembre 2021.

- Motion de M. Philippe Bellwald (EA), déposée le 28 mars 2019, concernant le parc Mon Séjour «Un espace vert à mettre en valeur».

Etude en cours.

- Motion de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 8 septembre 2020, intitulée «Pour une transition à la culture sans agrochimiques sur les parcelles viticoles et agricoles communales».

Renvoi à une commission pour prise en considération. Prise en considération le 18 juin 2021 et transformation en postulat, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; répondu dans le cadre du préavis N° 2022-11.

- Motion de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 11 novembre 2020, pour une «Meilleure protection des arbres dans le périmètre urbain d'Aigle».

Etude en cours.

- Motion de M^{me} Françoise Goy (Alt-Verts), déposé le 11 novembre 2020, intitulée «Elaboration d'un plan d'urgence climatique pour appliquer l'agenda cantonal 2030» (Postulat transformé en motion).

Envoi en Commission pour prise en considération. Pris en considération le 18.06.2021; répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2022-05.

- Motion de M. Murat Erdeniz (PSA), déposée le 15 septembre 2021, concernant une demande de modification du règlement du Conseil communal.

Renvoi à une commission pour prise en considération; étude en cours.

- Motion de M. Alexandre Favre (PLR), déposée le 3 février 2022, intitulée «Pour une meilleure répartition intercommunale de la facture policière».

Renvoi à une commission pour prise en considération. Prise en considération le 5 octobre 2022; répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2022-8.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**POSTULATS**

- Postulat de M. Lionel Bileci (Alt-Verts), déposé le 27 mars 2014 pour « Une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains ».

Etude en cours; selon la planification cantonale, la réfection de la route de transit, prévue vers 2018–2019, a été repoussée. Une réponse a été donnée dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2021-18 retiré.

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 23 juin 2017, relatif à la création d'une zone ludico-sociale sur les berges de la Grande-Eau.

Etude en cours.

- Postulat du Groupe de travail sur les mesures COVID19, déposé le 19 juin 2020, intitulé « Pour la promotion des jardins familiaux ».

Etude en cours.

- Postulat de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposé le 8 septembre 2020, intitulé « Pour une transition à la culture sans agrochimiques sur les parcelles viticoles et agricoles communales ».

Renvoi à une commission pour prise en considération. Prise en considération le 18 juin 2021 (motion transformée en postulat), suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Répondu dans le cadre du préavis N° 2022-11.

- Postulat de M. Pierre-Yves Brélaz (PLR), déposé le 29 septembre 2020, intitulé « A quand la rénovation de la salle de l'Aigle Ancienne sise aux Glariers ? ».

Etude en cours.

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 29 septembre 2020, intitulé « Pour un embellissement et une mise en valeur de notre patrimoine ».

Envoi en Commission pour prise en considération. Pris en considération le 11.05.2021; Etude en cours.

- Postulat de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 10 décembre 2020, intitulé « Fluidité et sécurité du trafic au carrefour route d'Evian – route de transit ».

Etude en cours. Une réponse a été donnée dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2021-18 retiré.

- Postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 25 mars 2021, intitulé « Pour un affichage politique responsable et efficient ».

Etude en cours.

- Postulat de M. Jacques Vacheron (PLR), déposé le 15 septembre 2021, intitulé « Agir pour le climat dans les communes ».

Répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2022-05.

- Postulat de M. Nicolas Biffiger (PLR), déposé le 4 novembre 2021, concernant la cybersécurité.

Etude en cours.

- Postulat de M^{me} Nathalie Gonzalez (PLR), déposé le 25 novembre 2021, concernant l'accessibilité pour les personnes malvoyantes.

Etude en cours.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

POSTULATS

- Postulat de M. Pierre Calore (PSA), déposé le 25 novembre 2021, concernant la mise en application LHand et CDPH.

Etude en cours.

- Postulat de M. Marc Taverney (PLR), déposé le 3 mars 2022, intitulé « Mise à disposition de défibrillateurs accessibles à la population sur le territoire de la Commune d'Aigle ».

Etude en cours.

- Postulat de M^{me} Jargal Tumurbaatar (PSA), déposé le 7 avril 2022, intitulé « Colonie de vacances d'été accessible aux enfants de familles en situation précaire ».

Etude en cours.

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 7 avril 2022, intitulé « Création d'un sentier nature à destination des personnes à mobilité réduite ».

Etude en cours.

- Postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 17 juin 2022, intitulé « Gratuité des transports publics aiglons pour sa population, à commencer par les enfants et les seniors ? Pourquoi pas ! ».

Etude en cours.

- Postulat de M. Marc Allenbach (PSA), déposé le 7 avril 2022, concernant l'aide individuelle au logement.

Etude en cours.

INTERPELLATIONS

- Interpellation de M. Pierre-Yves Brélaz (PLR), déposée le 3 février 2022, intitulée « Les crédits d'études sont-ils vraiment un luxe ? ».

Répondu le 3 mars 2022.

- Interpellation de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposée le 3 février 2022, concernant les aménagements extérieurs du collège DDM et de la salle de gymnastique à la Planchette.

Répondu le 3 mars 2022.

- Interpellation de M. Bernard Borel (Verts), déposée le 3 février 2022, intitulée « Quelles garanties pour le chauffage à distance ? ».

Répondu le 3 mars 2022.

- Interpellation de M. Bernard Borel (Verts), déposée le 3 mars 2022, intitulée « Comment la Municipalité est-elle associée à la réorganisation scolaire en cours ? ».

Répondu le 3 mars 2022.

- Interpellation de M. Stéphane Tille (UDC), déposée le 3 mars 2022, intitulée « Aigle comme site potentiel susceptible d'accueillir une centrale à gaz ».

Répondu le 3 février 2022.

- Interpellation de M. Jacques Vacheron (PLR), déposée le 7 avril 2022, intitulée « Fire in the sky quid de la biodiversité ? ».

Répondu le 7 avril 2022.

- Interpellation de M. Roberto Fucile (Alt.), déposée le 7 avril 2022, intitulée « Célébration des femmes via notre patrimoine bâti et cartographié ».

Répondu le 17 juin 2022.

- Interpellation de M. Yves Jeanfavre (Alt.), déposée le 7 avril 2022, intitulée « Tour de France : urgence climatique, compensations et actions locales ».

Répondu le 7 avril 2022.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

INTERPELLATIONS

- | | |
|--|--|
| <p>■ Interpellation de M^{me} Anne Croset (EA), déposée le 7 avril 2022, intitulée « Aigle reçoit son 4^e label " Cité de l'Energie " – Qu'est-ce à dire ? ».</p> <p>Répondu le 17 juin 2022.</p> | <p>■ Interpellation de M. Bernard Borel (Verts), déposée le 5 octobre 2022, intitulée « A quand la mise en application du programme cantonal de contrôle dentaire ? ».</p> <p>Répondu le 17 novembre 2022.</p> |
| <p>■ Interpellation de M. Patrice Badan (UDC), déposée le 7 avril 2022, intitulée « Création de places de parc sur la parcelle N° 1162; pour qui? pourquoi? ».</p> <p>Répondu le 7 avril 2022.</p> | <p>■ Interpellation de M. Johann Bellwald (Verts), déposée le 5 octobre 2022, intitulée « Récupération des eaux de pluie et plus ».</p> <p>Répondu le 5 octobre 2022.</p> |
| <p>■ Interpellation de M. Alexandre Favre (PLR), déposée le 7 avril 2022, intitulée « Alea jacta est, les dés sont-ils jetés? Ne risque-t-on pas de se mordre les doigts d'ici quelques années? ».</p> <p>Répondu le 7 avril 2022.</p> | <p>■ Interpellation de M. Sylvain Oriol (Verts), déposée le 5 octobre 2022, concernant l'octroi des subventions pour vélos électriques.</p> <p>Répondu le 5 octobre 2022.</p> |
| <p>■ Interpellation de M. Roberto Fucile (Alt.), déposée le 12 mai 2022, intitulée « Un centre-ville dynamique et fort en tourisme et artisanat: où en sommes-nous? ».</p> <p>Répondu le 12 mai 2022.</p> | <p>■ Interpellation de M. Brigitte Roulin (PSA), déposée le 5 octobre 2022, intitulée « Nos cours d'eau face à la canicule ».</p> <p>Répondu le 17 novembre 2022.</p> |
| <p>■ Interpellation de M. Marcel-Jacques Bacca (AE), déposée le 12 mai 2022, concernant le chauffage à distance Satom SA.</p> <p>Répondu le 17 novembre 2022.</p> | <p>Interpellation de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 17 novembre 2022, concernant le Programme d'Agglomération de 4^e génération (PA4).</p> <p>Répondu le 8 décembre 2022.</p> |
| <p>■ Interpellation de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 17 juin 2022, intitulée « Transports scolaires, toujours et encore... ».</p> <p>Répondu le 17 juin 2022.</p> | <p>■ Interpellation de M. Guy-Serge Baer (EA), déposée le 17 novembre 2022, concernant les économies d'énergie et l'éclairage public.</p> <p>Répondu le 17 novembre 2022.</p> |

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

RÉSOLUTION

Dans sa séance du 7 avril 2022, le Conseil Communal d'Aigle a pris la résolution suivante, présentée par M. Alexandre Favre (PLR), à la suite de la réponse donnée à son interpellation intitulée « Alea jacta est, les dés sont-ils jetés? Ne risque-t-on pas de se mordre les doigts d'ici quelques années? ».

Par la présente résolution, qui est présentée sous la forme d'un vœu, le Conseil communal d'Aigle souhaite que la Municipalité lui présente un préavis concernant l'achat du presbytère situé à la Place Frédéric Rouge N° 1 à Aigle, au prix demandé par l'appel d'offres, soit Fr. 1 600 000 maximum, frais d'acquisition en sus.

QUESTIONS INDIVIDUELLES

- Question de M. Jean-François Schnegg (Verts), déposée le 4 novembre 2021, intitulée « Les sols de la Commune sont-ils sains? ».

Répondu le 3 mars 2022.

- Question de M. Samuel Obi (Verts), déposée le 3 février 2022, relative à la préservation des variantes du futurs tracé TPC.

Répondu le 3 mars 2022.

- Question de M. Marc Allenbach (PSA), déposée le 7 avril 2022, relative à l'accueil des réfugiés ukrainiens.

Répondu le 7 avril 2022.

- Question de M. Jean-François Schnegg (Verts), déposée le 7 avril 2022, relative à l'organisation de Pédibus dans le cadre de la réorganisation scolaire.

Répondu le 7 avril 2022.

- Question de M. Luc Deladoey (Alt.), déposée le 12 mai 2022, relative à une demande d'expertise indépendante du projet chauffage à distance.

Répondu le 12 mai 2022.

Question de M^{me} Anne Croset (EA), déposée le 17 juin 2022, intitulée « Que reste-t-il aujourd'hui du dispositif CoRe? ».

Répondu le 17 novembre 2022.

- Question de M. Jean-François Schnegg (Verts), déposée le 17 juin 2022, intitulée « Le vin de la commune ne devrait-il pas être une référence? ».

Répondu le 17 juin 2022.

- Question de M. Jean-François Schnegg (Verts), déposée le 17 juin 2022, relative au soutien communal accordé au Rallye du Chablais.

Répondu le 17 juin 2022.

- Question de M. Alexandre Favre (PLR), déposée le 17 juin 2022, intitulée « Quel prix de vente pour les terrains industriels de la Commune? ».

Répondu le 5 octobre 2022.

- Question de M^{me} Anne Croset (EA), déposée le 5 octobre 2022, intitulée « Quid de l'application de la loi sur la mendicité? ».

Répondu le 17 novembre 2022.

- Question de M^{me} Emmanuelle Emery (Verts), déposée le 5 octobre 2022, intitulée « Quel soutien pour obtenir une réduction de son chauffage? ».

Répondu le 8 décembre 2022.

- Question de M^{me} Anne Croset (EA), déposée le 17 novembre 2022, intitulée « Quel regard porte la Municipalité sur SEIC-Télédis, alias GENEDIS? ».

Répondu le 17 novembre 2022.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**VŒUX**

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis municipal N° 2021-25 (Adoption du volet stratégique du Plan directeur intercommunal Chablais Agglo).

■ **Vœu 1**

Elaboration d'un inventaire prospectif des besoins en espaces et terrains pour la réalisation des infrastructures publiques planifiées ou envisagées, notamment en matière de mobilité (p.ex.: gabarits route d'Evian et de Transit, place de la gare, zones d'activités, etc.) et l'engagement des mesures nécessaires à leur réservation ou disponibilité.

■ **Vœu 2**

L'adhésion des acteurs concernés aux futurs projets et mesures, et ensuite l'appropriation et utilisation effective de ces projets et mesures (p.ex.: bus à la demande et parkings) nécessitent une stratégie d'information ciblée sur les utilisateurs, voire des démarches participatives.

■ **Vœu 3**

L'augmentation de la part des TP dans la mobilité intra-agglomération dépend évidemment de la qualité intrinsèque et du réseau des infrastructures. Il s'agit également de considérer les thématiques d'accessibilité, de facilité d'usage et de coûts pour les usagers.

■ **Vœu 4**

Le développement des pistes et voies cyclables au sein de l'agglomération doit permettre des déplacements rapides et sécurisés entre les principaux pôles 1 zones d'habitation et d'activités (p.ex.: liaison Aigle–Monthey).

■ **Vœu 5**

La mise en place des futurs systèmes régionaux de gestion des zones d'activités (SRGZA) est primordiale afin de garantir «la localisation de la bonne activité au bon endroit» selon «les caractéristiques, les vocations et les capacités d'accueil de chacune des zones d'activités». Il s'agit d'éviter que des objectifs «ego-communaux» interfèrent dans les décisions, voire emportent des décisions d'implantations non cohérentes avec le PDI-PA4.

■ **Vœu 6**

La définition de zones d'activités stratégiques au niveau de l'agglomération est à saluer. Mais le maintien d'activités (entreprises, artisanat, services, etc.) dans les zones habitées est aussi à garantir à long terme pour favoriser une mixité (éviter des centres-villes «dortoirs»), et permettre une proximité diminuant les besoins de mobilité.

■ **Vœu 7**

Conduite d'une politique volontariste et prioritaire relative à l'arborisation et à la végétalisation afin de lutter contre les îlots de chaleur et de renforcer la biodiversité.

• **Vœu 8**

Le développement du chauffage à distance doit reposer d'une part sur une évaluation à long terme des impacts et avantages (notamment techniques, économiques et environnementaux) et d'autre part sur l'usage d'intrants thermiques.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis municipal N° 2021-30 (abris vélo).

■ **Vœu 1**

La commission souhaiterait que la réalisation de ces abris soit complétée par une mise en place d'une signalisation afin que les usagers puissent repérer ces endroits facilement et inciter leur utilisation.

Vœu pris en compte par la Municipalité.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis Municipal N° 2021-31 (réfection urgente de ponts).

■ Vœu 1

En ce qui concerne le pont Napoléon classé monument historique, il serait judicieux de faire non seulement sa réfection mais aussi un nettoyage complet ainsi qu'à une mise en valeur des inscriptions sur la face intérieure du pont côté amont. L'éclairage qui est désuet, incomplet et énergivore, mériterait lui aussi une amélioration.

■ Vœu 2

A moyen terme, il conviendrait d'y interdire toute circulation hormis la mobilité douce.

Vœux partiellement pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis Municipal N° 2022-05 (PECC).

■ Vœu 1

La commission souhaite que la concrétisation des projets déjà acceptés et étudiés n'attende pas 2023, mais avance le plus rapidement possible.

■ Vœu 2

La commission souhaite que soit élaboré cet été déjà un état des lieux des projets réalisés, en cours, planifiés ou à l'étude. Nous proposons que celui-ci soit présenté d'ici à l'automne, puis de manière régulière au fur et à mesure de l'avancement des travaux, aux commissions Energie et Climat, et Urbanisme et Mobilité.

■ Vœu 3

La commission souhaite que les fonds destinés à la durabilité soient réellement investis dans la mise en place de nouvelles mesures, afin d'éviter que des frais qui devraient être attribués à des budgets normaux (par exemple isolation d'un bâtiment en construction ou rénovation), soient ventilés dans ce fonds, simplement parce qu'ils sont considérés comme touchant à la durabilité.

■ Vœu 4

La commission souhaite que le, la ou les deux référent-e-s à la durabilité soient engagés en fonction de leur expérience concrète de pilotage de telles démarches, et qu'ils soient au bénéfice d'une formation poussée dans le domaine de l'environnement

Vœux partiellement pris en compte par la Municipalité.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la Commission de gestion dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2021 (préavis N° 2022-06).

■ Vœu 1

La Municipalité est priée d'instruire le greffe que toute transmission d'information officielle de la Municipalité à la CoGest par l'intermédiaire de ce dernier, doit lui être adressée en copie, ou a minima au Syndic et à chacun des Municipaux impliqués dans les réponses adressées à la CoGest.

■ Vœu 2

La Municipalité est invitée à transmettre son rapport de gestion complet, comprenant les comptes dûment commentés, aux commissions de contrôle sitôt après les avoir approuvés en séance de Municipalité afin qu'elles puissent les examiner 20 jours avant la séance plénière Municipalité–Cogest–Cofin. De plus, la Cogest souhaite qu'au minimum 30 jours calendaires séparent cette séance plénière du dépôt des rapports des commissions de contrôle à l'attention des membres du Conseil. La dernière séance du Conseil devrait être fixée, d'entente entre le/la président(e) du Conseil et la Municipalité dans la toute dernière semaine de juin.

■ Vœu 3

La Cogest demande que les dossiers qui lui sont soumis pour examen aient été dûment vérifiés et comprennent un synopsis des activités effectuées à la réalisation du préavis et toutes les copies des pièces officielles justifiant la bonne exécution du préavis soumis pour examen, notamment : acte notarié (vente ou DDP), procédure d'appels d'offres, courriers d'adjudication, factures dûment visées par les responsables du projet, de la Municipalité et du boursier communal, courriers d'attribution d'éventuelles subventions, document de remise de l'ouvrage dûment signé par les parties dans le cas de travaux de construction.

■ Vœu 4

La Cogest demande à la Municipalité de lui soumettre pour examen tout préavis avant qu'il soit totalement amorti et disparaisse de la liste du tableau EIPA « Etat des investissements, des préavis et des amortissements ».

■ Vœu 5

La Cogest demande à la Municipalité que le Conseil soit informé de suite de tout dépassement de crédit comme stipulé à l'art. 10 du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom).

■ Vœu 6

La Cogest demande à la Municipalité qu'elle soumette de suite au Conseil un préavis en bonne et due forme portant sur les travaux à réaliser dans la rue Margencel.

Vœux pris en compte par la Municipalité ; La réponse à ces observations a été acceptée par le Conseil communal le 17 juin 2022.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis municipal N° 2022-08 (Motion Favre facture policière).

■ Vœu 1

La Commission recommande aux députés de la Commune de se pencher sur le problème de la répartition de la facture policière pour voir s'ils peuvent trouver une solution au niveau cantonal, le Grand Conseil étant seul compétent pour le résoudre.

■ Vœu 2

La commission recommande au CoDir de l'EPOC d'inciter l'association des Communes detentrices d'une police communales à sensibiliser ses Députés à propos de ce problème

Vœux pris en compte par la Municipalité.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis municipal N° 2022-11 (Postulat Borel agrochimiques).

- Vœu 1**
Pour aller de l'avant avec le moins de contraintes possibles, la commission souhaite que soit priorisé des actions concrètes et effectives qui tend vers une culture respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique sur les parcelles de la commune, plutôt que la recherche du label BIO.
- Vœu 2**
Dans tous les cas, la commission propose de commencer les actions dans les parcelles qui s'y prêtent le plus, tout en entamant la réflexion pour les autres.
- Vœu 3**
La commission souhaite que dans l'ensemble des réflexions concernant la gestion future de ses parcelles viticoles et agricoles, la commune intègre l'évaluation du bilan carbone.
- Vœu 4**
Que les jardins familiaux soient soumis à une charte d'exploitation durable.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

OBSERVATIONS

Observations de la Commission de gestion dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2021 (préavis N° 2022-06).

- Observation N° 1**
Dans le cadre du préavis N° 2011-08 relatif à la publication d'un ouvrage historique intitulé « Histoire d'Aigle », le dépassement de Fr. 141 346.20 (Fr. 241 346.20 – Fr. 100 000) a été amorti par le compte réserve éponyme.
- Observation N° 2**
Dans le cadre du préavis N° 2016-03 amendé, relatif à la vente et la démolition du bâtiment Margencel 13 et la construction du giratoire de Margencel, le dispositif de sécurité n'a pas été réalisé. Interrogée, la Municipalité nous a répondu que « malgré la décision du Conseil communal, rien n'a été mis en place à ce jour : si des protections dans les rails peuvent être posées c'est aux TPC de le faire, la Commune n'est pas propriétaire de ces installations. Des demandes ont néanmoins été faites à plusieurs reprises lors des séances de coordinations avec TPC, entre autres pour la place de la Gare, mais l'entreprise n'est apparemment pas disposée à installer de tels dispositifs, pour autant qu'ils existent ».
- Observation N° 3**
La Cogest a demandé à la Municipalité si, avec les travaux effectués et à venir, la commune d'Aigle sera en conformité avec l'art. 33 des statuts de l'AERA qui renvoient à la législation cantonale ?
- Observation N° 4**
Lors de la séance du Conseil communal consacré au budget 2021, la Municipalité avait exhorté le Conseil de refuser toute modification de son budget 2021 qui ne stipulait aucune indemnité de départ, malgré l'intervention pertinente de conseillers communaux.

Observations prises en compte par la Municipalité ;
La réponse à ces observations a été acceptée par le Conseil communal le 17 juin 2022.

PÉTITION

Aucune pétition n'a été déposée en 2022.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2022

L'assemblée de commune a été convoquée à 5 reprises (7 en 2021) pour se prononcer sur les objets suivants.

13 FÉVRIER 2022

VOTATION FÉDÉRALE

Initiative populaire du 13 décembre 2019 «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine–Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès».

	Oui	Non	Participation
	20.9 %	79.1 %	44.2 %
	18.4 %	81.6 %	42.5 %
	19.5 %	80.5 %	38.4 %

Initiative populaire du 26 août 2020 «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac».

	Oui	Non	Participation
	56.6 %	43.4 %	44.2 %
	67.2 %	32.8 %	42.6 %
	63.1 %	36.9 %	38.5 %

Loi fédérale du 27 juin 1973 sur les droits de timbre (LT).

	Oui	Non	Participation
	37.3 %	62.7 %	44.0 %
	40.5 %	59.5 %	42.4 %
	39.9 %	60.1 %	38.2 %

Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias.

	Oui	Non	Participation
	45.4 %	54.6 %	44.1 %
	57.1 %	42.9 %	42.5 %
	52.1 %	47.9 %	38.4 %

20 MARS 2022

ÉLECTIONS CANTONALES

Election au Conseil d'Etat (1^{er} tour)

Est élue:

Christelle Luisier Brodard, PLR 50.08 %

Election au Grand Conseil

Répartition des 8 sièges pour l'arrondissement

■	Liste N° 1 Les Vert.e.s	1 siège
■	Liste N° 2 PLR Les Libéraux-Radicaux	3 sièges
■	Liste N° 3 Parti Socialiste	2 sièges
■	Liste N° 4 UDC	1 siège
■	Liste N° 5 POP-Parti Ouvrier Populaire	0 siège
■	Liste N° 6 Alliance Centriste du Chablais	1 siège

Sont élus:

1.	Grégory Devaud / Aigle / PLR	3'828 suffrages
2.	Jean-Marc Udriot / Leysin / PLR	3'294 suffrages
3.	Aurélien Clerc / Villeneuve / PLR	2'960 suffrages
4.	Stéphane Montangero / Aigle / PS	1'853 suffrages
5.	Alberto Cherubini / Bex / PS	1'710 suffrages
6.	Pierre-Alain Favrod / Noville / UDC	1'593 suffrages
7.	Martine Gerber / Bex / Les Vert.e.s	1'338 suffrages
8.	Circé Barbezat-Fuchs / Bex / ACDC	901 suffrages

10 AVRIL 2022

VOTATION CANTONALES

Election au Conseil d'Etat (2^e tour)

Sont élus:

■	Nuria Gorrite / PS	55.70 %
■	Rebecca Ruiz / PS	55.02 %
■	Isabelle Moret / PLR	53.24 %
■	Frédéric Borloz / PLR	53.08 %
■	Vassilis Venizelos / Les Verts	49.51 %
■	Valérie Dittli / Le Centre	48.86 %

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2022

15 MAI 2022

VOTATIONS FÉDÉRALES

Loi fédérale du 1^{er} octobre 2021 sur la culture et la production cinématographiques (loi sur le cinéma, LCin)

	Oui	Non	Participation
	58.4 %	41.6 %	40.0 %
	76.1 %	23.9 %	23.5 %
	74.6 %	25.4 %	33.4 %

Loi fédérale du 1^{er} octobre 2021 sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (loi sur la transplantation).

	Oui	Non	Participation
	60.2 %	39.8 %	40.3 %
	81.3 %	18.7 %	38.5 %
	78.5 %	21.5 %	33.5 %

L'arrêté fédéral du 1^{er} octobre 2021 portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) N° 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) N° 1052/2013 et (UE) N° 2016/1624 (développement de l'acquis de Schengen).

	Oui	Non	Participation
	71.5 %	28.5 %	40.0 %
	74.4 %	25.6 %	38.4 %
	78.1 %	21.9 %	33.2 %

25 SEPTEMBRE 2022

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) ».

	Oui	Non	Participation
	37.1 %	62.9 %	52.3 %
	34.4 %	65.6 %	52.7 %
	27.8 %	72.2 %	45.9 %

Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA.

	Oui	Non	Participation
	55.1 %	44.9 %	52.1 %
	45.6 %	54.4 %	52.7 %
	44.4 %	55.6 %	45.7 %

Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS).

	Oui	Non	Participation
	50.6 %	49.4 %	52.2 %
	37.9 %	62.1 %	52.4 %
	36.6 %	63.4 %	46.0 %

Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers).

	Oui	Non	Participation
	48.0 %	52.0 %	51.7 %
	46.9 %	53.1 %	52.4 %
	46.3 %	53.7 %	45.5 %

VOTATION CANTONALE

Révision partielle de la Constitution liée à la création du Conseil de la magistrature.

	Oui	Non	Participation
	65.2 %	26.5 %	51.4 %
	62.6 %	37.4 %	57.1 %

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2021–2026

COMMISSION DE GESTION

BELLWALD	Philippe	<i>Président</i>
BERSIER	Bruno	
BURNIER	Laurence	
DINI	Mito	
GOY	Louis	
JEANFAVRE	Yves	
TILLE	Stéphane	

COMMISSION DES FINANCES

BACCA	Marcel-Jacques	
BADAN	Patrice	
BOREL	Bernard	
CRAUSAZ	Virginie	<i>Présidente</i>
FUCILE	Roberto	
ROULIN	Brigitte	
SPUEHLER	Christian	

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE DE TAXES ET D'IMPÔTS

BADAN	Patrice	
BORBOEN	Gwendoline	
HONKOU	Raphaël	
EMERY	Emmanuelle	<i>Greffière</i>
KRUMEL	Catherine	
BRELAZ	Pierre-Yves	
PASCHE	Philippe	<i>Président</i>

COMMISSION PERMANENTE AUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

BORBOEN	Gwendoline	
FRACHEBOUD	Christiane	
GENOUD	Marie-Dominique	
KAPPELER	Philippe	
OLLOZ	Philippe	
ORIOLO	Sylvain	
SIERRA	David	

(Présidence par tournus)

COMMISSION DE SUPERVISION EEG

BADAN	Didier	
BECK	Johanna	
BELLWALD	Philippe	
CLAUDEL	Michel	
FAVRE	Alexandre	
PASCHE	Philippe	<i>Président</i>
ZOLLER	Cyril	

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DE TIR DES GRANDES-ÎLES D'AMONT (MEMBRES AIGLONS)

DUROUX	Jean-Luc *	
CROSET	Jean-François	<i>Président</i>
DELADOEY	Luc	
DRAPEL	Marc-Olivier	
DROZ	Madeleine	
LAUNAZ	Joël	
MAYOR	Jean-Luc	
PONS	Laurent	
MUTZENBERG	Jean-Michel	<i>Suppléant</i>

* Membres du Comité de direction de l'Association

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS

DUROUX	Jean-Luc *	
AEGERTER	Serge	
BAER	Guy-Serge	
FAVRE	Alexandre	
FUCILE	Roberto	
LAUNAZ	Joël	
MAYOR	Jean-Luc	
SCHNEGG	Jean-François	

* Membre du Comité de direction de l'Association

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA RÉGION D'AIGLE

ALLORA	Maude *	
ROUSSY	Christian *	
MAYOR	Jean-Luc	<i>Désigné par la Municipalité</i>
BACCA	Marcel-Jacques	
CHIAPPOLINI	Yvan	
JEANFAVRE	Yves	
LAUNAZ	Joël	
OBI	Samuel	

* Membres du Comité de direction de l'Association

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE « ORGANISATION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE »

MONTANGERO	Stéphane *	
DUROUX	Jean-Luc	<i>Désigné par la Municipalité</i>
OBI	Samuel	
OLLOZ	Philippe	
TUMURBAATAR	Jargal	

* Membre du Comité de direction de l'Association

MUNICIPALITÉ

RAPPORT DE GESTION 2022
MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES DU 1^{er} JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2026

M. GRÉGORY DEVAUD, SYNDIC

Administration générale

Administration
Ressources humaines
Communication
Informatique
Communautés religieuses
Dossiers transversaux

Territoire

Urbanisme
Espaces publiques
Domaines

Economie

Politique régionale
Relations extérieures
Vignes et cave
Forêts
Promotion économique

Suppléance: Vice-président(e)

M. JEAN-LUC DUROUX, MUNICIPAL

Finances

Comptabilité
Boucllements
Planifications
Fiscalité

Sécurité

Police intercommunale
Affaires militaires et sanitaires
Police du commerce
Signalisation

Travaux publics

Voirie et entretien
Gestion des déchets
Routes et infrastructures
Sécurité au travail

Suppléant: M. Fabrice Cottier

M^{me} MAUDE ALLORA, MUNICIPALE

Cohésion sociale

Affaires sociales
Solidarité et intégration
Jeunesse
Etablissements scolaires

Transports

Transports publics
Réseau de bus

Assainissement

Epuration
STEP régionale

Suppléant: M. Stéphane Montangero

M. STÉPHANE MONTANGERO, MUNICIPAL

1^{er} VICE-PRÉSIDENT (DU 1.07.2022 AU 30.06.2023)

Environnement et mobilité

Développement durable
Energie
Espaces verts et cimetière
Gestion de l'eau potable
Eclairage public
Réseau cyclable
Mobilité douce

Service à la population

SDIS
Protection civile
Office de la population

Patrimoine

Culture
Médiathèque
Tourisme
Commerce local

Suppléante: M^{me} Maude Allora

M. FABRICE COTTIER, MUNICIPAL

Bâtiments

Parc immobilier
Conciergerie
Gérances / Baux à loyer

Sport

Activités physiques
Infrastructures sportives
Promotion de la santé

Constructions

Police des constructions
Sécurité des chantiers

Suppléant: M. Jean-Luc Duroux

En 2022, la Municipalité a tenu 45 séances ordinaires, dont une extramuros les 11 et 12 août 2022 (en 2021, la Municipalité avait siégé à 50 reprises). Elle a adressé 16 préavis au Conseil communal (32 en 2021).



La Municipalité d'Aigle in corpore, avec de gauche à droit : Fabrice Cottier, Jean-Luc Duroux, Grégory Devaud, Maude Allora et Stéphane Montangero.
© Sieber Photos

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

La Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter dans les instances (associations, fondations, etc.) où elle a des intérêts.

- | | |
|--|--|
| ■ Aide dentaire
M. Allora | ■ CIP – Représentants employeurs
M. Allora – F. Cottier – J.-L. Duroux |
| ■ Association Alpes vivantes
G. Devaud – S. Montangero | ■ Association Canal9 / Kanal9 – Comité
N. Zufferey |
| ■ Association AMIS
M. Allora | ■ Centre régional travail et orientation CRTO
M. Allora |
| ■ Association Centre de Secours et d’Urgences du Chablais et des Alpes vaudoises
S. Montangero | ■ Chablais Région – Comité
G. Devaud |
| ■ Association du Château d’Aigle et de ses musées
S. Montangero | ■ Commission de l’Ecole professionnelle commerciale (EPCA)
M. Allora |
| ■ Association intercommunale «ORPCi District d’Aigle» – Comité directeur
S. Montangero | ■ Commission exécutive ECF Grande Eau 2
J.-L. Duroux |
| ■ ORPCi – Conseil intercommunal
J.-L. Duroux | ■ Communauté d’intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV) – Comité
S. Montangero |
| ■ Association intercommunale de police du Chablais vaudois (EPOC) – Comité de direction
J.-L. Duroux | ■ Communauté d’intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV) – GT « Mobilité / Transports publics touristiques »
S. Montangero |
| ■ Association intercommunale du Stand des Grandes Iles d’Amont (ASGIA) – Comité de direction
F. Cottier | ■ Coopérative Cité-Derrière – Conseil d’administration
M. Allora |
| ■ Association intercommunale pour l’épuration des eaux usées de la région d’Aigle (AERA) – Comité de direction
M. Allora – Ch. Roussy | ■ Déchets carnés - abattoirs
J.-L. Duroux |
| ■ AERA - Conseil intercommunal
J.-L. Mayor | ■ Efflot des Veyges
J.-L. Duroux |
| ■ Association Jeunesse Aiglonne AJA
M. Allora – J.-L. Duroux | ■ Entente intercommunale du SDIS Chablais
S. Montangero |
| ■ Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile ASANTE SANA
M. Allora | ■ Etat-major local en cas de catastrophe (EMLC)
S. Montangero |
| ■ Association régionale de l’action sociale d’Aigle et du Pays d’Enhaut (ARASAPE) – Comité de direction
M. Allora | ■ Festi’Brad
J.-L. Duroux |
| ■ ARASAPE – Conseil intercommunal
S. Montangero | ■ Fondation chablaisienne d’aide à l’insertion
M. Allora – I. Rime |
| ■ Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses – Comité directeur
S. Montangero | ■ Fondation Clin d’Oeil
M. Allora |
| ■ Bureau cantonal pour l’intégration des étrangers et la prévention du racisme – Répondant communal en matière d’intégration
M. Allora | ■ Fondation de l’Ecole de musique d’Aigle
S. Montangero |
| ■ Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Conseil d’administration (suppléant)
G. Devaud | ■ Fondation des Maisons de retraite du District d’Aigle
M. Allora |
| | ■ Fondation du Centre Mondial du Cyclisme (CMC)
G. Devaud |
| | ■ Fondation La Monneresse
M. Allora |
| | ■ Groupement des propriétaires de vignes d’Aigle-Vevy-Lavaux
G. Devaud |

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

- **Groupement pour la promotion des vins d'Aigle**
S. Montangero
- **Holdigaz et energia pro**
G. Devaud
- **Le Battoir**
F. Cottier
- **Ludothèque**
M. Allora
- **Mérites aiglons**
F. Cottier–J.-L. Duroux
- **Radio Chablais–Conseil d'administration**
G. Devaud
- **SATOM SA–Conseil d'administration**
J.-L. Duroux
- **Sté Coopérative Piscine et Minigolf d'Aigle**
F. Cottier–J.-L. Duroux
- **Sté du Gaz de la Plaine du Rhône SA**
G. Devaud
- **Sté immobilières L'Emeraude et Le Toucan**
F. Cottier
- **Transports Publics du Chablais SA**
M. Allora
- **Union des Communes Vaudoises (UCV)
–Groupe des villes**
G. Devaud
- **Union des Sociétés Locales**
F. Cottier–J.-L. Duroux

AUTORISATION DE PLAIDER

Le Conseil communal accorde à la Municipalité, lors de chaque début de législature une autorisation générale de plaider pour la législature (préavis N° 2021-20). Cela évite d'avoir à convoquer spécialement le Conseil pour chaque litige, y compris ceux de peu d'importances. En contrepartie, toutes les informations concernant ces litiges figurent dans le rapport de gestion annuel. Le Conseil communal et la population ont ainsi tous les renseignements concernant les litiges en cours et clos durant l'année.

L'autorisation de plaider est remise, conformément à l'article 68, lettre b, du Code de procédure civile vaudois, accompagnée d'une procuration de la Municipalité, à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la Commune lorsqu'un dossier fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) ou ensuite au Tribunal fédéral (TF).

Cette délégation est devenue, au fil des années, indispensable. Effectivement, de plus en plus de personnes ou de sociétés déposent des recours. Les intervenants sont toujours accompagnés d'un homme de loi, si possible spécialiste en la matière, lorsqu'ils formulent un recours à la CDAP, voire à la juridiction supérieure. Pratiquement toutes les communes sont obligées de pratiquer de cette manière.

AUTORISATION DE PLAIDER

Pour 2022, les dossiers suivants ont été en main d'un homme de loi.

■ **Recours de M.C.-P. Ghiringhelli contre les 2 décisions de la Municipalité d'Aigle du 15 octobre 2013 et du 24 septembre 2014 (mise en conformité des bâtiments du Moulin Neuf).**

En mars 2012, la commune apprend par l'intermédiaire d'une correspondance de l'ECA adressée au propriétaire, que le Moulin Neuf n'est plus sous la protection du sprinkler et l'entier du bâtiment ne respecte pas les directives de protection incendie en vigueur.

La Municipalité demande une visite complète à la commission de salubrité qui l'effectue, de manière partielle (une partie des locaux ne sont pas accessibles), et confirme par écrit au propriétaire qu'il doit effectuer une mise en conformité de ses locaux. Ce dernier fait opposition auprès de la CDAP. Une séance de conciliation a eu lieu le 15 octobre 2013 et a abouti à l'annulation de la décision du 15 octobre 2014. Elle a été remplacée par une nouvelle décision le 24 octobre 2014. Le propriétaire a également fait recours. Une nouvelle inspection par la Cour a eu lieu le 20 avril 2015 et a conduit à une nouvelle décision, le 26 janvier 2016, contre laquelle le propriétaire a recouru au TF. Le 28 juillet 2016 celui-ci rejetait le recours. Depuis lors le propriétaire tergiverse pour produire son concept de mise aux normes anti-incendie. De guerre lasse, la Municipalité a sommé le propriétaire de respecter la décision rendue le 24 septembre 2014 et confirmée par la CDAP, d'ici au 30 septembre 2017. Dans l'intervalle, le propriétaire a à nouveau fait recours de cette décision auprès de la CDAP.

Le 5 février 2018, la CDAP a rejeté le recours et prolonge le délai au 20 mars 2018 pour produire le concept de sécurité feux des bâtiments du Moulin Neuf. Le 27 mars 2018, le conseil de M. Ghiringhelli écrit à la Municipalité pour nous annoncer que l'expert mandaté pour produire le concept a abruptement renoncé à son mandat. Ne voyant rien venir, car le mandat que donne le recourant est hors cadre de ce qui est demandé, il est décidé d'agir par substitution.

Après quelques contacts infructueux avec des experts conseillés par l'ECA, le recourant, par l'entremise, de son avocat, nous informe que l'expert nommé, va rapidement transmettre son rapport et cela d'ici la fin du mois de septembre 2018. La Municipalité décide malgré tout de continuer la procédure de substitution en attribuant le mandat en attendant d'avoir le rapport d'expert.

Le 18 janvier 2019, le rapport de l'expert de M. Ghiringhelli est transmis et est validé par la Municipalité. M. Ghiringhelli s'est engagé à apporter les modifications demandées. Actuellement les travaux sont terminés. Une visite doit être faite par la Commune et l'ECA.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours Crab Sàrl contre décision de la Municipalité d'Aigle du 22 avril 2021 levant l'opposition et autorisant la création de terrasses pour le restaurant Nova Caravela Sàrl, sur la parcelle N° 1362.**

La recourante a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction d'une terrasse et la réalisation de 50 places assises pour le restaurant Nova Caravela sis sur la parcelle N° 1362. Les motivations principales sont que les places de stationnement sont déjà insuffisantes en l'état pour accueillir la clientèle dudit restaurant. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 21 mai 2021. Le 22 mars 2022, cette dernière instance a partiellement admis le recours, réformant la décision municipale en ce sens que la délivrance du permis de construire est subordonnée à l'aménagement de 22 places de parc supplémentaires et cette décision est entrée en force.

Le dossier est clos.

■ **Recours M. et F. Passello contre décision de la Municipalité d'Aigle du 15 mars 2021 constatant que les travaux de remise en état de la parcelle N° 130 (couverture et barrière) n'ont pas été réalisés.**

Les recourants ont fait recours à la suite d'une demande, intervenue après constat sur place, de remise en état d'une installation érigée sans droit sur le bâtiment sis sur la parcelle N° 130, propriété des recourants. Un dossier d'enquête publique a été déposé le 21 juillet 2021 concernant la démolition du revêtement de balcon existant et mise place d'une barrière de protection. Les voisins ont fait recours. La Municipalité a levé l'opposition contre laquelle les recourants ont fait recours à la CDAP. Le recours contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 15 mars 2021 constatant que les travaux de remise en état de la parcelle N° 130 (couverture et barrière) n'ont pas été réalisés est suspendu à la CDAP jusqu'au droit connu sur la procédure du permis de construire. Ledit permis de construire ayant entretemps été délivré, le recours est devenu sans objet.

Le dossier est clos.

AUTORISATION DE PLAIDER

- Recours Images et Atmosphères SA contre décision de la Municipalité d'Aigle du 18 octobre 2021 refusant d'accorder l'autorisation de poser un procédé de réclame et ordonnant son retrait.**

Le 23 septembre 2021, la recourante a fait une demande de pose de procédé de réclame. Celle-ci ayant obtenu un préavis négatif de la DGMR a été refusée par la Municipalité. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 3 novembre 2021. Le 7 juillet 2022, la Cour concluait au rejet du recours et à la confirmation de la décision attaquée. Par conséquent la Municipalité a fixé un nouveau délai à la recourante pour retirer le panneau non autorisé, ce qui a été fait.

Le dossier est clos.

- Recours K.Francini, O.Cottier, P. et M.Reitzel contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 25 janvier 2022 refusant de révoquer le permis de construire délivré en 2017, qui est entré en force (parcelle N° 1762).**

Les recourants n'ayant pas fait opposition lors de la délivrance du permis de construire en 2017, ils arguent que ce dernier a été délivré à tort. Par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 24 février 2022. Le 26 septembre 2022, cette dernière instance a rejeté le recours, confirmant la décision de la Municipalité.

Les recourants n'ayant pas fait recours de cette décision au Tribunal fédéral, cette décision est entrée en force.

Le dossier est clos.

- Recours Municipalité d'Aigle contre décision de l'administration cantonale des impôts du 12 juillet 2022 déterminant le for fiscal et successoral d'un défunt.**

A la suite à un décès intervenu le 18 novembre 2020, la Commune de Bex a sollicité de l'Administration cantonale des impôts (ACI) la fixation du domicile fiscal du défunt au jour de son décès dans le cadre de sa succession. Le 12 juillet 2022, cette administration statuait en faveur de la Commune de Bex, alors que le défunt était domicilié à Aigle au moment du décès. La Municipalité a donc fait recours contre cette décision en septembre 2022.

Le dossier suit son cours.

- Recours FCC Fragrances Cosmetics & Consulting SA contre deux décisions du 2 mai 2022 de la Municipalité d'Aigle de taxation concernant la taxe de raccordement d'eau potable et des eaux usées.**

La recourante a fait recours auprès de la Commission de recours en matière de taxes et d'impôts communaux le 2 juin 2022, estimant que les factures de taxes de raccordement eaux usées et eau potables étaient disproportionnées. Elle requiert la mise en œuvre de 17 mesures d'instruction.

Le dossier suit son cours.

- Recours J.-Y. Delapierre contre la décision du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, du 2 juin 2022 approuvant le projet de décastration du Chemin de l'Hôpital devant le futur gymnase – parcelle N° 1104, dp 1118, 1152, 1269 et 1271).**

Le recourant a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la décastration du Chemin de l'Hôpital devant le futur gymnase. Les motivations principales sont la fermeture de ce tronçon jugé indispensable au trafic dans le quartier. L'opposition ayant été levée, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 13 juillet 2022. Le 26 septembre 2022, cette dernière instance a suspendu la cause jusqu'à droit connu sur les décisions à intervenir concernant le PAC N° 366 « Gymnase du Chablais ».

Le dossier suit son cours.

- Recours S. Chessex Duret contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 8 juillet 2022 (frais de transports scolaires pour ses enfants pour l'année scolaire 2022–2023).**

La recourantes s'étant vu refusé la prise en charge des frais de transports scolaires pour ses enfants, pour l'année scolaire 2022-2023, aux motifs qu'elle est hors du périmètre de prise en charge, par voie de recours, le cas a été porté devant le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle le 15 juillet décembre 2022.

Le dossier suit son cours.

AUTORISATION DE PLAIDER

Recours J.-Y. Delapierre, N. et C. Loye, J. Et P. Piconmena, E. et C. Rouge et F. et A. Vindry contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 26 octobre 2022 (mise en conformité d'une place en pavés pour les véhicules et pose d'un cabanon de jardin sur la parcelle N° 1369).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de mise en conformité d'une place en pavés pour les véhicules et pose d'un cabanon de jardin sur la parcelle N° 1369. Les motivations principales sont le non-respect de la destination de la zone et des distances aux limites. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 7 décembre 2022.

Le dossier suit son cours.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION ÉNERGIE ET CLIMAT

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

ALLENBACH	Marc	
ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
DELADOEY	Luc	
DUPERTUIS	Michael	<i>Délégué PECC</i>
KRÜMEL	Catherine	
MONTANGERO	Stéphane	<i>Municipal et Président</i>
RANC	Philippe	
SCHWEIZER	Pierre-Alain	
TILLE	Stéphane	

ACTIVITÉS

La Commission Energie et Climat s'est réunie à deux occasions en 2022. Une première fois pour traiter du préavis N° 2022-05 relatif à la réalisation d'un Plan Energie et Climat Communal (PECC), et une seconde pour suivre l'avancement de ce projet et diverses autres actions menées: eco-logement, chauffage à distance, mesures communales d'économie d'énergie.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION URBANISME ET MOBILITÉ

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

ALLENBACH Marc
Suppléante: TUMURBAATAR Jargal
 CROSET Anne
Suppléant: CROSET Jean-François
 DELALOYE Fiona
Suppléant: DELADOEY Luc
 DEVAUD Grégory *Président*
 DUPONT Harry
suppléant: BERSIER Bruno
 JANKOVIC Igor
Suppléant: OBI Samuel
 MAYOR Jean-Luc
Suppléante: FRACHEBOUD Christiane
 MONTANGERO Stéphane *Municipal*

+ 6 représentants de la société civile
 et 3 collaborateurs de la Commune

BISSEGGER Ralph
 DANI Lauriane
 IMOHLZ Julie
 MACCAGNAN Sandra
 MARTIN Emile
 MATTHEY Maximilien *SPBEU*
 NANTERMOD Alexis *SPBEU*
 OPPLIGER David
 ROULIN Cynthia *SPBEU*

ACTIVITÉS

En 2022 la commission d'urbanisme s'est réunie deux fois. Les membres de la commission ayant changé en partie, une première séance s'est déroulée le 23 juin 2022 durant laquelle les projets en cours au sein du SPBEU ont été présentés, il s'agit de l'observatoire de la mobilité, du projet du Gymnase et des projets routiers liés, du projet de la place du Marché, du plan directeur localisé (PDL) « Les Glariers », du plan d'affectation « des Glariers » lié à la réalisation de l'EEG, du Plan d'affectation communal.

Un point de situation a aussi été fait sur le projet de la Place de la Gare, celui de la Rue du Rhône et de la Route d'Evian.

Une seconde séance s'est déroulée le 16 novembre 2022 durant laquelle les projets suivants ont été présentés plus en détail; le projet de la Place du Marché, le projet de la Rue du Rhône et de la Rue du Midi, ainsi que le projet de l'Avenue des Glariers.

COMMISSION DU FEU

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

BOCHUD Guy *Municipal Corbeyrier*
 ISOZ Maxime *Municipal Yvorne*
 MONTANGERO Stéphane *Municipal Aigle et Président*
 MERLI Raphaël
 PONS Laurent
 ROSE Fabrice *Commandant SDIS*
 TAUXE Alexia
 TAVERNEY Marc *Chef DPS et DAP SDIS*

ACTIVITÉS

Pour mémoire, la Commission consultative du feu est l'organe de pilotage non décisionnel de l'Entente intercommunale du SDIS Chablais, réunissant les Communes d'Aigle, d'Yvorne et de Corbeyrier.

Elle s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter notamment des comptes 2021 et du budget 2023. Elle a poursuivi ses réflexions sur la problématique de la disponibilité du personnel, afin de garantir un effectif suffisant lors des interventions de jour. Le groupe de travail ad hoc a poursuivi ses travaux, mandaté une entreprise externe pour l'aider à évaluer les différentes mesures à proposer et les collaborations à développer avec les autres SDIS voisins, en particulier le SDIS Salines, avec lequel des synergies sont recherchées.

Elle a également procédé au recrutement et proposé aux 3 municipalités un nouveau commandant dès le 1er janvier 2023 en la personne du capitaine Marc Taverney, qui a été officiellement nommé le 31 janvier 2022, permettant ainsi une année de tuilage entre le commandant sortant et le commandant désigné.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION SOCIALE ET INTÉGRATION

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

ALLORA	Maude	<i>Présidente</i>
CLAPASSON	Julien	
GENOUD	Marie-Dominique	
GUYOT	Myriam	
KAPPELER	Philippe	
SCHWEIZER	Corinne	
NEGRI	Sonia	
PEROTTI	Sylvie	
TILLE	Stéphane	

Le poste de représentant des églises est vacant

ACTIVITÉS

La commission ne s'est pas réunie en 2022, les aides suivantes ont toutefois été distribuées.

■ L'aide communale en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et PC

Un montant de Fr. 200 est accordé à chaque personne répondant aux critères suivants:

- Être au bénéfice d'une prestation financière mensuelle de la PC AVS/AI (prestation complémentaire cantonales AVS/AI) durant le quatrième trimestre de l'année civile.
- Être domicilié sur la commune depuis:
 - 5 ans pour les personnes de nationalité suisse;
 - 10 ans pour les étrangers et apatrides.

Un montant de Fr. 61 600 a été distribué en 2022.

■ L'aide communale en faveur des personnes placées dans une institution publique ou privée

Les personnes placées dans une institution du type EMS, maison de repos ou établissement analogue, ayant gardé domicile à Aigle répondant aux critères du point 1 recevront durant le courant du mois de décembre un présent en lieu et place d'une aide financière. Le contrôle est effectué par l'Agence des assurances sociale d'Aigle (AAS), le paiement par le service des finances.

■ Bons connaissance 3

En 2022, chaque personne atteignant l'âge de la retraite s'est vu offrir un bon de Fr. 50 à faire valoir auprès de Connaissance 3. Ces bons donnent la possibilité aux personnes intéressées de recevoir une carte de membre, qui leur permettra de participer à prix réduit aux activités et conférences proposées par Connaissance 3 durant la saison 2022/2023 (de septembre 2022 à fin août 2023).

■ L'animation du 3^e âge: sortie des aînés

En 2022, la sortie des aînés des aînés n'a pas eu lieu.

■ L'aide communale: fonds de secours / demande d'urgence

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2022.

■ Sacs poubelles taxés

Quelques demandes pour des sacs poubelles taxés ont été faites auprès du Service des finances.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE JUMELAGE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
CLAUDEL	Michel	
MONTANGERO	Stéphane	<i>Municipal</i>
ROULIN	Brigitte	<i>Secrétaire</i>
ROULIN	Pierre-Yves	<i>Président</i>
SCHNEIDER	Claude	
SCHNEIDER	Marinette	<i>Trésorière</i>
SCHUMACHER	Pierre	<i>Secrétaire aux PV</i>

ACTIVITÉS

Une rencontre avec la commission de jumelage démissionnaire à la fin de la précédente législature a eu lieu le 30 mars 2022.

A la suite de discussions nourries sur l'avenir de cette commission, M^{me} Allora et M. Montangero ont proposé à la commission de jumelage actuelle d'être maintenue dans cette composition encore une année afin de pouvoir trouver des personnes adéquates et de continuer la réflexion quant au fonctionnement de cette commission de jumelage et aux perspectives qu'elle pourrait avoir. La commission dans son ensemble a accepté la proposition. Les membres de la Municipalité présents les ont vivement remerciés.

COMMISSION JEUNESSE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

ALLORA	Maude	<i>Présidente et Municipale</i>
BAJRSAM	Uka	<i>SEMO</i>
BRUNNER	Pascal	<i>SEMO</i>
C.-ROSSET	Aude	<i>Secrétaire</i>
CHINELLI	Domenico	<i>EPOC</i>
DELOOZ	Sandrine	<i>PROFA</i>
DUMOULIN	Célia	<i>AJA</i>
GIGON	Géraldine	<i>MDJ</i>
HERMANN	Pierre-Alain	<i>EPSA</i>
HOMBERGER	Jean-Jacques	<i>TSHM Aigle</i>
SAUGY	Joëlle	<i>AMIS</i>
SUTER	Julien	<i>AMIS</i>
TAK	Monica	<i>PEMS AV</i>
TISSIERE	Sandra	<i>Responsable PEMS AV</i>
ZOLLER	Cyril	<i>AJA</i>

ACTIVITÉS

La Commission a siégé 1 fois pour s'occuper des besoins des jeunes et de de leurs idées, pour élaborer des stratégies et partager des lieux, des situations et des expériences et pour échanger entre les différents intervenants. La commission jeunesse a également formé un groupe de réflexion afin de remettre à jour le mémento jeunesse à l'attention des parents. Elle travaille sur divers projets.

COMMISSION D'ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

DAVID	Viviane	<i>Conservatrice adjointe</i>
DUROUX	Jacques,	<i>Délégué de la Commune</i>
MAYENCOURT	Francine	<i>Vice-présidente</i>
PERLOTTO	Alain,	<i>Conservateur du registre foncier des districts d'Aigle et Riviera</i>

ACTIVITÉS

Durant l'année sous revue, la Commission s'est réunie lors de 6 séances pour traiter ses différents dossiers. La Commission a effectué une visite d'immeuble. Elle a traité une demande de révision. Elle n'a eu à traiter aucun recours de première instance. L'année 2022 a donné lieu à une légère augmentation du nombre de dossiers traités. D'autre part, le montant des transactions immobilières est en légère augmentation ce qui devrait générer des revenus de taxes et impôt foncier en légère progression.

COMMISSION CULTURELLE

DECAILLET	Anne	<i>Trésorière</i>
MOESCHING	Corinne	
MONTANGERO	Stéphane	<i>Municipal</i>

La commission culturelle s'est réunie à 7 reprises, les 18 février, 20 mai, 17 juin, 28 septembre, 21 novembre, 12 et 19 décembre. Elle a constaté que les demandes de soutien, déposées pour des projets et événements culturels avaient connu une certaine reprise. Elle a maintenu ses lignes directrices qui sous-tendent son fonctionnement, à savoir :

- Parmi les 21 projets et événements culturels qui ont bénéficié du soutien de la commission culturelle en 2022, on retiendra notamment :

- La commission culturelle a également travaillé sur le concept de la création d'un pass culturel et sa gestion digitalisée. Elle a entièrement revu son cahier des charges et repris le concept de l'apéritif culture, en vue de sa probable réactivation, après deux ans d'interruption dues à la pandémie de COVID-19.



© Waouw

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE NATURALISATION

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

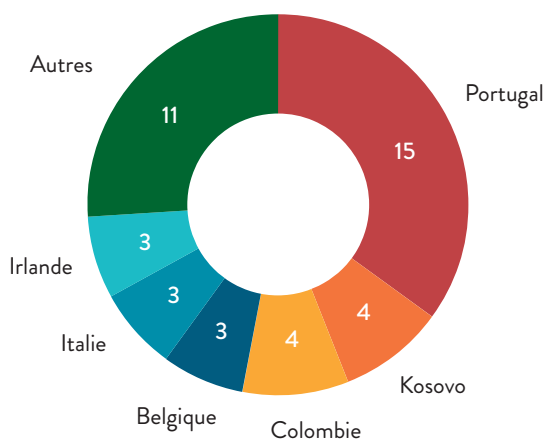
ALLORA	Maude	<i>Municipale et Présidente</i>
BORBOEN	Gwendoline	
BOREL	Bernard	
CALAME-ROSSET	Aude	<i>Greffière</i>
CHESEAUX	Martine	
COSTA	Nicole	
ERDENIZ	Murat	
KAPPELER	Philippe	
MAYOR	Jean-Luc	
MONTANGERO	Stéphane	<i>Municipal et Vice-président</i>

ACTIVITÉS

L'année 2022 comptabilise 43 demandes de naturalisation (49 en 2021). Les requérants sont tous au bénéfice du permis C. Elles se répartissent comme suit : Portugal – 15, Kosovo – 4, Colombie – 4, Belgique – 3, Italie – 3, Irlande – 3, Autres – 11.

La Commission a tenu 11 séances (9 en 2021), auditionnant 48 candidats, desquels tous ont reçu un préavis positif de la Municipalité et ont reçu l'octroi de la bourgeoisie. Par ailleurs, il y a eu 50 naturalisés étrangers qui se répartissent comme suit : Portugal – 9, France – 5, Kosovo – 5, Espagne – 4, Royaume-Uni – 3, Brésil – 3, Érythrée – 3, Italie – 3, Autres – 15.

NATURALISATION
SELON LES NATIONALITÉS



CONSEIL DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE AIGLE, YVORNE, CORBEYRIER

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Autorités municipales

ALLORA	Maude	<i>Municipale et Présidente</i>
CHOLLET	Edouard	<i>Syndic Yvorne</i>
DEVAUD	Grégory	<i>Syndic Aigle</i>
BOCHUD	Guy	<i>Municipal Corbeyrier</i>

Parents d'élèves

A. BARRAGANS	Karina	<i>Aigle</i>
CROSET	Stéphane	<i>Aigle</i>
ANEX	Aurélie	<i>Corbeyrier</i>
<i>Poste de représentant pour Yvorne à repourvoir</i>		

Organismes concernés par l'école

BERNASCONI	Christian	<i>Yvorne</i>
DUMOULIN	Célia	<i>AJA Aigle</i>
MONTI	Barbara	<i>Passeport-Vacances Aigle</i>
<i>Poste de représentant pour Corbeyrier à repourvoir</i>		

Personnel de l'EPS

DI NOCERA	Hervé
HERMANN	Pierre-Alain
MORET	Audrey
ROSERENS-LUDE	Marie-Ange
<i>Secrétariat tournant</i>	

ACTIVITÉS

Le conseil d'établissement s'est réuni à 4 reprises : le 13 avril, le 15 juin, le 23 novembre et le 14 décembre. Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

- Différents points de situation sur la réorganisation scolaire – regroupement par cycle ;
- Inauguration du collège des DDM ;
- Transports scolaires et plan de mobilité enseignants ;
- Diplômes d'encouragement mis en place par la direction ;
- Echange avec le comité du conseil des délégués de classe sur leurs activités ;
- Création d'un groupe de travail pour la brochure loisirs et jeunesse afin d'y faire adhérer plus d'associations ou de prestataires ;
- Rentrée scolaire 2022 – 2023.

BAER	Guy-Serge	
BOLOMEY	Charles-André	
BOSSHARD	Jean-Pierre	
BÜTTIKOFER	Joseph	
CEPPI	Laurent	
DELADOEY	Luc	
DEVAUD	Gregory	<i>Président et Syndic</i>
DROZ	Madeleine	
JEANFAVRE	Pierre	
LUSSAMAKI	Okita	
NICOLLIER	Félix	
N'ZITA	Sebastiao	
SAUGE	Marlène	
TOMASSACCI	Renato	
WARPELIN	Stéphane	

La Commission consultative «Entretien et Développement» est une commission créée en 2019, chargée de repérer pour la Municipalité toutes ces petites choses «qu'on voit, qui nous agacent, puis qu'on oublie», tant dans l'espace public que chez des privés. A intervalles réguliers, elle se réunit et propose à la Municipalité des mesures correctrices.

La Commission s'est réunie à une seule occasion le 10.05.2022, pour se constituer et assurer le suivi des 37 mesures qu'elle avait proposées. Au terme de la séance, constatant qu'il n'a pas été possible de désigner ni une Présidence, ni un secrétariat pour cette commission, la Municipalité a décidé de la mettre en veille jusqu'à nouvel ordre.

D'une manière générale, il est rappelé que toute observation peut simplement être signalée par courriel à l'administration communale à l'adresse administration@aigle.ch.



Clean Up Day avec AJA et Vélo Chablais.
© Cecilia Viscarra

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS DÉPOSÉS

- Préavis N° 2022-01 relatif à l'acquisition d'une fraction de la parcelle N° 1241 en zone industrielle en vue de sa mise à disposition ou vente pour l'implantation de projets industriels.
- Préavis N° 2022-02 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement communal sur la vidéosurveillance.
- Préavis N° 2022-03 relatif à la décadastration du chemin de l'Hôpital (Sud) au vu de la réalisation du futur Gymnase.
- Préavis N° 2022-04 relatif à la modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique.
- Préavis N° 2022-05 relatif à la Réalisation d'un Plan Energie et Climat Communal (PECC).
- Préavis N° 2022-06 relatif aux comptes et au rapport de gestion 2021.
- Préavis N° 2022-07 relatif à la levée des oppositions pour le projet de réaménagement de la Rue du Rhône.
- Rapport-préavis N° 2022-08 relatif à la réponse à la motion de M. Alexandre Favre (PLR), déposée le 3 février 2022 et intitulée « Pour une meilleure répartition intercommunale de la facture policière ».
- Préavis N° 2022-09 relatif à l'acquisition de la parcelle N° 61 de la Commune d'Aigle, sise Place Frédéric Rouge 1.
- Préavis N° 2022-10 relatif à la création d'un « Pass culture » à Aigle.
- Rapport-préavis N° 2022-11 relatif à la réponse à la motion transformée en postulat de M. Bernard Borel au nom du groupe Alternatives-les Verts « Pour une transition à la culture sans agrochimiques sur les parcelles viticoles et agricoles communales ».
- Préavis N° 2022-12 relatif à l'adoption du Plan directeur de l'éclairage public.
- Préavis N° 2022-13 relatif au budget 2023.
- Préavis N° 2021-14 relatif à la réfection de la chaussée, mise en séparatif des eaux claires et assainissement des réseaux d'eau usée et d'eau potable de la rue Samuel Cornut.
- Préavis N° 2022-15 relatif à une demande de crédit pour financer les études afin d'étudier la faisabilité de créer une gare souterraine liée à la réalisation d'un tronçon commun pour l'AL et l'ASD.
- Préavis N° 2022-16 à caractère d'urgence relatif à la vente de la parcelle N° 1145 en zone industrielle pour l'implantation d'un centre d'entretien des trains régionaux pour les CFF.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS BOUCLÉS

- Préavis N° 2013-08 relatif au regroupement sur un seul site de la Bibliothèque municipale, du Crime Parfait et de la ludothèque, incluant la création d'une médiathèque.
- Préavis N° 2015-08 relatif à une demande de crédit pour un concours d'architecture, comprenant un avant-projet et un devis estimatif, en vue de la construction d'une salle multifonctions et d'un parking au lieu-dit « Les Glariers ».
- Préavis N° 2015-13 relatif à l'achat de l'ancienne scierie, Rue du Molage 37, et l'aménagement du 1^{er} étage, en vue du déménagement de la bibliothèque municipale d'Aigle.
- Préavis N° 2019-10 relatif à l'adoption du Plan stratégique des sports donnant suite au préavis municipal N° 2018-13.
- Préavis N° 2020-18 à caractère d'urgence relatif à une demande de crédit pour financer une mesure de relance COVID-19, en faveur d'une action de solidarité envers des entreprises aiglannes.
- Préavis N° 2020-22 du lundi 16 novembre 2020 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement général de police.
- Préavis N° 2020-24 relatif à « Une révision des statuts de l'association intercommunale du stand de tir des Grandes Iles d'Amont ».
- Préavis N° 2020-25 relatif à « L'organisation régionale de la protection civile et la création de l'association intercommunale ORPC du district d'Aigle ».
- Préavis N° 2021-13 relatif à la création de la Fondation d'Aigle pour l'Art et la Culture.
- Préavis N° 2021-14 relatif à une révision du règlement du personnel communal.
- Préavis N° 2021-22 relatif à l'adoption de la zone réservée « Centre-ville ».
- Préavis N° 2021-25 relatif à l'adoption du volet stratégique du Plan directeur intercommunal Chablais Agglo.
- Préavis N° 2021-26 relatif à la vente ou mise à disposition de la parcelle N° 1279 pour piste moto.
- Préavis N° 2022-01 relatif à l'acquisition d'une fraction de la parcelle N° 1241 en zone industrielle en vue de sa mise à disposition ou vente pour l'implantation de projets industriels.
- Préavis N° 2022-02 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement communal sur la vidéosurveillance.
- Rapport-préavis N° 2022-06 relatif aux comptes et au rapport de gestion 2021.
- Préavis N° 2022-07 relatif à la levée des oppositions pour le projet de réaménagement de la Rue du Rhône.
- Préavis N° 2022-08 relatif à la réponse à la motion de M. Alexandre Favre (PLR), déposée le 3 février 2022 et intitulée « Pour une meilleure répartition intercommunale de la facture policière ».
- Préavis N° 2022-09 relatif à l'acquisition de la parcelle N° 61 de la Commune d'Aigle, sise Place Frédéric Rouge 1.
- Préavis N° 2022-10 relatif à la création d'un « Pass culture » à Aigle.
- Préavis N° 2022-11 relatif à la réponse à la motion transformée en postulat de M. Bernard Borel au nom du groupe Alternatives-les Verts « Pour une transition à la culture sans agrochimiques sur les parcelles viticoles et agricoles communales ».
- Préavis N° 2022-13 relatif au budget 2023.
- Préavis N° 2022-16 à caractère d'urgence relatif à la vente de la parcelle N° 1145 en zone industrielle pour l'implantation d'un centre d'entretien des trains régionaux pour les CFF.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2011-01 relatif à la participation aux mesures urgentes de protection contre les crues du Rhône.
- Préavis N° 2012-03 relatif à une demande de crédit pour une avance de fonds en matière d'aménagements du territoire.
- Préavis N° 2014-14 relatif à la rénovation de l'Ancienne Maison de Ville, Place du Marché 2.
- Préavis N° 2014-16 relatif à une demande de crédit pour la rue de la Gare et la rue Colomb – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-17 relatif à une demande de crédit pour l'avenue des Ormonts et le pont de Revoutaz – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2015-12 relatif à la rénovation de divers bâtiments scolaires.
- Préavis N° 2015-14 relatif à la réfection des dessertes agricoles et l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins AF.
- Préavis N° 2016-09 relatif à la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf – Les Meleys.
- Préavis N° 2016-16 relatif à l'aménagement du carrefour F. Rouge.
- Préavis N° 2016-19 relatif à la planification et révision de l'affectation générale du territoire communal.
- Préavis N° 2017-01 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle.
- Préavis N° 2017-02 relatif à un crédit complémentaire au préavis N° 2015-12 pour la construction d'un pavillon scolaire et location de modules provisoires (rénovation DDM).
- Préavis N° 2017-09 relatif à la demande de crédit pour les études préliminaires et d'avant-projets en vue de la régionalisation de l'épuration dans la région d'Aigle et la construction d'une STEP régionale à Aigle.
- Préavis N° 2017-14 relatif à l'aménagement de l'accès à l'UCI – Chemin de la Mélé.
- Préavis N° 2018-02 relatif au Schéma directeur des espaces publics.
- Préavis N° 2018-04 relatif l'acquisition du lot N° 1 de la PPE « Le battoir », sis sur la parcelle N° 823, chemin de la Planchette 1.
- Préavis N° 2018-07 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'un centre de crémation et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-08 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de charpentes et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-11 relatif à une demande de crédit complémentaire pour la réfection et réaffectation de l'ancienne Maison de Ville.
- Préavis N° 2018-12 relatif au projet d'aménagement de la cour d'école du site scolaire de la Grande-Eau (étape 1); création d'un couvert, éclairage du bâtiment de l'ancien collège et infrastructures souterraines.
- Préavis N° 2018-14 relatif à une demande de crédit de construction pour les installations sportives extérieures du site de la Planchette et aménagements urbains sur les chemins de la Planchette et de la Rapille.
- Préavis N° 2019-08 relatif à la demande de crédit de construction d'une nouvelle salle de spectacles baptisée « Espace Événements des Glariers » ainsi qu'un parking souterrain de 180 places pour un montant de Fr. 24 700 000.
- Rapport préavis N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et consorts, déposé le 22 mars 2018, intitulé « Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite » et le 29 juin 2018, intitulé « Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés », ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternative-Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé « Pour la création d'une ressource et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune ».

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2020-06 relatif à la réfection de la chaussée, récupération de eaux pluviales et bouclage de la conduite d'eau potable sur le chemin de Marjolin.
- Préavis N° 2020-07 relatif à l'aménagement d'une place dépose EMS la Résidence–Eglise catholique et création d'un cheminement pédestre entre le chemin du Sillon et le chemin du Levant.
- Préavis N° 2020-11 relatif à la mise en place d'un réseau de vélos en libre-service (VLS).
- Préavis N° 2020-12 relatif au changement des garages préfabriqués enterrés et à la mise en place d'un nouveau groupe de garages préfabriqués situés à l'avenue des Alpes N° 4.
- Préavis N° 2020-13 relatif relatif à une demande de crédit pour le projet final de la Place du Marché en deux étapes.
- Préavis N° 2020-14 relatif à l'aménagement de la Rue du Rhône.
- Préavis N° 2020-15 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement « Ruelle Sous-le-Bourg / partie pavée ».
- Préavis N° 2020-16 relatif à la réalisation du deuxième tronçon du Chemin de la Biole.
- Préavis N° 2020-17 relatif à la réorganisation et requalification de la Place de la Gare.
- Préavis N° 2020-19 relatif au concept de gestion du stationnement sur les parkings aiglons et une demande de crédit d'équipement pour sa mise en œuvre, notamment au Parking du Bourg.
- Préavis N° 2020-26 relatif à la mise à disposition de fractions des parcelles N° 2337 sise à la Route d'Evian 58 et N° 1426 sis à la Route des Ormonts et La vente des infrastructures de la STEP à l'AERA.
- Préavis N° 2021-04 relatif à la rénovation de l'enveloppe de l'Hôtel de Ville, de son annexe et à la réaffectation des locaux de la Place du Marché 1.
- Préavis N° 2021-09 relatif au fractionnement et la vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 3973 en zone industrielle pour l'implantation de plusieurs projets industriels.
- Préavis N° 2021-12 relatif à l'adoption du nouveau Plan Directeur communal (PDCom).
- Préavis N° 2021-19 relatif à la réfection des dessertes agricoles étape 2.
- Préavis N° 2021-28 relatif à la mise à disposition ou vente d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour l'implantation d'un projet industriel de production, de distribution et d'utilisation d'énergies renouvelables et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2021-30 relatif à la réalisation de places de stationnement vélo couvertes sur l'ensemble de la Commune.
- Préavis N° 2021-31 relatif à la réfection des ouvrages d'art en classe d'état 4 (état mauvais) et 5 (état alarmant).
- Préavis N° 2021-32 à caractère d'urgence relatif à une demande d'un crédit complémentaire concernant l'assainissement, la rénovation et l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, des bâtiments annexes et de son parking, Place du Marché 1.
- Rapport-préavis N° 2022-03 relatif à la décadastration du chemin de l'Hôpital (Sud) au vu de la réalisation du futur Gymnase.
- Préavis N° 2022-04 relatif à la modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique.
- Rapport-préavis N° 2022-05 relatif à la Réalisation d'un Plan Energie et Climat Communal (PECC).
- Préavis N° 2022-12 relatif à l'adoption du Plan directeur de l'éclairage public.
- Préavis N° 2021-14 relatif à Réfection de la chaussée, mise en séparatif des eaux claires et assainissement des réseaux d'eau usée et d'eau potable de la rue Samuel Cornut.
- Rapport-préavis N° 2022-15 relatif à une demande de crédit pour financer les études afin d'étudier la faisabilité de créer une gare souterraine liée à la réalisation d'un tronçon commun pour l'AL et l'ASD.

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal assure la liaison entre la Municipalité et les différents services communaux; il centralise et coordonne toutes les affaires traitées. Cette coordination se matérialise notamment au travers de la réunion des chefs de services communaux, plate-forme d'échange qui se tient chaque mardi matin et qui a pour but essentiel de:

- Rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre;
- Débattre de toutes les questions intéressant plusieurs services;
- Tendrer à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

Organe direct de la Municipalité, le Secrétariat municipal est chargé de la tenue des procès-verbaux de celle-ci, de la rédaction des préavis des divers dicastères et de la correspondance de la Municipalité. Il assure également la liaison avec le Conseil communal, venant en appui au Bureau du Conseil pour certaines tâches administratives. Il soutient le Bureau électoral lors des votations et élections. Enfin, le Secrétariat municipal comprend les divisions des Ressources Humaines (RH), informatique, promotion économique, communication et sport, en plus des activités de l'administration générale.

L'administration générale est chargée de la réception et du standard téléphonique, de la correspondance, du service dentaire scolaire, du service des naturalisations, des assurances (personnel, véhicules, autres dommages), de la saisie des bulletins de vote, du service de la mobilité, de l'établissement de divers documents et déclarations ainsi que des affaires culturelles et des archives communales.

MANIFESTATIONS

Il implique au Secrétariat municipal de gérer les réservations des différentes salles (gym et autres), des refuges, du matériel communal, ainsi que des salles de conférences ou de travail.

Dans le Canton de Vaud, toute manifestation de plus de 100 personnes, impliquant une emprise sur la voie publique ou pouvant générer des nuisances, doit obtenir une autorisation et doit être annoncée sur le portail cantonal des manifestations (POCAMA). Cette année, 103 demandes POCAMA ont été traitées.

Le Secrétariat municipal se charge également de la coordination et des réservations des manifestations ayant lieu sur le territoire communal. Pour l'année écoulée, on relève un engouement particulier d'après pandémie.

En effet les sociétés sportives auront organisé plusieurs manifestations:

- Départ d'une étape du Tour de France;
- Courses cyclistes;
- Fête de lutte;
- Concours équestre;
- Match et tournoi de basket, unihockey et volley;
- Différentes courses pédestres;
- Rallye du chablais;
- Etc.

Les événements culturels étaient également de retour avec:

- Les expositions de l'espace Graffenried;
- Drôle de balade
- Les représentations du théâtre WAOUW;
- Les concerts d'Aigl'In Music;
- La Fête médiévale.

Les manifestations usuelles telles que le 1^{er} août, la réception des nouveaux habitants, la Braderie, les marchés et chantées de Noël ont pu être réorganisées pour notre plus grand plaisir.

A noter également que tous les refuges ont été occupés quasiment tous les week-ends de l'année!

RESSOURCES HUMAINES

INTRODUCTION

L'année 2022, entre cartons, cours de management et recrutements.

Le printemps 2022 aura demandé à l'ensemble des collaborateurs de la Ville d'Aigle d'user de compétences spécifiques en matière de déménagements. En effet, les bureaux des services administratifs se sont installés temporairement au Grand-Chêne 1, près du site de l'ancien Hôpital.

L'année 2022 a également permis de voir éclore l'organisation, tant pour l'exécutif communal que pour tous les chefs de services, divisions et responsables, des cours de management permettant de parler un langage commun en termes de gestion d'équipe. Innovation d'une Commune qui bouge puisqu'Aigle est la première Ville vaudoise à avoir formé l'ensemble de ses managers.

«Individuellement nous sommes une goutte d'eau. Ensemble, nous sommes un océan» et c'est en ces termes que la division RH peut qualifier l'année écoulée.

En effet, si le changement (déménagement ou remise en question inspirée par un cours) est difficile au début et peut être compliqué au milieu, il demeure bien souvent porteur de magnifiques idées, d'échanges et permet d'avoir une vision « nouvelle » de la structure ou du cadre de vie professionnel dans lequel on exerce.

ORGANISATION DE LA DIVISION

La division est composée d'une personne à 90 % et de l'aide d'un apprenti employé de commerce, dévolu aux ressources humaines et au secrétariat municipal.

GESTION ADMINISTRATIVE RELATIVE AU CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

La division des ressources humaines a soumis 81 propositions de décisions à la Municipalité, relatives à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaires, changements de taux d'activité, règlements, formation, etc.).

La division a répondu à 141 postulations spontanées (version papier et courriel) pour tout type d'emploi.

FORMATION CONTINUE ET INITIALE

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont également restés une priorité. En ce qui concerne la formation de base des apprentis, la Commune d'Aigle reste une entreprise formatrice très impliquée puisqu'elle compte, à ce jour, 3 apprenti/es employé/es de commerce, une stagiaire 3 + 1, deux apprentis forestier-bûcherons et un apprenti agent d'exploitation.

A cet égard, l'engagement des formateurs est à nouveau à saluer.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

DONNÉES GÉNÉRALES – COMPOSITION DU PERSONNEL

La moyenne d'âge des collaborateurs de la Ville est actuellement de 47.4 ans (47.43).

L'ancienneté moyenne s'élève à 11 ans (11.35).

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE

70.20 EPT pour 80 collaborateurs (ne sont pas comptés dans ce chiffre les 21 auxiliaires et 7 apprentis / stagiaires). Soit un total, y compris auxiliaires et apprentis, de 108 personnes.

Durant l'année 2022, la Ville a engagé :

- En Contrat de durée indéterminé, 9 nouveaux collaborateurs dont quatre femme ;
- En Contrat de durée déterminée, 1 nouveau collaborateur.

Elle a enregistré :

- Le départ de 9 collaborateurs, dont deux femmes ;

Soit, un turn-over de 8 % (ne sont pas compris dans ce turn-over les engagements et départs d'auxiliaires ou d'apprentis).

Dicastère	EPT
Administration générale, territoire et économie	12.88
Cohésion sociale, transports et assainissement	2.18
Finances, sécurité et travaux publics	26.85
Environnement et mobilité, service à la population et patrimoine	10.03
Bâtiments, sport et construction	18.26
Total	70.02*

* Il faut tenir compte du fait que certains collaborateurs ont des pourcentages de travail répartis dans plusieurs dicastères.

JUBILAIRES

- 5 collaborateurs ont fêté 5 ans d'activité ;
- 4 collaborateurs ont fêté 10 ans d'activité ;
- 1 collaborateur a fêté 15 ans d'activité ;
- 3 collaborateurs ont fêté 20 ans d'activité ;
- 1 collaborateur a fêté 30 ans d'activité ;
- 2 collaborateurs ont fêté 35 ans d'activité.

DIVISION INFORMATIQUE

RESSOURCES

La division informatique est composée d'un 0.9 EPT

PARC INFORMATIQUE

Le parc informatique géré par la division informatique se compose de :

- 94 ordinateurs ;
- 23 systèmes d'impression ;
- 33 serveurs physique et virtuels ;
- 103 comptes de messageries (sans alias).

DÉMÉNAGEMENTS

Le déménagement de l'administration communale, de l'office des poursuites et de la justice de paix a été préparé méticuleusement et le transfert des services a été un succès.

L'hôtel de ville à la Place du Marché 1 restant le point central de toutes les fibres communales et cantonales, il a fallu non seulement maintenir les autres services en fonction, mais aussi déplacer les arrivées des fibres dans le bâtiment et les armoires informatiques car tout était dans les zones à démolir de l'hôtel de ville. Plusieurs interventions de nuit ont été nécessaires pour réaliser les changements qui rendront les services de l'administration indépendants des travaux.

SYSTÈME QUALITÉ

Pour l'obtention du label CyberSafe, un système qualité de la sécurité informatique a été mis en place. Le document central, la politique de sécurité de l'information a été rédigé et validé par la Municipalité puis communiqué à l'ensemble des collaborateurs ayant accès à l'informatique.

FICHER DES ENTREPRISES

Le Fichier des entreprises, disponible sur le site internet de la ville d'Aigle, a fait peau neuve. La nouvelle version de ce service voit son utilisation facilitée et la sécurité des données stockées grandement améliorée.

DIVISION INFORMATIQUE

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

Beaucoup d'améliorations ont été apportées au réseau informatique de l'administration communale, dont notamment :

- Le renforcement des sauvegardes actuelles par un système de sauvegardes immuables, c'est-à-dire des sauvegardes externalisées (en Suisse !) qui ne peuvent être altérées en cas de compromission du système informatique. Même si l'attaquant avait tous les accès, il ne pourrait pas détruire ou altérer ces sauvegardes immuables;
- La mise en place d'un système de gestion de parc informatique, contrôlant l'état de tout poste informatique : Mises à jour en retard, état de l'antivirus, changement de matériel, installation de nouveaux programmes, etc.;
- Mise en place de solutions d'authentification à facteur multiple dans certaines applications métier.

COMMUNICATION

LE TOUR DE FRANCE

Aigle étant la ville de départ de la 9^e étape du Tour de France 2022, beaucoup d'informations et communications ont été concentrées sur le site de la Commune, aigle.ch. Ce dernier a connu une hausse spectaculaire en termes de fréquentation. Les chiffres enregistrés en juillet ont littéralement bondi avec une audience en hausse de plus de 65 %. La rubrique dédiée au Tour de France a été la plus consultée, totalisant à elle seule 12 % des pages les plus vues. Celles consacrées au parcours ont obtenu le plus grand nombre de sessions.

LA GUERRE EN UKRAINE

À la suite de l'invasion russe le 24 février, Aigle, à l'instar d'autres communes romandes, a souhaité marquer sa solidarité avec l'Ukraine. Une illumination du Château d'Aigle a affiché les couleurs du drapeau ukrainien pendant une semaine et à cette occasion, un photographe professionnel a réalisé des vues du Château par drone. L'information à disposition des familles et réfugiés de guerre a été adaptée sur le site de la Commune, en collaboration avec l'Espace AMIS et une page dédiée sur le site aigle.ch est accessible à l'adresse www.aigle.ch/helpukraine.



Le Château d'Aigle aux couleurs du drapeau ukrainien.

© David Maréchal

COMMUNICATION

RENTRÉE SCOLAIRE

Une fois n'est pas coutume, la rentrée scolaire d'août 2022 a nécessité la création d'une communication spécifique de la part de la Commune sous la forme d'un flyer. Celui-ci a été largement distribué aux parents des élèves afin qu'ils obtiennent toutes les données en lien avec la nouvelle répartition des classes par site scolaire, ainsi que les horaires du bus Mobichablais et les possibilités d'accueil dans les UAPE et réfectoires. Une rubrique sur le site internet de la Commune a été créée pour accompagner cette rentrée à l'enseigne de www.aigle.ch/ecocycleparsite. Elle présentait une FAQ pour faciliter les réponses aux demandes des parents.

CRISE ÉNERGÉTIQUE

En octobre, à la suite des recommandations de la Confédération et du Canton, la Municipalité d'Aigle a annoncé toute une série de mesures d'économie d'énergies afin de prévenir les risques de pénurie d'électricité et de gaz et éviter ainsi l'instauration de contingentement ou de coupures prolongées sur le territoire communal. Dans la foulée, les informations ont été communiquées via la création d'une rubrique spécifique sur le site internet www.aigle.ch/penurie. Celle-ci est régulièrement alimentée par les informations et les cartes provenant des diverses instances, cantonales, fédérales ou des services communaux.

Sur plan des ressources naturelles, la situation a également nécessité des actions de communication particulières. La sécheresse qui a sévit en été ainsi que la canicule ont contraint les autorités aiglonnes à instaurer des restrictions de consommations d'eau, parmi les premières à être annoncées dans le Canton. Ces mesures ont également été communiquées par des spots radio et des informations fournies aux médias.

Les énergies renouvelables ont représenté un autre volet important de la communication tout au long de l'année 2022. Le projet de chauffage à distance avec SATOM SA et son déploiement à Aigle ont donné lieu à plusieurs communiqués de presse, toujours en coordination avec le comité de pilotage. L'organisation d'une matinée d'information publique sur le thermoréseau à la salle des Glariers le 10 décembre a connu une excellente fréquentation, montrant par là que les habitantes et habitants ainsi que les entreprises sont intéressées par le développement de cette thématique, que la crise énergétique actuelle rend d'autant plus essentielle.



Stands d'information sur le projet de chauffage à distance avec SATOM SA.

CULTURE

ESPACE GRAFFENRIED

En 2022, l'Espace Graffenried a géré un tournus complet de son équipe, à savoir :

- L'engagement, en mars, de Chloé Cordonier, détentrice d'un Master en Études muséales à l'Université de Neuchâtel (2018) et d'un Bachelor of Arts en lettres et sciences sociales (UNINE, 2013), pour remplacer Maéva Besse lors de son congé maternité;
- L'engagement, en août, de Marie Dussex, étudiante en droit de l'art, niveau Bachelor, à l'UNIGE, au poste d'auxiliaire en gardiennage et médiation culturelle à l'Espace Graffenried pour remplacer Christophe Jorod démissionnaire au 31.07.2022.

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 sont encore perceptibles en regard de la fréquentation des six expositions au cours de l'année. 2022 se qualifie par une légère baisse des visiteurs durant la canicule de l'été, tout en reprenant avec force lors de la nouvelle exposition de l'automne. 1671 entrées ont été comptabilisées. La collaboration avec de grandes institutions muséales du Canton s'est renforcée et l'Espace Graffenried a pu compter avec les prêts provenant du Musée Jenisch à Vevey et du MCBA, Plateforme 10 à Lausanne. L'année 2022 a aussi été enrichie par des performances artistiques en direct – une première! – lors du vernissage et du finissage de l'exposition organisée avec les diplômés de l'Ecole de design et Haute Ecole d'art du Valais (EDHEA).

Les expositions ci-dessous ont été organisées :

■ **Frédéric Rouge et l'Ecole de Savièse**

Silhouettes bucoliques
24.09.2021 – 6.03.2022
Salles du 1^{er} étage

■ **EDHEA**

Le printemps sera radieux
1.04.2022 – 4.09.2022
Salles du 1^{er} étage

■ **Barbara Cardinale**

Vrai-faux
1.04.2022 – 19.06.2022
Salle du rez-de-chaussée

■ **Patrick Gilliéron Lopreno**

Champs
30.06.22 – 4.09.22
Salle du rez-de-chaussée

■ **Louis Rivier**

Derrière le paysage
7.10.22 – 5.03.23
Salles du 1^{er} étage

■ **Tami Hopf**

Ancrée
7.10.2022 – 8.01.2023
Salle du rez-de-chaussée



Tami Hopf, sans titre, 2022.
© Tami Hopf



Barbara Cardinale « Vrai-faux ».
© Espace Graffenried

CULTURE

INVENTAIRE

Entrepris en 2019, l'inventaire catalogué et documenté des œuvres appartenant à la Commune a dépassé le cap des 200 pièces en cours d'année 2022. Il constitue un outil pertinent pour l'estimation et les recherches, permettant de suivre une ligne cohérente en termes d'acquisition d'œuvres. La Commune s'est vu proposer plusieurs tableaux et vitraux signés du peintre Frédéric Rouge (1867 – 1950), qui sont venus compléter la collection communale, après quelques travaux de restauration ou rafraîchissement.

SAISONS CULTURELLES D'AIGLE

Une coordination s'est créée autour de trois pôles culturels professionnels aiglons pour rassembler les concerts, spectacles et expositions au programme de la saison 2022-2023: il s'agit du Théâtre Waouw, de l'Association des Amis de la musique d'Aigle et du Chablais et de l'Espace Graffenried. À l'enseigne des «Saisons culturelles d'Aigle», un agenda de la saison 2022 – 2023 a été imprimé et diffusé. Il est également en ligne sur le site www.aigle-culture.ch.



Conférence de presse avec Jean-Paul Felley, commissaire de l'exposition «EDHEA. Le printemps sera radieux».

© LDD

PROMOTION ÉCONOMIQUE

La promotion économique a pour vocation de soutenir le tissu économique aiglon. Une manière de le faire consiste à mettre à disposition des entreprises des terrains pour leur permettre de se développer ou de s'implanter à Aigle. En 2022, ce sont près de 26 prospects (contre 15 en 2021) qui ont été approchés et à qui il a été présenté des options d'implantations sur le territoire aiglon. Beaucoup de ces contacts n'aboutissent pas, soit parce que les critères retenus par la Municipalité (favoriser l'emploi au détriment de vente «à tout prix») ne conviennent pas, soit en raison de l'inadéquation de l'offre de terrains communaux avec la demande, soit simplement parce que le choix du demandeur s'est porté sur un autre site. Ces entreprises sont soit des contacts directs de membres de la Municipalité ou de l'administration, soit sont apportés par les organes de la promotion économique cantonale (Chablais Région, SPEI, Innovaud, etc.). Dans ce contexte, les opérations suivantes ont été signées en 2022:

- Octroi d'un DDP sur une fraction de la parcelle N° 2839; (nouvelle parcelle N° 4000) à Camétian Courtage Sàrl;
- Vente de la parcelle N° 3997 à Centre de formation Moto Chablais Riviera SA (préavis N° 2021-26);
- Achat d'une fraction de la parcelle N° 1241 à Zwahlen & Mayr SA (préavis N° 2022-01);
- Vente de la parcelle N° 1145 à CFF SA (Préavis N° 2022-16);
- Diverses emprises destinées au domaine public.

Malgré les nombreux projets en cours et les promesses de vente signées, ce petit nombre d'opérations réalisées s'explique notamment par la complexité de certains dossiers et la situation sanitaire générale qui a vu les entreprises se concentrer sur d'autres priorités.

REGISTRE COMMUNAL DES ENTREPRISES

Depuis le 1^{er} janvier 2006, en application de la Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques, chaque commune a l'obligation de tenir un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Pour répondre à cette demande légale, la Commune d'Aigle avait mis en place une base de données centralisée accessible en ligne sur le site www.aigle.ch. Initialement confiée à l'Office communal du travail, la gestion et l'administration de cette base de données a été déléguée à Chablais Région cette année, sous la supervision du Délégué à la promotion économique.

Cette base de données, modernisée en 2022, regroupe 1'477 entreprises et entités inscrites à Aigle. Une mise à jour et une épuration de la base est prévue en 2023.

DÉLÉGUÉ AU SPORT

2022 a été sans conteste, l'année du vélo! Lancée par le Canton de Vaud ainsi que les villes de Lausanne et Aigle, la campagne de promotion du vélo avait pour objectif de réunir la population autour du cyclisme en général et sous toutes ses formes (accueil de manifestations d'envergure et développement de la mobilité douce).

2022 marque également la deuxième année de mise en application du Plan stratégique des sports et une première année sans restrictions sanitaires.

L'organisation du départ de la 9^e étape du Tour de France à Aigle le 10 juillet 2022 a été un travail conséquent pour le coordinateur sur le premier semestre de l'année.



Tour de France.
© Zouhri

DÉLÉGUÉ AU SPORT

PROMOTION DU SPORT POUR TOUS

OFFRE SPORTIVE COMMUNALE

L'offre sportive communale continue de se développer et séduit davantage de monde. Ce programme s'intègre dans la volonté de valoriser l'activité physique comme facteur de santé avec la mise sur pied des activités suivantes:

- Aigle Morning Run;
- Camp MS Sports;
- FreeSport;
- Gym Poussette;
- Je cours pour ma forme;
- Gymnastique séniors (+65);
- Urban Training.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Aigle a accueilli et organisé plusieurs manifestations sportives, dont une majorité liée au cyclisme.

La course à pied «A travers Aigle» s'est déroulée dans la zone sportive des Glariers le jeudi 14 avril en journée avec la participation de tous les élèves de l'EPS Aigle et en soirée pour les adultes.

Le comité d'organisation local du Tour de France et le Centre Mondial du cyclisme ont organisé le départ de deux étapes successives du Tour de Romandie:

- 30 avril, l'étape reine Aigle–Zinal;
- 1^{er} mai, contre-la-montre Aigle (CMC)–Villars.

L'action nationale de la Suisse Bouge a été organisée durant la semaine du 16 au 20 mai avec l'ouverture des portes des sociétés sportives et le samedi 21 mai pour une journée polysportive aux Glariers avec au programme (match de football, athlétisme, biathlon d'été, pétanque et beach-volley).

Le 29 mai, le club cyclophile d'Aigle a organisé la dernière étape de la course cycliste du Tour du Pays de Vaud avec un départ et une arrivée au centre-ville d'Aigle.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le terrain de sport de la Planchette a été inauguré le 21 mai 2022. Cet espace en accès libre à toute la population permet de pratiquer les jeux de ballons ainsi que l'athlétisme, le tennis de table et le street workout. Il est destiné en priorité aux activités scolaires les journées de semaine et à la population en soirée et les week-ends.

Le terrain de sport des Glariers, réservé jusqu'ici aux activités scolaires et encadrées (club) a vu sa partie amont ouverte au public dès le mois de mai 2022. Afin de pouvoir pratiquer une multitude d'activités une Box-up (casier à matériel connecté) a été installée et permet à la population d'avoir accès gratuitement à du matériel sportif.

AIGLE, PÔLE MONDIAL DU CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE À AIGLE

À la suite de l'annonce officielle à Paris le 14 octobre 2021, un comité d'organisation local s'est rapidement créé sous l'impulsion de G.Devaud, Ainsi, un comité directeur d'une vingtaine de personnes s'est formé afin d'organiser le départ de la 9^e étape du Tour de France 2022 à Aigle ainsi que la coordination sur l'ensemble du tracé en Suisse (183 km).

Des commissions de travail (services, sécurité, publics/riverains, technique, hospitalité, communication, promotion, animations, développement durable) ont travaillé durant 9 mois pour offrir une immense fête populaire le 10 juillet en plein centre-ville d'Aigle.

Ce dimanche si attendu, la météo était au rendez-vous. C'est ainsi que les 12'000 spectateurs ont pu assister à la présentation des équipes sur le podium signature, de voir deux passages de la caravane ainsi que le départ des cyclistes. Quatre heures plus tard, les coureurs repassaient par Aigle après 160 km de course avant de s'attaquer au Pas de Morgins.

ENCOURAGEMENT À LA PRATIQUE DU VÉLO

Les synergies avec le Centre Mondial du Cyclisme sont fréquentes et cette année, ce dernier fêtait ses 20 ans d'existence. 120 élèves de l'EPS Aigle ont été invités à des présentations et initiations le 14 avril.

Les 3 et 4 juin, la ville et le CMC ont fêté la journée internationale de la bicyclette en proposant plusieurs activités aux élèves et à la population sur les deux sites.

PRO VÉLO

Aigle collabore avec PRO VELO et ses actions visant à l'encouragement de la pratique du vélo:

- Bike2school (EPS Aigle)
- BikeToWork (Commune d'Aigle)
- Cyclomania (Chablais)



Tour de France.

© Zouhri

OFFICE DE LA POPULATION

RAPPORT DE GESTION 2022
OFFICE DE LA POPULATION

Le bureau de l'Office de la population a enregistré 1'194 arrivées et 961 départs en 2022. Il y a eu 557 changements d'adresse au sein de la Commune toute nationalité confondue. Ceci représente un 5.08 % de la population aiglonne.

Le recensement de la population, au 31 décembre 2022, a permis de dénombrer 10'952 habitants, soit une augmentation de 122 personnes par rapport à 2021.

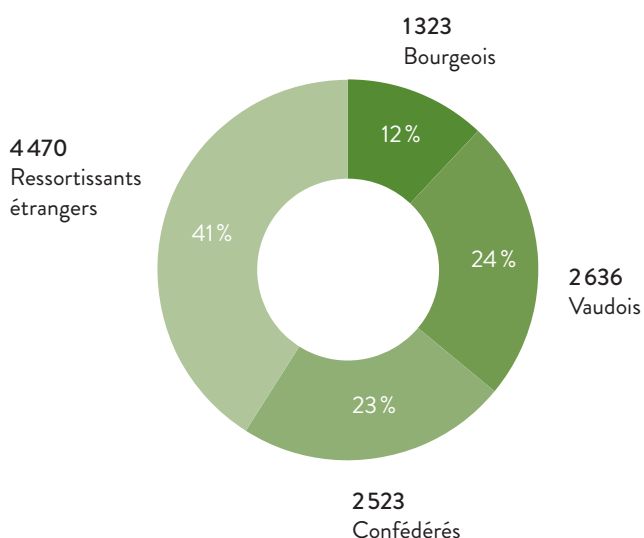
Le nombre de ménages est passé de 4'858 en 2021 à 4'980 en 2022.

CARNET ROSE / CARNET NOIR

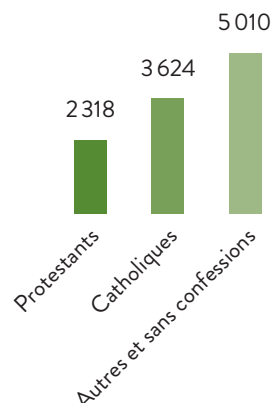
Ont été enregistrés:

	2022	2021
Naissances suisses	66	77
Naissances étrangères	46	63
Mariages	67	42
Décès	96	81
Divorces	33	41
Ménages	4 980	4 858
Naturalisations	50	51

RÉPARTITION DES HABITANTS



RÉPARTITION DES CONFESSIONS



AUTORISATIONS

Au cours de l'année 2022, le Bureau des étrangers a délivré et renouvelé les permis étrangers suivants:

Permis L / AELE	89
Annuels (Permis B)	832
Établissements (Permis C)	880
Courte durée (Permis L)	30
Certificats d'hébergement	32
Permis N + F	310
Refus	3
Demande de maintien du permis C	13
Total	2 189

D'autre part, il a été transmis 3'677 cas sur un total de 4'470 étrangers à l'Office cantonal des étrangers à Lausanne. Ceci représente un taux de 82.25 %.

Ces dossiers concernent les demandes de permis lors d'arrivée, les demandes de renouvellement de permis, les changements d'adresse, les changements d'état civil, les départs ainsi que la transmission de documents pour compléter des dossiers.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

L'accord du 11 avril 1983 repose sur le principe de l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers dans l'Etat où ils sont domiciliés; cet Etat doit toutefois verser dans le pays où s'exerce l'activité lucrative dépendante, une compensation financière équivalente à 4.5 % de la masse salariale brute.

Au total, notre commune compte 374 frontaliers. Ces travailleurs sont occupés par 71 entreprises. Ces entreprises sont toutes situées sur le territoire de la Commune d'Aigle. Le montant servant de base pour le calcul de la répartition de l'impôt frontalier se monte à Fr. 25 041 885.71 pour 2021, soit une diminution de Fr. 1 115 350.44 par rapport à l'année précédente.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS 2022

- Contre la modification de la loi sur la transplantation / 10 signatures
- Contre la modification de la loi sur le cinéma / 44 signatures
- Contre l'arrêté fédéral portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne relatif au corps européen de garde-frontière et de garde-côtes / 7 signatures
- Stop au hold-up fiscal de la finance / 37 signatures
- Stop F-35 / 54 signatures
- Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse / 173 signatures
- Sauvons le Mormont / 107 signatures
- Contre le démantèlement de l'AVS / 87 signatures
- Pour un congé parental vaudois / 234 signatures
- Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise / 185 signatures
- Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil / 177 signatures
- Pour une politique équitable en matière d'énergie et de climat / 17 signatures
- Pour un jour de réflexion avant tout avortement / 35 signatures
- Pour la protection des bébés viables en dehors de l'utérus / 6 signatures
- Pour une économie responsable respectant les limites planétaires / 31 signatures
- Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et abordable pour tous / 49 signatures
- Pour une Suisse qui s'engage / 6 signatures
- Référendum Communal : modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique / 1'653 signatures
- Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés / 22 signatures
- Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés / 17 signatures
- L'argent liquide c'est plus de liberté / 39 signatures
- Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement / 8 signatures

Total des signatures contrôlées

2'998

DIVISION DES BÂTIMENTS

PROJETS COMMUNAUX

SITES SCOLAIRES

La Division a poursuivi les travaux d'aménagements extérieurs sur le site scolaire de la Planchette. Elle a accompagné les déménagements des classes et les différents travaux liés au regroupement des sites par cycle.

Les travaux de réfections dans le collège de la Grande Eau et des sanitaires du collège 54 ont également été réalisés durant cette période

EEG (ESPACE EVENEMENTS DES GLARIERS)

Durant l'année 2022, la réalisation de l'EEG a été mis en suspens le temps que la Division Urbanisme puisse faire une nouvelle planification pour le site (voir Division Urbanisme mobilité et paysage).

HÔTEL DE VILLE

La Division a organisé le déménagement de toute l'administration cantonale et communale sur le site de l'ancien hôpital.

Les travaux de l'Hôtel de Ville ont pu démarrer en commençant par la rénovation du bâtiment C en Hôtel de Police.

GARAGE DES ALPES

Les travaux pour changer les garages situés sur une parcelle communale ont été réalisés durant l'année 2022.

**TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS
ET ENTRETIEN GÉNÉRAL**

Sur le budget alloué pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments, la Division des Bâtiments a poursuivi l'actualisation du patrimoine communal, avec la préparation des travaux de transformation à la caserne SDIS, l'aménagement de douches dans l'abri PC des Glariers, la mise en location après faillite de l'Espace Junior des locaux de Novassalles, la mise en location de la surface commerciale du magasin de fleurs à Farel 1.

Elle a également accompagné la mise en place des mesures pour économiser l'énergie dans les bâtiments et participer au plan Inopia en cas de pénurie d'énergie.

La Division a assuré le suivi des travaux d'amélioration acoustique de la Confédération sur le bâtiment en Péchaud et finalisé la réfection de la façade de la médiathèque.

Le budget alloué a également permis de mandater des entreprises pour effectuer les réparations nécessaires et de répondre au bon fonctionnement des installations.

La Division a procédé à l'aménagement du terrain de sport aux Glariers et à son ouverture au public.

DIVISION POLICE DES CONSTRUCTIONS

La division de la Police des Constructions a traité 233 dossiers sans compter le traitement de diverses demandes d'information de la part de résidents ou d'architectes. 47 dossiers ont été déposés pour enquête publique dont 9 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations nécessitant ainsi un suivi particulier. Le recours à des procédures juridiques a été rendu nécessaire pour 9 dossiers déposés.

Par ailleurs, la division a géré les dossiers dans les domaines suivants:

- Solaire 58;
- Demande préalable 33;
- Mise en conformité 5;
- De minime importance 52;
- Dispensé d'enquête 52;
- Fractionnement 7;
- Dossiers cantonaux 5;
- Circulation CAMAC 21;
- AEAI 3;
- Salubrité 2.

Il faut également relever que la division a reçu plus 4'700 téléphones pour demandes de renseignements.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Cette commission veille à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, de la voirie et des piscines publiques. Elle est désignée par la Municipalité dont elle est l'organe de préavis. Elle est composée de M. Saharaoui, Président, du Dr. Bernard Le Denmat, médecin, de M. Déglise, spécialiste des constructions et M^{me} Cynthia Roulin.

Elle a été sollicitée 3 fois. Le bâtiment situé au Ch. de Pré d'Emoz 9-11-13-15 nous pose régulièrement des problèmes d'ordre de droit privé.

Nous avons également une convention avec la Commune d'Yverne et la Commune de Corbeyrier où nous n'avons pas eu encore à intervenir.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (MSST)

En 2022, les campagnes contre la grippe et la gastro pour le personnel n'ont pas été reconduites, car les gestes barrières ainsi que le télétravail issu du COVID-19 ont été suffisants.

Nous avons également terminé la MSST du service de la forêt qui a été présenté à la Municipalité le 14 février 2022. Un cours de sensibilisation pour tout le personnel communal a été mis sur pied concernant leur équilibre ainsi que leur attention et permettant en même temps de diminuer les douleurs dorsales. Ce cours a été plébiscité par le personnel et sera reconduit dans 2 ans.

Le «Comité de sécurité interne» est composé d'un coordinateur de sécurité, d'un représentant de la Municipalité, d'un représentant du personnel, d'un représentant de l'APCA et de quatre représentants des services à risques, soit au total 8 membres. Les buts de ce comité sont:

- Faire évoluer la culture de la sécurité aux postes de travail;
- Promouvoir la prévention des accidents;
- Améliorer l'hygiène de travail au sein de l'administration communale;
- Accroître la capacité des employés à résoudre dans un esprit de collaboration les questions liées à la santé et la sécurité au travail;
- Donner les orientations annuelles;
- La MSST du service de la Forêt arrive à son terme.

Divers contrôles ont été effectués aux places de travail par le délégué et un certain nombre de corrections ont été apportées.

DIVISION POLICE DES CONSTRUCTIONS

INSPECTORAT DES CHANTIERS

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mars 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC). Son application incombe aux municipalités. Dans notre cas, les communes de Lavey-Morcles, Bex, Gryon, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Leysin, Yverne, Corbeyrier, Chessel et Château d'Oex ont chargé notre service, par convention, d'assumer cette tâche.

En 2022, 62 visites ou séances de chantiers ont été effectuées selon le tableau suivant.

Commune	Visites	
	2022	2021
Aigle	49	54
Bex	9	3
Lavey-Morcles	1	2
Gryon	0	0
Ollon	1	1
Ormont-Dessous	0	0
Ormont-Dessus	0	0
Leysin	0	0
Yverne	2	1
Corbeyrier	0	0
Château d'Oex	0	0
Chessel	0	0

Ne sont pas comptées dans le tableau ci-dessus, les séances concernant la signalisation de chantier sur la commune d'Aigle estimées à une vingtaine.

BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Le délégué a répondu aux citoyens concernant les sujets en rapport avec la prévention dans l'habitat, le sport et les loisirs et la prévention routière.

Un contrôle régulier des places de jeux, propriété de la commune d'Aigle, a été effectué par le menuisier de la commune et des corrections ont été apportées par le service de voirie.

Il a été également consulté sur le changement et l'achat de nouveaux jeux.

Dans le cadre de la circulation routière il a été consulté à plusieurs reprises par l'EPOC et le service de l'urbanisme.

PROTECTION INCENDIE

Un contrôle systématique des mises à l'enquête a été effectué par le délégué, ainsi que l'orientation de personnes qui posaient des questions concernant la prévention incendie.

Le ramonage des cheminées ainsi que le contrôle par le ramoneur ont été suivi par le service. Il est à rappeler que selon l'art. 6 de la loi sur la prévention des incendies et des dangers résultant des éléments naturels (LPIEN), la Municipalité veille à l'application de la législation cantonale afin de prévenir des dangers d'incendie.

Il incombe également au service le contrôle des locaux abritant les cafés-restaurants ainsi que les lieux de prostitution à chaque nouvelle demande de patente ou de licence. Une vingtaine de lieux ont ainsi été visités.

DIVISION DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN CLIMAT

L'année 2022 a été marquée par l'engagement d'un délégué au plan énergie et climat communal à 90 %. La reprise des tâches et projets s'est échelonnée d'octobre à novembre. Afin d'accompagner l'élaboration du plan climat communal et celui d'un plan directeur pour la nature et la biodiversité, des cahiers des charges ont été établis dès le mois d'octobre. Les mandats ont été confiés rapidement. Une séance de lancement a pu être organisée juste avant Noël avec les deux bureaux qui accompagneront la commune.

EXEMPLARITÉ

Dans le cadre de son plan climat, la Municipalité a décidé de mettre en place un programme d'exemplarité de l'administration communale. Il s'agira dans un premier temps d'établir un état des lieux des achats et des pratiques actuelles. Ce programme sera développé et mis en œuvre progressivement dans le courant de l'année 2023 en s'appuyant sur le Standard achats 2021 (Cité de l'énergie) adopté par la Municipalité.

VILLE VERTE

Les synergies sont importantes entre l'élaboration du Plan directeur nature et biodiversité d'une part, et le processus de labellisation Ville Verte d'autre part. Le travail se poursuivra donc en 2023 avec l'espoir de pouvoir obtenir ce label dès 2024.

TABLEAU DE BORD ÉNERGIE – CLIMAT

Un tableau de bord interactif a été élaboré afin d'informer le public. Il permettra d'observer par exemple l'évolution de la consommation d'électricité et des émissions de CO₂. Sa mise en ligne est prévue dans le courant 2023.

AIGLE VILLE D'ÉNERGIES – RÉ-AUDIT CITÉ DE L'ÉNERGIE

L'engagement de la Commune pour la transition énergétique a été à nouveau reconnu et récompensé avec la remise du label Cité de l'Énergie pour la quatrième fois depuis 2009.

FONDS ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Grâce au fonds, les habitant-e-s et entreprises de la commune bénéficient d'aides financières pour la rénovation des bâtiments, la mobilité douce ainsi que la location de vaisselle réutilisable pour les manifestations. Le Fonds permet également de financer des infrastructures ou encore des projets menés par les services communaux.

En 2022, la Municipalité s'est engagée sur 55 objets en lien avec la rénovation énergétique. Elle a également versé une aide pour 44 vélos et scooters électriques. Les subventions pour l'achat de vélos électriques, des panneaux solaires et des changements de chauffages ont particulièrement progressé cette année. Au total, près Fr. 125 000 ont été promis ou versés sous forme de subventions aux propriétaires et habitant-e-s.

OPÉRATION ÉCO-LOGEMENT

En collaboration avec divers propriétaires et gérances, la commune s'est engagée dans une opération éco-logement avec le généreux soutien du Canton. Visant environ 500 logements dans des immeubles construits entre les années 60 et 90, cette action permet de bénéficier d'une visite-conseil de 30 minutes et de la mise à disposition du matériel utile afin de réaliser des économies d'énergie. Au 31 décembre, 86 visites ont été effectuées pour des économies annuelles estimées à environ 8'000 kWh d'électricité, 80'000 kWh de chaleur et près de 2'700 m³ d'eau. Près de 400 ampoules, 50 prises à interrupteur, 150 thermomètres et 250 économiseurs d'eau ont ainsi été distribués.

BORNES DE RÉPARATION VÉLO

Les trois bornes d'outils en libre-accès permettent d'entretenir ou réparer des vélos sur la route vers le travail ou durant les loisirs. Elles ont été remises en état en début d'année et feront l'objet d'un suivi dès 2023.

VOITURE ÉLECTRIQUE EN AUTOPARTAGE

En partenariat avec l'Orif Aigle, un véhicule électrique en autopartage est à disposition du personnel communal. Il est utilisé pour les déplacements professionnels et personnel avec un système de location également possible le weekend pour les collaborateurs.

DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

PLANIFICATION DIRECTRICE RÉGIONALE

La Commune d'Aigle fait partie du projet d'Agglomération du Chablais. Durant l'année 2022, «Chablais Agglo» a travaillé avec les communes vaudoises concernées à la réalisation d'un Plan directeur régional pour la gestion des zones d'activité en cours de finalisation.

Une étude de planification intercantonale a également été lancée en ce qui concerne les parkings d'échange (P+R et B+R) dans le Chablais.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM) ET PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA)

Le PDCom a été approuvé par le Conseil d'Etat le 19 janvier 2022. Sur cette base la Division a pu continuer à travailler sur son PACom pour arriver à la phase de finalisation avant l'envoi à l'examen préalable prévu début 2023.

PLANIFICATION LOCALISÉE (PPA, PDL)

La Division a travaillé à l'élaboration du plan partiel d'affectation des Glariers qui vise à affecter la zone actuellement en zone de verdure à de la zone d'utilité publique afin de pouvoir réaliser l'EEG.

La Division a également travaillé sur un plan directeur localisé afin d'accompagner le développement du site de loisirs des Glariers en collaboration avec les associations locales actives sur ce site.



Parking du Bourg.
© Zouhri

DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

ESPACES PUBLICS

La Division s'est investie dans l'élaboration et à la réalisation de projets urbains tels que prévus dans le schéma directeur des espaces publics (SDEP): place du Marché, place de la Gare, rue du Rhône, Rue du Cloître, Route des Ormonts et la Route d'Evian. Un projet de requalification de l'Avenue des Glariers a également été lancé afin d'accompagner la réalisation de l'EEG.

En ce qui concerne l'espace public charnière de la place du Marché, elle a organisé un concours sous forme de mandat d'études parallèles (MEP) aboutissant sur le Lauréat, le projet intitulé «crapaud fou». Une exposition des projets du concours s'est déroulée en mars et avril 2022. Le projet a ainsi été développé durant l'année 2022.

Le projet de la place de la Gare a également été réalisé. Les objectifs de sécurisation de la place en séparant les modes de transport et l'amélioration de l'accueil en rendant une grande partie de la place piétonne accompagné de la pose de mobilier urbain et de végétation ont ainsi été atteints. Finalement, le projet de requalification de la rue du Rhône a pu se poursuivre et le Conseil communal a adopté le projet de levée de l'opposition et transmis le dossier au canton pour approbation. S'il n'y pas de recours, le projet se réalisera en 2023. Il permettra la création d'une zone rencontre, ainsi que la plantation d'arbres sur l'axe.

Les projets routiers sur le Chemin du Grand-Chêne et de l'Hôpital, liés à la réalisation du gymnase, ont été finalisés et mis à l'enquête publique en mai-juin 2022. Ils sont coordonnés à la procédure du plan d'affectation cantonal (PAC) pour la réalisation du gymnase qui a lui aussi été mis à l'enquête mi-2022. Des oppositions ont été déposées et des séances de conciliation organisées par la commune et le canton.

MOBILITÉ

Le schéma directeur cyclable a été finalisé et transmis au Conseil communal qui en a pris acte. Ce document permet d'avoir une vision complète du réseau cyclable pour le Service. Diverses améliorations ponctuelles pour la mobilité douce ont été apportées (nouvelles bandes cyclables, stationnement vélo, etc.) dans la ville. Un projet de Rue cyclable a également été étudié et sera réalisé en début 2023.

L'observatoire de la mobilité a été lancé par la Division en 2022 et financé par le préavis du PECC adopté par le Conseil communal. La démarche vise à faire un état des lieux des enjeux liés à la mobilité sur le territoire de la commune et d'avoir ainsi des indicateurs pour les 3 prochaines années.

TRAVAUX ET VOIRIE

RAPPORT DE GESTION 2022
SERVICE DES TRAVAUX

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Parmi ceux-ci, on notera en particulier:

- Le service technique a été amené à collaborer pour la mise en route du projet de chauffage à distance avec SATOM SA;
- L'intégration du système de gestion de l'infographie et mise à jour des réseaux;
- Le suivi du dossier Rhône 3 en collaboration avec le Canton de Vaud;
- Participation à l'entreprise de correction fluviale de la Grande-Eau en collaboration avec le Canton.

DIVISION DE LA VOIRIE

Les tâches régulières du service de la voirie sont l'entretien et le nettoyage des routes, l'entretien des espaces verts, des places de jeux et du cimetière, la gestion des déchets sur tout le territoire communal, curage des différents ouvrages de récupération des eaux. Durant la période d'hiver le service s'occupe du déneigement et de la mise en place des luminaires de Noël. On peut aussi noter leurs nombreuses sollicitations lors des manifestations publiques et durant la période des vendanges.



Rives de la Grande-Eau.

© Zouhri

DIVISION DE LA VOIRIE

MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

Parmi les nombreux travaux exécutés, on peut souligner la participation du service de la voirie pour :

- La pose de 24 arceaux en inox pour vélos en ville;
- Le refuge du Fahy : construction et pose d'un box métallique pour dépôt de bois de feu;
- La reprise de mur de soutènement sur la route de Pont à la suite d'un éboulement;
- L'aménagement d'une entrée amovible pour manifestation, avec piquet métallique au parking Chevron;
- La participation du service de la voirie au montage et démontage de l'étape du Tour de France;
- Divers aménagements pour le terrain de sport des Glariers;
- La création d'une alimentation pour fontaine à eau au parc à chiens des Glariers;
- Le déplacement de deux abris bus au Chemin des Dents du Midi et Chemin du Châtelard;
- La construction des fondations en béton armé pour les structures des panneaux d'information de téléjournalisme des parkings;
- La pose de 32 potelets aux trois différentes entrées du nouveau quartier du Clos du Bourg et de 3 bornes escamotables;
- Place de pique-nique : démontage d'anciens grills et reconstruction de deux nouvelles structures.

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHETTERIE – ÉCO-POINTS

1'894 tonnes de déchets, soit une diminution de 62 tonnes par rapport à 2021, ont été livrées à la SATOM.

Les ramassages des papiers et cartons les mercredis représentent 269 tonnes, soit 22 tonnes de plus qu'en 2021.

La déchetterie a récolté :

	2019	2020	2021	2022
Papier	210t	190t	178t	156t
Carton	107t	117t	133t	110t
Déchets encombrants	547t	577t	499t	462t
Bois à recycler	315t	341t	299t	279t
Verre	160t	183t	200t	182t
PET	22t	25t	31t	28t
Ferraille	120t	133t	112t	102t
Démolition	195t	214t	211t	206t
Huile	5t	4.5t	5t	5t
Boîtes de conserve	13t	15t	16t	16t
Déchets verts	932t	798t	872t	998t
Total	2 626t	2 597.50t	2 556t	2 544t

Les Eco-points ont récolté 121 tonnes de papier carton, 174 tonnes de verres, 12 tonnes de boîtes de conserves / fer blanc et d'aluminium.

Le système Gastro Vert pour la collecte des déchets alimentaires comprend 28 points de collecte sur l'ensemble de la ville. Ce sont 3'160 levées de container qui ont été effectuées durant l'année 2022.

INFRASTRUCTURES

On notera en particulier les travaux d'infrastructure suivants:

- Démolition et reconstruction du pont de l'usine des Farettes;
- Traitement des fissures de routes repérées et mentionnées dans notre plan quinquennal d'entretien du réseau routier;
- Travaux de réaménagement de la Place de la Gare;
- Suivi de l'avancement de l'étude du projet de réaménagement de la Place du Marché;
- Suivi des études de réaménagement de l'Avenue des Ormonts et le passage direct des TPC après le pont de Revoutaz;
- Traitement des oppositions à la suite de la mise à l'enquête du réaménagement de la Rue du Rhône;
- Suivi des études pour le réaménagement des chemins de l'Hôpital et du Grand Chêne, ainsi que le passage inférieur piéton sous le pont du Chatelard;
- Avant-projet pour la réfection des services industriels et mise en séparatif de la Rue Samuel Cornut. Rédaction du préavis N° 2022-15 et demande de crédit pour la réalisation de travaux;
- Suivi de l'étude concernant le plan directeur sur l'éclairage public et rédaction du préavis N° 2022-12 pour la mise en place des mesures et demande de crédit;
- Suivi de l'étude de mobilité pour le carrefour Route de Transit et Prés d'Emoz.

SERVICE DES EAUX

On retiendra notamment les actions suivantes:

- Gestion du réseau et du système de détection des fuites et suivi des réparations. Assurer les services de piquet. 23 interventions sur des fuites ont été effectuées en 2022;
- Mise en place des nouveaux compteurs pour le relevé à distance;
- Remplacement de la conduite en fonte dans les quartiers d'habitation entre le Chemin du Sillon et Rosier;
- Mise en place d'une conduite de décharge pour la source N° 4 de Fontanney;
- Pose d'interrupteur pour pouvoir réinjecter du courant via une génératrice en cas de pénurie électrique.

ASSAINISSEMENT - STEP

Cela concerne notamment:

- Les assainissements des dossiers des entreprises industrielles et de génie civil, avec le service cantonal des eaux DGE;
- Les entretiens des canalisations, regards et stations de relevage;
- La suite des études d'une future STEP régionale AERA avec les Communes de Leysin, Yverne, Corbeyrier et Ollon;
- La pose d'interrupteurs pour pouvoir réinjecter du courant via une génératrice en cas de pénurie électrique.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service a suivi durant l'année l'entretien et le dépannage de l'ensemble des luminaires sur la commune. On peut relever tout particulièrement pour l'année 2022 les travaux suivants:

- Suivi de l'étude concernant le plan directeur sur l'éclairage public et rédaction du préavis N° 2022-12 pour la mise en place des mesures et demande de crédit;
- Mise en place de minuterie sur l'ensemble des armoires de comptage et d'alimentation de notre parc luminaire, pour répondre aux mesures d'économie d'énergie.

SERVICE DE CONCIERGERIE

Durant l'année 2022 le service a assuré les tâches courantes d'entretien et nettoyage de l'ensemble des bâtiments communaux. On peut relever ci-dessous les points importants réalisés par le service durant l'année écoulée.

MANIFESTATIONS

La conciergerie a été investie dans la mise en place de 90 manifestations publiques avec 45 locations de la Halle des Glariers et 56 locations de la salle de l'Aiglon.

De plus la division a été impliquée dans les grandes manifestations communales telles que le Tour de France 2022 ou le 1^{er} Août qui succéda à la Kermesse de la jeunesse de la Fontaine.

REFUGES COMMUNAUX

La fin des directives sanitaires a eu pour conséquence une forte reprise des locations des refuges avec 190 locations avec un nettoyage accru avant et après locations réparties sur l'année complète. Le refuge du Fahy a été maintenu ouvert toute l'année.

ARMÉE

L'armée a elle aussi mobilisé la conciergerie pour les nettoyages avant et après les occupations des abris PC de la Halle des Glariers et le logement de l'Aiglon et ceci au cours des 6 occupations de l'année 2022 dont 2 par des écoles de recrues.

FORÊTS

La sortie de crise du COVID a créé un regain d'intérêt pour les énergies renouvelables provoquant à une pénurie de bois de feu à la vente dès fin novembre.

Un printemps morose et un automne avec des prix en chute libre sur le marché des bois nous ont obligés à trouver des solutions alternatives aux débouchés de nos grumes, et, ou, à cibler des travaux pour la biodiversité et l'entretien des forêts de protection.

EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA FORÊT

- Les soins aux jeunes peuplements représentent une surface de 624 ares;
- 1'600 boutures ont été installées sur la doline du Fahy pour stabiliser le sol;
- 1'740 ares de forêt ont été traités en 2022 avec un volume martelé de 1'738 m³NT pour 1'485 tiges;
- Le volume exploité en forêt de protection est de 879 m³NT pour 835 ares;
- Les chablis (arbres renversés par le vent, la sécheresse, les intempéries et touchés par les bostryches) ont représenté le 25 % des volumes de l'année pour un total de 419 m³NT;
- Le volume des bois reconnus s'élève à 1'762 m³ de bois, les billes en grumes représentent un volume total de 819,98 m³, le bois d'énergie et d'industrie 942 m³ (soit env. 1'783'470 kWh pour du bois frais). 459 m³ ont été transportés à la déchetterie pour transformation en bois de feu. Le volume de bois de service pour les besoins communaux s'est élevé à 15 m³ de grumes. Les copeaux à usage communaux s'élèvent à environ 45 m³, les casiers à bois des places de pique-nique et les refuges ont consommé 35 st.

Un marché des bois tourmenté en début d'année suivi d'une pénurie de bois énergie en Suisse ont contribué à augmenter le prix de vente moyen de cet assortiment. La vente du bois de feu depuis la déchetterie est en augmentation de 13 % avec 376 m³ vendu. Les bassins et sculptures ont représenté un volume de vente de Fr. 4 700.

FORÊTS

BIODIVERSITÉ ET PUBLIC

- La biodiversité en forêt: au total ce sont 334 ares de surface consacrés à cette thématique;
- Poiriers sauvages et châtaigniers sont les acteurs conventionnels bénéficiaires de ces mesures. Des aménagements de lisières en faveur d'espèces cibles ont été réalisés dans la plaine du Rhône;
- La surveillance et l'entretien des mesures réalisées dans le cadre des MUT ont montré l'apparition d'espèces rares et sur liste rouge soit triton palmé et triton alpestre ainsi grenouille rieuse sur les parcelles communales. 2022 a aussi été la mise à l'enquête des nouvelles mesures pour le projet R3;
- L'entretien et le contrôle de 1083 ml d'ouvrages de protection a aussi été réalisé en amont de la route RC 705;
- Ce printemps le service forestier a collaboré à la mise en place d'un canapé forestier dans la région de Fahy;
- Cette année un passeport vacances a permis de faire découvrir la forêt aux jeunes aiglons;
- 14 nichoirs à mésanges ont été installés dans les forêts de pins afin de participer à la lutte biologique des chenilles processionnaires. Ces nichoirs ont été réalisés en collaboration avec les services communaux de la voirie.

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

«Berces du Caucase», «Buddleia», «Renoué du Japon» sont les espèces envahissantes dont le service des forêts en collaboration avec le service de la voirie, se sont occupés cette année. La renouée régresse en surface ainsi que la berce, mais le Buddleia se propage malgré la lutte intensive. Des ailantes ont commencé à envahir nos forêts et font aussi l'objet de lutte. Le séneçon du cap commence à envahir le paysage de la plaine et est une nouvelle phase de lutte. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires en forêt rend la lutte plus dure et longue pour tenter d'éradiquer les envahissantes. Au total c'est un volume de 223 h consacrées à la lutte.

TRAVAUX POUR LA VILLE

- La gestion du patrimoine arborisé de la Ville se poursuit par le remplacement d'arbres trop vieux et dangereux par des arbres pérennisant l'aspect arborisé de la ville et en recréant des îlots boisés. Ce sont 39 grands arbres, et 40 buissonnants qui ont été replantés cette année par le service des forêts;
- L'entretien de ces nouvelles plantations et l'été caniculaire a forcé l'arrosage des plants. 490 h de travail ont été consacrées à ce seul poste;
- Neige, Beach volley, pétanque, sentiers et piste Vita, entretien des barrières forestières, entretien de haies, mise à disposition du public de tables et de lieux d'accueil sont les activités principales hors forêts de cette année, en plus de l'entretien courant des grands arbres. La forêt s'est invitée en centre-ville et en ville avec l'aménagement de la place du Marché par et avec du bois et la mise en place de sapins de Noël recyclables (en pot). La crèche de Noël s'est installée au Cloître pour les Fêtes de fin d'année;
- L'ensemble de ces travaux révèle qu'un peu plus de $\frac{3}{4}$ d'un ETP du service des forêts est toujours dévolu aux travaux au bénéfice de la collectivité, avec 1'607 h faites.

VIGNES ET CAVE

L'année 2022 restera dans les mémoires pour ses températures hors normes et la sécheresse qui a sévi durant toute la période de végétation. Après un hiver relativement doux, suivi par un printemps très chaud et un été caniculaire, la vigne a plus de 20 jours d'avance sur la norme. Toutes les vignes ont subi un stress hydrique. Certaines ont nécessité un arrosage afin de garantir la qualité de la récolte voire de la sauver.

La cave communale a ouvert ses portes le vendredi 16 septembre pour terminer avec le Clos Maijoz Premier Grand Cru le lundi 26 septembre. Les droits de production sont atteints à 100 % pour le chasselas et à 60 % pour les rouges. L'excellente qualité des raisins présage un millésime d'exception.

SÉLECTION DES VINS VAUDOIS 2022

- Réserve de la commune 2021
85.2 points (Seuil Or : 90.0 – Seuil Argent : 87.7)

MONDIAL DU CHASSELAS 2022

- Réserve de la commune 2021
86.0 points (Seuil Or : 89.0 – Seuil Argent : 87.6)



Cortège de réception du Conseiller d'Etat Frédéric Borloz.

© Zouhri

PÔLE SCOLAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE

Les bibliothécaires du site DDM ont travaillé d'arrache-pied afin d'accroître la collection soit un total de 2'646 nouveaux titres. Il y a également eu la mise en place des animations pédagogiques pour tous les élèves. Au total, ce sont 220 périodes d'animations qui ont eu lieu durant l'année. A ce chiffre-là, s'ajoutent également 85 périodes d'accueils de classes sans animation. C'est-à-dire des emprunts de livres, des lectures ou des visites.

RH

Depuis mars, une nouvelle responsable M^{me} G. Kaufmann a repris les rênes de la médiathèque. Puis au mois de mai, deux nouvelles auxiliaires ont également rejoint l'équipe afin de pouvoir organiser un meilleur tournus et une plus forte présence les mercredis après-midi.

PRÊT DES LIVRES

En 2022, la médiathèque a prêté au total 68'807 documents (9'594 prêts au DDM et 59'213 au Molage) soit 4'796 prêts de plus que l'an passé. On retrouve un chiffre proche de celui de 2018. Après mise à jour du fichier, 1'309 lecteurs ont emprunté durant l'année.

COLLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Un important travail a été entrepris au Molage afin de libérer de la place dans les rayons pour les nouveautés mais aussi au grenier. Ce sont des livres abîmés ou obsolètes qui ont été retirés. Cette opération se poursuivra au fil du temps.

En parallèle, ce site a également fait l'acquisition de 2'086 nouveaux documents tous supports confondus.

Estimation de la collection du site Molage :

Albums enfant et ados	2 220 volumes
Roman enfant et ados	5 043 volumes
Roman adulte	3 043 volumes
Polars	4 458 volumes
BD / Mangas (adulte et jeunes)	3 741 volumes
Livres en langues étrangères	319 volumes
Documentaires (adultes et jeunes)	4 999 volumes
DVD (adultes et jeunes) fictions et documentaires	4 779 DVD
Livres lus	250 CD audio
Magazines	27 titres
Grenier	4 992 volumes
Divers	94 volumes
TOTAL	33 965 volumes

Les ouvrages se trouvant dans le grenier sont un stock de documents empruntables, sur demande.

Collection du site DDM :

Albums enfants et ados	420 volumes
Romans enfants et ados	2122 volumes
Lectures suivies	1065 volumes
Romans adultes	16 volumes
BD / Mangas (enfants et ados)	1288 volumes
Livres en langues étrangères	311 volumes
Documentaires	1889 volumes
Documents pédagogiques	11 volumes
DVD	66 DVD
Livres lus	33 CD audio
Magazines	6 titres
Divers	46 volumes
TOTAL	7 273 documents

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

Depuis le 1^{er} janvier, l'office communal du travail ne gère plus le fichier communal des entreprises.

Il contrôle le rôle des bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. En 2022, l'aide se monte à Fr. 61 600. Les bénéficiaires sont au nombre de 215 personnes seules ou monoparentales – 40 couples – 11 enfants.

En 2022, 25 habitants d'Aigle en EMS ont reçu un présent de la Municipalité pour un montant de Fr. 508.45.

La commission « bon de Noël » a siégé une fois dans l'année pour déterminer avec les partenaires sociaux locaux (paroisses, CMS et Armée du Salut) à qui apporter un soutien particulier en fin d'année: 13 personnes ont pu bénéficier d'un bon, pour un montant total de Fr. 1 900.

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2022.



Engin fitness avec enfants.

© Zouhri

PRÉAMBULE

En 2022, le Comité de direction s'est réuni à 13 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police du Chablais vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Sur la base de l'analyse de la législature 2016–2021, les axes stratégiques suivants ont été décidés:

- Adapter en continu notre service aux attentes citoyennes;
- Développer la coopération avec la communauté et assurer le droit à l'information;
- Rechercher en permanence l'optimisation de notre organisation;
- Assurer une collaboration cantonale étroite et cohérente.

L'année 2022 représente le dixième exercice de notre Association.

RESSOURCES HUMAINES

Au 1^{er} janvier, le corps de police était constitué de 70 (69 en 2021) personnes, soit l'équivalent de 68.53 (68,13) postes de travail à 100 %.

FORMATION

Deux aspirants ont débuté l'École de police de Savatan (EA 2022) en septembre 2022. Ils termineront cette première phase de la formation à fin août 2023. Il s'agit de Messieurs Maxime Bigler et Louis Leneuf.

Les formations continues traditionnelles ont été respectées (tir–self-défense–police de proximité–prévention –management–anitaire/massage cardiaque–DCR/LCR–etc.).

COMMISSIONS DE POLICE ET ADMINISTRATIF

Les Commissions ont tenu 4 (9) audiences, dont 2 (4) à Aigle, 1 (3) à Bex et 1 (2) à Ollon. Elles se sont réunies pour 34 dossiers: 4 (8) contestations concernant des dénonciations au Règlement de police, 16 (19) pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes, 11 (31) pour du stationnement sur biens-fonds privés et 3 (2) pour une amende d'ordre.

Au niveau administratif, 2'836 (2'702) actes de poursuites, 100 (145) mandats d'amener, 86 (106) rapports de naturalisations et 210 (138) séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont été exécutés.

ACTIVITÉS POLICE-SECOURS

Nous avons répondu à 9'243 (8'772) sollicitations, soit 25 (24) événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 693 (519) plaintes, 255 (402) accidents de circulation, 67 (74) ivresses au volant, 39 (18) dénonciations à la Loi fédérale sur les stupéfiants, 24 (21) dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers, 113 (125) dénonciations au Règlement de police et 53 (63) cas de violences domestiques.

L'opération EDINAM visant à lutter contre les dealers fait toujours partie des missions courantes. Elle garantit une présence active et ciblée aux endroits sensibles.

Cette action, conjuguée à une présence proactive et systématique aux endroits générant des nuisances et autres troubles publics sur les trois communes, a permis de canaliser ces phénomènes indésirables.

MANIFESTATIONS

333 (254) demandes d'autorisations de manifestations ont été traitées par le biais du Portail cantonal des manifestations (POCAMA). 29 (7) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel.

Nous avons délivré 204 (97) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et 33 (21) autorisations pour des lotos ou tombolas.

RADAR ET AMENDES D'ORDRE

La vitesse de quelque 1'354'098 (1'877'479) automobilistes a été contrôlée. 19'559 (14'339) d'entre eux ont été dénoncés, soit 1,44 % (0,76 %). 24'434 (21'275) amendes d'ordre ont été traitées soit : 19'167 (15'833) radar 5'267 (5'442) stationnement.

PRÉVENTION / PROXIMITÉ

Dans le domaine de la prévention scolaire, 4'026 (3'403) élèves dans 212 (203) classes des 20 sites scolaires ont été visitées. Dans le cadre de ses relations avec les établissements scolaires, notre Chargé de prévention a été amené à intervenir dans 19 cas (29) de conflits.

Coordinateur du programme RailFair à Aigle, il encadre également les marraines et les parrains de la gare d'Aigle et assure le partenariat entre les Autorités communales aiglannes, les CFF et les TPC.

L'unité de proximité a assuré 6'233 (5'907) actions (résolution de cas récurrents–rapports de naturalisation–contacts citoyens–police du commerce–contrôles entrées/sorties des classes–respect du code rural et foncier–respect des dispositions des Règlements de police–enquêtes diverses–etc.). Elle a également organisé plusieurs stands de prévention, notamment lors de manifestations en lien avec la mobilité douce, lors de la Braderie, durant la Journée nationale contre le cambriolage, la soirée d'accueil des nouveaux habitants d'Aigle



Véhicule des patrouilles de l'EPOC.
© EPOC

DIVERS

NOUVEAUX LOCAUX

Un vaste projet de rénovation de l'Hôtel de Ville d'Aigle est d'ores et déjà en œuvre depuis le début de l'été 2022. La première incidence d'envergure a prioritairement concerné les locaux que nous occupions alors, aujourd'hui partiellement détruits et qui seront réaffectés.

Dès lors l'ensemble des collaborateurs œuvrant sur le sol aiglon se verra relogé dans un véritable Hôtel de Police dans le courant du 1^{er} trimestre 2023.

INFORMATIQUE

Nous avons remplacé notre logiciel (GEFI) de traitement des amendes, des ordonnances pénales et du contentieux par les applications EPSI Pol/EPSI. En effet, le logiciel GEFI avait atteint ses limites en raison de sa vétusté, aucun développement n'ayant été réalisé depuis plusieurs années.

Le parc informatique de la Police du Chablais vaudois était majoritairement obsolète et ne permettait plus de travailler de manière optimale. Avec l'accord de nos Autorités, nous avons souscrit un contrat de location longue durée qui permettra de remplacer tous les postes nécessitant de l'être et permettra de « lisser » le coût d'un tel changement sur la durée. En parallèle, nous nous sommes dotés d'un système de protection de notre système informatique.

Le système de gestion des heures et planification a été revisité et, en 2023, un outil orienté sur la responsabilisation à tous les niveaux, vis-à-vis du temps de travail sera déployé, dès lors, les collaborateurs auront accès aux informations nécessaires à la gestion de leurs heures de travail, tandis que les ressources humaines pourront se concentrer sur les opérations de contrôle.

L'EPOC exploitait un site internet créé en 2012, ainsi qu'un service extranet pour tous nos collaborateurs. Ces outils ne correspondant plus aux normes actuelles, nous nous sommes dotés, d'une nouvelle vitrine internet et d'une interface d'aide à la conduite interne « extranet » www.police-du-chablais.ch.

A cette même adresse, le rapport de gestion complet à l'intention du Conseil Intercommunal de l'Association de Police du Chablais vaudois peut être consulté.

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

PRÉAMBULE

À la fin de l'année 2022, le Major Fabrice Rose a souhaité remettre son mandat de commandant du SDIS et mettre un terme à son activité de sapeur-pompier intervenant. Ceci après une carrière de 32 ans, dont 10 ans à la tête du SDIS Chablais.

Pour le remplacer, les Municipalités ont nommé le Capitaine Marc Taverney au grade de Major, lui confiant le commandement du SDIS Chablais. Le Lieutenant Jérémy Gigandet a été nommé au grade de Capitaine et à la fonction de Remplaçant du Commandant.

Le nouvel Etat-Major se compose de :

- Major Marc Taverney, Commandant;
- Capitaine Jérémy Gigandet, Remplaçant du Commandant;
- Capitaine Pierre Nicolau, Chef opérationnel;
- Lieutenant Didier Denoréaz, Responsable de l'instruction;
- Lieutenant Alexandre Perrier, Responsable logistique.

EFFECTIF AU 1.1.2023

Le SDIS Chablais est composé de 112 sapeurs :

- 1 Commandant;
- 14 officiers;
- 22 sous-officiers;
- 58 sapeurs;
- 16 recrues;
- 1 Quartier Maître.

Ils sont répartis entre les différents organes d'intervention :

- Direction d'intervention (3);
- Détachement de 1^{er} secours Aigle (67), dont 4 uniquement de jour;
- Détachement de 1^{er} secours Corbeyrier (15);
- Détachement d'appui (26).

INCORPORATION ET DÉMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2022

19 sapeurs ont démissionné durant l'année 2022.

16 recrues ont été engagées à la suite du recrutement du 3 novembre, 2 sapeurs sont arrivés d'un autre SDIS.

2 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) ont intégré l'école de formation du DPS Aigle. Arrivés à l'âge de 18 ans et au bénéfice d'une solide formation validée par la flamme 3, ils sont dispensés de l'année de formation des recrues.

FORMATION

La formation continue des sapeurs est partagée entre les cours cantonaux organisés par l'ECA et les formations internes mises sur pied par nos équipes de formateurs dans le SDIS.

Nos sapeurs ont suivi :

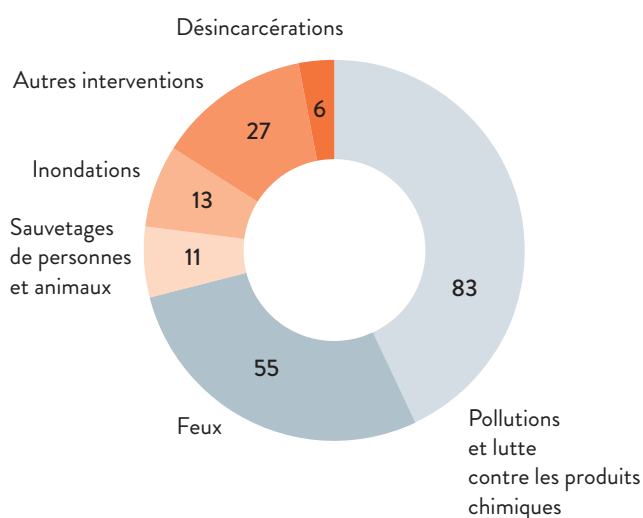
- 251 jours de cours cantonaux, soit 2077 heures;
- 825 exercices internes, soit 4942 heures répartis en 154 sessions.

Les exercices de l'école de formation des recrues ont été réalisés conjointement avec les SDIS voisins du Haut-Lac et des Salines.

La moitié des exercices de l'école de formation du détachement de premier secours a été réalisée avec le SDIS du Haut-Lac. L'autre moitié étant des exercices spécifiques aux missions de notre SDIS.

INTERVENTIONS

Un officier a été de piquet toute l'année, 24h/24h. Les week-end et jours fériés, 3 sapeurs ont complété l'effectif afin de garantir un socle sécuritaire de base. Les autres sapeurs ont été répartis dans des groupes d'alarme et se sont tenus à disposition en remplissant, leur planning de disponibilité. La disponibilité des sapeurs, ainsi que la technologie à notre service, a permis de garantir l'engagement de moyens suffisants lors de chaque intervention. En 2022, le SDIS est intervenu 195 fois, ce qui représente 1'275 sapeurs engagés pour un total de 2412 heures.



L'été 2022, sec et chaud, a conduit à une hausse des feux de forêts et broussailles et à l'inverse, à un nombre d'inondations par éléments naturels plus faible. La forte proportion des interventions de lutte contre les pollutions sur la chaussée, encore en hausse en 2022, et qui se concentrent sur les heures de la journée, impacte directement les pompiers devant quitter leur travail pour ce type d'intervention.

En plus des missions sur le territoire de nos communes, notre SDIS est appelé en renfort par les SDIS voisins. Il effectue également des missions cantonales sur un territoire étendu dans le Chablais et les Alpes vaudoises ainsi que sur l'autoroute. Citons notamment les désincarcérations, la lutte contre les pollutions et produits chimiques ou les renforts en extinction pour des feux importants.

En 2022, un total de 86 interventions hors du territoire de notre SDIS ont été réalisées.

JEUNES SAPEURS POMPIERS (JSP)

Durant l'année écoulée, les 22 JSP de notre section, âgés entre 10 et 18 ans ont réalisé 4 exercices le samedi matin, pour un total de 384 heures de formation, encadrés par des moniteurs issus du SDIS. Ils ont également participé à une journée d'instruction cantonale à Gimel ainsi qu'au rassemblement Romand des JSP à Puidoux. Tout au long de leur cursus de formation, le passage des flammes représente l'évaluation des compétences acquises.

Ont réussi leur passage en 2022:

- Flamme 1 : 3 JSP;
- Flamme 2 : 3 JSP;
- Flamme 3 : 4 JSP.

À noter que la réussite de la flamme 3 permet une intégration dès 18 ans dans l'école de formation du détachement de premier secours du SDIS.

La Fête de la courge a été organisée en caserne d'Aigle par les JSP, soutenu par le SDIS et en collaboration avec la Ludothèque, pour permettre à la population de vivre une journée dans les locaux du SDIS.

AUTRES ACTIVITÉS

CONCOURS CANTONAL ET RÉGIONAL

Le but de ces concours est de permettre aux sapeurs motivés d'entraîner leurs compétences et de les partager, jury à l'appui, lors de journées dédiées. C'est l'occasion aussi de collaborer avec des sapeurs d'autres SDIS et de partager les connaissances acquises. Ont participé en 2022:

CONCOURS CANTONAL À VILLENEUVE

- 1 équipe Motopompe du SDIS;
- 4 équipes Gymkhana du SDIS;
- 1 équipe des JSP.

CONCOURS RÉGIONAL À ST-MAURICE

- 2 équipes Motopompe du SDIS;
- 2 équipes Motopompe des JSP, dont une en collaboration avec les JSP des Salines.

TÉLÉTHON

La peluche Jules le Renard a enfin montré le bout de son museau sur les stands du Téléthon 2022. Le SDIS a tenu des points de collecte de dons à la place du Marché, à la gare CFF et au Centre Migros d'Aigle ainsi qu'au Marché artisanal de Corbeyrier. La générosité des visiteurs nous a permis de réunir Fr.4000 en faveur du Téléthon.

REMARQUES DU COMMANDANT

Pouvoir compter sur des pompiers volontaires la journée, pour remplir nos missions sécuritaires, devient de plus en plus difficile. Les contraintes professionnelles et les déplacements rendent la disponibilité des pompiers plus aléatoire.

Différentes pistes doivent être explorées afin de garantir ce service à la population. Nous travaillons par exemple à la création d'un environnement dévolu au télétravail en caserne. Il permettra aux pompiers volontaires d'y trouver un endroit adapté au télétravail, tout en étant à disposition du SDIS en cas de besoin. Nous cherchons également à sensibiliser les employeurs de la région à l'importance de libérer un employé pompiers pour intervenir au profit du SDIS. Un modèle de collaboration avec le SDIS des Salines est également en cours d'étude afin d'optimiser l'engagement de nos sapeurs.

De plus, pouvoir compter sur des employés communaux membres du SDIS et pouvant intervenir la journée est une solution à intensifier afin de continuer à garantir le standard de sécurité voulu par le législateur, le tout avec des pompiers volontaires.

LE COVID, C'EST FINI

Le 17 février 2022, la situation revient à la normale dans les écoles.

Le retour à une vie en commun libre de prescriptions sanitaires a évidemment été bienvenu. Plus de masques, plus de nombre maximum de personnes dans les réunions, retour des camps en chalet et des spectacles. Toutes les activités de l'Etablissement ont pu reprendre normalement.

EFFECTIFS ET PROVENANCES DES ÉLÈVES

L'effectif total des élèves enclassés au 15 décembre 2022 était de 1'560, en augmentation par rapport à l'année précédente de 4.5 %, répartis dans tous les degrés. L'établissement d'Aigle est probablement le plus gros du Canton, avec toutes les prestations de la 1^{re} à la 12^e année en RAC1.

1337 (+33) élèves sont résidents d'Aigle, 124 (+4) d'Yverne et 47 (+2) de Corbeyrier. Les 43 élèves des classes de raccourci 12^e année viennent de tout le district, dont 18 de notre établissement.

121 enfants résidant sur le territoire de l'Etablissement sont scolarisés ailleurs qu'à l'école publique, que ce soit en école privée, dans une autre commune ou dans une structure d'enseignement spécialisé. 52 enfants sont scolarisés à domicile, en forte croissance suite à la crise COVID.

ORGANISATION

186 personnes assurent les missions pédagogiques (enseignement, enseignement spécialisé, décanat, etc.), 13 collaboratrices et collaborateurs s'occupent de l'administration. En 2022, le financement du Canton atteindra environ Fr. 13 680 000 dans l'Etablissement scolaire d'Aigle. Dont 92 % de ce chiffre sont des salaires et le reste les moyens pédagogiques. 28 % des collaborateurs résident à Aigle, Corbeyrier ou Yverne.

Les enseignant-e-s suivant-e-s ont pris leur retraite en 2022: Mesdames Josiane Berrut, Marie Dorand, Sylviane Etter et Eliane Failletaz.

Les prestations externes en psychologie, psychomotricité et logopédie scolaire (PPLS) sont assurées par la Fondation de la Monneresse et celles de santé scolaire (infirmière) le sont par l'AVASAD.

La cérémonie des promotions a aussi retrouvé un déroulement traditionnel, tous les invités étant rassemblés dans la Halle des Glariers le 30 juin 2022, 143 élèves ont reçu un certificat de scolarité obligatoire accomplie ou une attestation.

PÉDAGOGIE

La pandémie a aussi des impacts pédagogiques à long terme par la scolarisation à domicile et des cours à distance. Les exigences de réussite ont été adaptées, augmentant artificiellement les passages d'un degré à l'autre. Les enseignants semblent aussi remarquer, empiriquement, des comportements sociaux altérés.

Engagé depuis 2018 dans le projet pilote cantonal d'école numérique, l'Etablissement primaire et secondaire d'Aigle poursuit son développement précurseur. Les formations des enseignants sont importantes au secondaire et nécessitent quelques mises en congé des élèves.

BÂTIMENTS

La répartition des classes de 1P à 6P a été réorganisée à la rentrée 2022 avec l'objectif principal de donner les mêmes chances à tous les élèves, quelques soient leur origine sociale et leur quartier de résidence. Les autorités communales ont accompagné ce changement par la mise en place de transports publics renforcés.

Les classes de Raccordement 1 en 12^e année ont été déplacées dans deux salles du bâtiment de l'Ecole catholique du Chablais au Chemin du Sillon. Ce site a l'avantage de se trouver proche de la gare d'où arrivent deux tiers de ces élèves depuis la Riviera ou le Chablais vaudois.

REMERCIEMENTS

La direction, le corps enseignant et le personnel administratif remercient les Autorités et le personnel communal pour tout le travail réalisé au bénéfice des élèves et des autres acteurs scolaires.

INFORMATION ET ADMINISTRATION

Les activités se sont centrées sur :

- Accueil et renseignements aux hôtes sur l'offre touristique proposée à Aigle et alentours, ainsi que dans l'entier des Alpes vaudoises, aux clients indigènes pour toutes les questions propres à notre ville, aux visiteurs de l'Espace Graffenried et aux clients du Quart d'Heure;
- Récolte d'informations sur les manifestations aiglonnes. Mise à jour du calendrier des manifestations sur Manage (Internet), la webcam communale, les panneaux lumineux aux entrées de la ville et les réseaux sociaux;
- Publication bi- ou trimestrielle du magazine «Rendez-vous» qui répertorie les animations et manifestations. Il est envoyé par courriel aux divers contacts et partenaires, distribué dans les commerces du centre-ville et les services communaux, mis à disposition au guichet de nos trois bureaux;
- Mise à jour de notre brochure annuelle «Le Guide». Cette brochure permet de donner un aperçu de l'offre globale de l'axe et de vendre la région en tout temps;
- Création de la brochure «Aigle toute une histoire», support synthétisant le passé historique de la ville et ses lieux emblématiques;
- Création de cartes postales à l'effigie de la ville;
- Mise en place de deux offres d'activité, «Grillades à Aigle» et «Panier raclette», comprenant le nécessaire gourmand à déguster au grand air;
- Développement des réseaux sociaux (FB, IG): agenda, relai de publications des partenaires, concours, etc.;
- Collaboration à la création du nouveau site internet www.alpesvaudoises.ch et sa plateforme de vente commune;
- Redéfinition et balisage de 6 itinéraires touristiques, au départ de l'Office du tourisme et transitant par la rue du Bourg;
- Organisation de différentes visites de presse;
- Envoi de documents, tels que lettre aux nouveaux habitants, liste des hébergements, plan de ville, liste des vigneron, magazine «Rendez-vous», animations estivales, plan des promenades et vélos;
- Distribution bisannuelle à nos partenaires des différents supports de l'ATALC;
- Amélioration de notre visibilité extérieure, avec pose d'un totem et acquisition d'un présentoir.

COLLABORATIONS

En plus des activités courantes, l'Office du tourisme honore trois mandats.

CHÂTEAU D'AIGLE

Marketing / promotion et participation à l'organisation de manifestations (« Pâques au Château », « Fais-moi peur », « Magie de Noël »).

COMMUNAUTÉ INTERPROFESSIONNELLE DES VINS DU CHABLAIS VAUDOIS (CIVCV)

Administration / secrétariat / comptabilité générale / marketing / organisation de manifestations (« Caves ouvertes du Chablais », « Caves ouvertes vaudoises » dont participation à la commission d'animation pour Aigle).

GROUPEMENT DE PROMOTION DES VINS D'AIGLE (GPVA)

Secrétariat / gestion de l'espace « Le Quart d'Heure » / vente de vin / gestion des stocks / organisation de manifestations (« Caves ouvertes d'Aigle », gestion de la remorque lors du marché de Noël).

La collaboration avec le groupement des commerçants Aigle-Cité a été renforcée avec une participation aux comités, gestion du site internet et des réseaux sociaux, ainsi que la promotion habituelle de leurs événements.

STATISTIQUES ET OUVERTURE DU BUREAU

Nos horaires sont désormais les suivants:

- 1^{er} mai au 30 septembre
8:30 – 12:00 / 13:00 – 18:00
- 1^{er} octobre au 30 avril
8:30 – 12:00 / 13:30 – 17:00
- Tous les samedis de l'année
9:00 – 12:00 / 13:00 – 16:00

Les statistiques sont enregistrées par contact, selon qu'il concerne la vente de cartes CFF ou de billets de spectacles (« Local »), l'Espace Graffenried (« Graffenried ») ou une autre demande (« Tourisme »).

Les statistiques 2022 montrent une augmentation du nombre de contacts, puis qu'au total, 5'645 contacts ont été enregistrés, contre 5'060 en 2021. Ces contacts se répartissent entre touristes (3'879), clients locaux (1'281) et visiteurs de l'Espace Graffenried (485).

PARRAINAGES

L'ATALC soutient bon nombre d'événements se déroulant sur sol aiglon. Cette année, ont été sponsorisés Aigl'In Music, Drôle de Balade, Fête médiévale, Tour de France, Prix suisse de l'œnotourisme, 3 Jours d'Aigle et Course Aigle-Leysin.

BILLETTERIE

Plusieurs organisateurs de manifestations font appel à nos services afin de gérer leur billetterie. Nous proposons également un service de billetterie online – Booking-Corner. En 2022, nous avons effectué la billetterie pour Drôle de Balade, le one-woman show de Capucine Lhemanne et Silo8.

VENTE

Que ce soit à l'attention d'une clientèle touristique ou indigène, nous proposons à la vente différents articles associés à la commune (cartes journalières CFF, carafes, livres, articles Espace Graffenried) / permis de pêche / crédentiales et guides en lien avec l'Association Internationale Via Francigena / divers livres et cartes topographiques / vin / articles à l'effigie de notre ville et de l'ATALC.

ANIMATIONS

Chaque été, un programme d'animations hebdomadaires est mis sur pied. Quelque 216 personnes y ont participé, contre 179 personnes en 2021 et 254 en 2020. Durant les mois de juillet et août, plusieurs activités pour petits et grands ont ainsi été proposées:

- Cav'au verre;
- Visite du Centre Mondial du Cyclisme;
- Visite guidée d'Ailyos;
- À la rencontre d'Hugo;
- Chasse au trésor;
- Visites du Château « Au Temps des prisonniers »;
- Tour de ville guidé.

MANIFESTATIONS

L'Office du tourisme organise tout au long de l'année un certain nombre d'événements, comme notamment :

- **Marché de Noël**
Gestion organisationnelle et promotion.
- **Tour de France**
Participation à l'organisation.
- **Journée internationale du vélo**
Participation à l'organisation.
- **Ailyos**
Organisation et promotion pour l'entier de l'axe (Aigle–Leysin–Col des Mosses).
- **Balcons Fleuris**
Organisation du concours, recherche de lots.
- **Prix suisse de l'œnotourisme**
Organisation et promotion.
- **Caves ouvertes vaudoises**
Présence avec un stand promotionnel.



Soirée d'accueil des nouveaux habitants.

© Zouhri

TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS

MISSION

En apportant des réponses préventives et sociales aux problématiques de la jeunesse, le travailleur social hors murs (TSHM) permet aux jeunes de se sentir accueillis et écoutés, et prendre confiance en eux et en la société.

Il est actif sur le territoire des Communes d'Aigle, Bex et Ollon.

ACTIVITÉS

Le travail du TSHM en 2022 a continué être marqué, par les conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19. En effet, des jeunes, qui ne fréquentent pas régulièrement l'espace public, ont continué à faire appel au TSHM. Ils disent ressentir un profond désarroi et un sentiment de déprime lié principalement à un manque de perspectives. Pour certains d'entre eux, ce mal-être peut aller jusqu'à des dépressions sévères.

Sachant que la plupart des structures socio-sanitaires sont saturées, le TSHM a continué à éprouver, en cette année 2022, de réelles difficultés à pouvoir orienter ces jeunes vers ces structures et a dû assurer ce suivi auprès de ces jeunes de manière intensive.

En cette année 2022, ce sont, jusqu'au 31 décembre, 703 interventions qui ont eu lieu sur l'ensemble des trois Communes partenaires, 63 jeunes ont fait appel ou répondu à la proposition du TSHM pour des accompagnements plus personnalisés. Durant ces accompagnements, le TSHM a pu les soutenir et tenter de les orienter. Ces demandes variées concernaient divers thèmes allant de la formation professionnelle à l'addiction en passant par la justice.

Durant cette année, un groupe de jeunes âgés de 13 à 17 ans a particulièrement fait parler de lui, sur les plans judiciaire, policier et éducatif. Cela a nécessité, de la part du TSHM, des visites en prison auprès de ces jeunes incarcérés, afin de maintenir le lien et de tout mettre en œuvre afin de pouvoir leur offrir un avenir autre que le monde de la délinquance. Ce travail s'est effectué de manière intensive avec le Tribunal des mineurs et ses éducatrices et éducateurs.

Sur ces 63 jeunes, 31 ont sollicité un entretien de famille avec le TSHM. Durant ces entrevues, l'intéressé rencontre souvent des familles qui se sentent déboussolées par l'attitude et le comportement de leur enfant. Elles cherchent du soutien, mais craignent souvent les conséquences de cette demande d'aide qu'elles assimilent à une incapacité dans leur tâche éducative. Comme le TSHM travaille sur la base de la libre-adhésion, de la confidentialité et de l'anonymat, elles sont rassurées et font appel à lui en confiance.

Concernant la tranche d'âge, le TSHM continue à rencontrer plus particulièrement des jeunes âgés de 18 à 25 ans et plus. En effet, depuis le retrait d'Azimut, ancienne structure de la Fondation de Nant, il continue à être approché par ces personnes, toxico-dépendances qui sont en demande d'aide. Comme le mandat du TSHM concerne les 12–25 ans, elles sont théoriquement hors mandat, mais bien évidemment, ils ont pu bénéficier du soutien du TSHM.

A l'autre limite d'âge, les moins de 12 ans sont toujours très présents dans l'espace public dans les Communes partenaires. Ceux-ci ont néanmoins pu bénéficier de l'appui de l'AJA (Association de la Jeunesse Aiglonne) dans le domaine de l'animation et de la nouvelle conseillère école-famille pour le domaine éducatif. Ces partenaires apportent un soutien et un relais important au TSHM dans cette prise en compte de ces enfants.

Malheureusement, comme les années précédentes, le TSHM est intervenu, à plusieurs reprises, durant cette année, auprès de jeunes en situation de grande vulnérabilité (suicide et fugues), ceci en particulier dans la période de Noël et de Nouvel-An.

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE DU DISTRICT D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION 2022
ORPC DU DISTRICT D'AIGLE

INTRODUCTION

Après une année 2021 encore chargée en intervention en raison du Covid (2'390 j/service), notre Organisation a retrouvé peu à peu la normalité en termes d'engagement et de formation.

EFFECTIF

En fin 2021, l'effectif de l'ORPC comptait 264 astreints. Au 1^{er} janvier 2022, la nouvelle loi fédérale sur la Protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) étant en vigueur, c'est 242 astreints pour le district Aigle. Cela représente une baisse de nos effectifs d'environ 9 %, soit 22 astreints.

■ Nombres d'astreints en 2021
■ Nombres d'astreints en 2022



OPÉRATIONS

INTERVENTION EN FAVEUR DE LA COLLECTIVITÉ

En cette année « du vélo » une section de la compagnie 1 de l'ORPC a été engagée pour le Tour de Romandie (contre-la-montre entre Aigle et Villars s/Ollon).

Pour le Tour de France 2022, c'est l'ensemble de la protection civile vaudoise qui a été engagée, avec 2 villes Etape, Lausanne pour une arrivée le 9 juillet et Aigle ville départ avec 2 passages le 10 juillet.

La Fugue Chablaisienne, quant à elle, a occupé un groupe AIC (aide à la conduite) de notre bataillon pour monter et exploiter un poste de commandement au sein de la manifestation.

Pour les trois manifestations, 281 jours de service ont été effectués.

FORMATION

En 2022, la formation a repris sa place au sein de notre bataillon avec 1'219 jours de service.

Nos 2 compagnies ont eu un programme, établi par les officiers d'état-major et les commandants de compagnie, bien chargé, ce qui a permis d'observer les lacunes de certains mais aussi relever le travail de qualité fourni par l'ensemble de la troupe.

SERVICE DE PIQUET

Un service de piquet est assuré toute l'année par du personnel de milice et professionnel. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires « feux bleus ». Il permet d'offrir un appui en personnel et/ou en matériel dans le cadre d'opérations d'urgence.

COMMISSION ET ORGANES POLITIQUES

La commission de gestion s'est réunie à plusieurs reprises afin d'étudier les divers préavis notamment des comptes et du budget 2023.

Le règlement du Conseil Intercommunal a été approuvé par la Cheffe du Département.

INTERVENTION EN SITUATION D'URGENCE

En janvier, fin de l'engagement Covid, avec le centre de vaccination à Aigle, 35 miliciens et 2 professionnels pour 273 j/service.

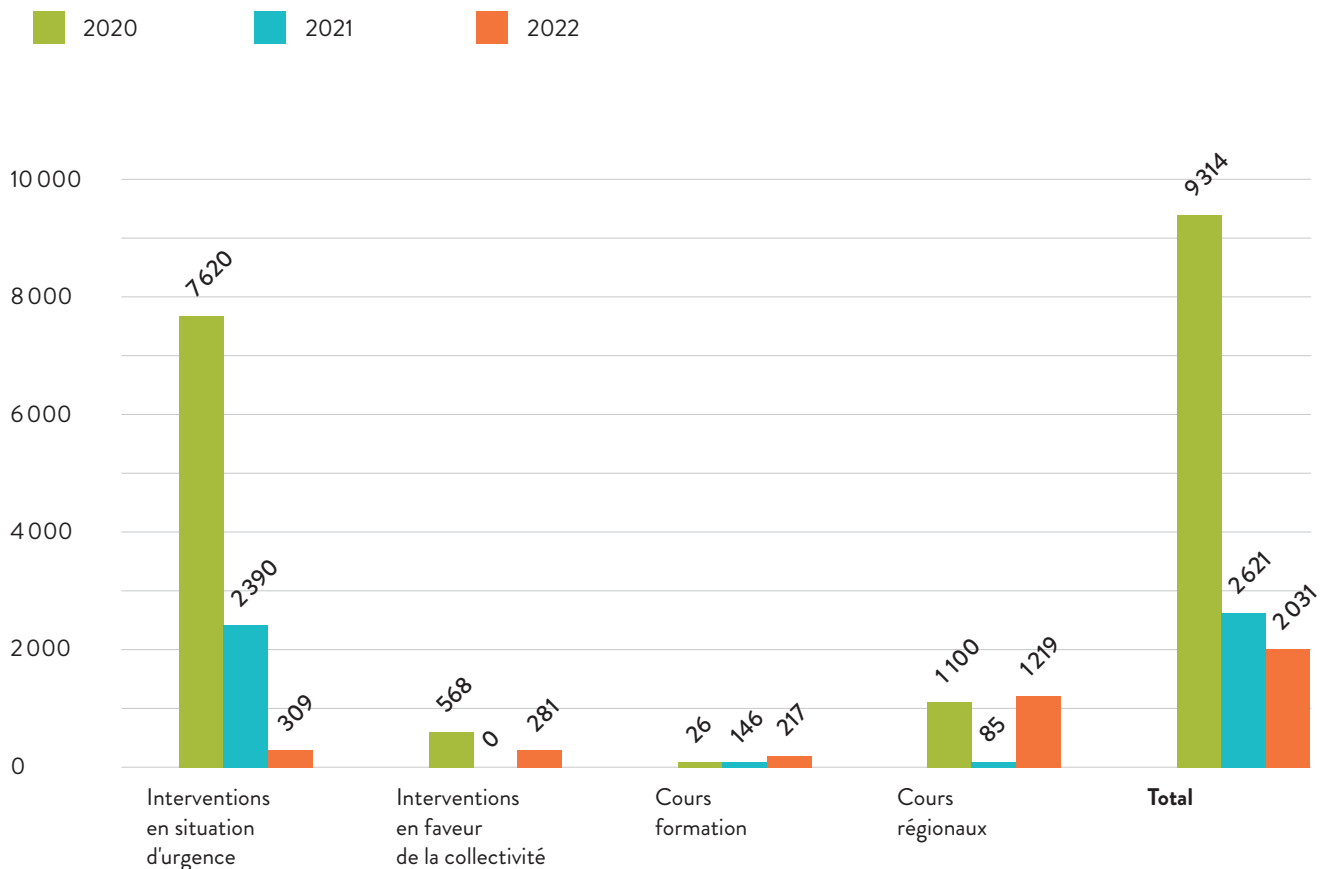
À l'automne, en vue d'une éventuelle pénurie d'énergie : séances diverses, planification, PCA (plan de continuité des activités), cellule de crise préfectorale, sont autant de points traités afin d'assurer un possible engagement durant l'hiver 2022 – 2023.

23 et 24 décembre, intervention, « crue Grande Eau », 17 miliciens et 2 professionnels sont intervenus pour un total de 36 j/service soit 176 heures.

SYNTHÈSE

L'engagement du bataillon du district Aigle a été, de manière générale, conforme aux années « avant Covid » avec 2 cours de répétition en compagnie, des cours d'instruction spécifique, 3 interventions en faveur de la collectivité et 1 intervention en situation d'urgence.

La protection civile a su démontrer, une nouvelle fois, sa présence dans les événements majeurs de notre région et canton.



ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE DISTRICT D'AIGLE ET PAYS-D'ENHAUT

RAPPORT DE GESTION 2022
ARASAPE

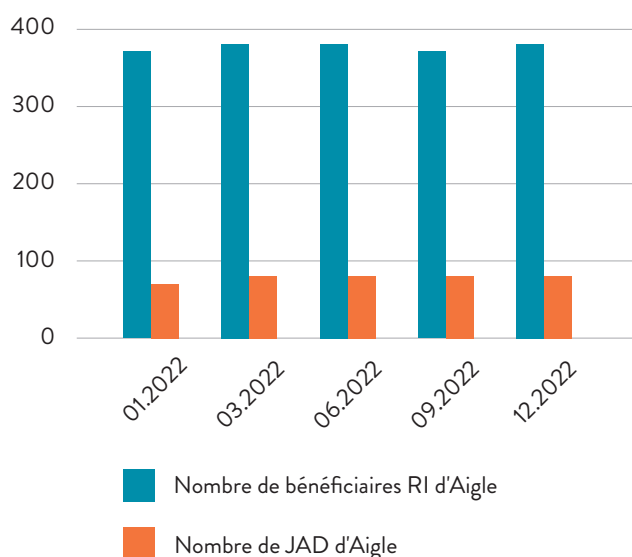
CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

L'année 2022 a été synonyme de défi. En effet, en janvier 2022, l'Unité Commune Riviera-Chablais a vu le jour. Cette unité a pour but de réunir les compétences des conseillers en personnel rattachés initialement à l'ORP avec celles des assistants sociaux émanant des CSR. Durant cette année, quatre assistantes sociales du CSR ont intégré cette Unité Commune à Vevey. L'alliance de ces 2 métiers est un réel succès, les équipes se sont bien acclimatées à leur nouvel environnement et ont su tirer profit de ce nouveau partenariat.

Cette année a également été marquée par le déménagement du CSR dans le bâtiment entièrement rénové se trouvant à la Route de Massongex 4, à Bex. Malgré l'organisation et le travail que demande un tel changement, cela a été un véritable renouveau de pouvoir évoluer dans des locaux plus modernes et plus spacieux. De surcroît, cela nous a permis de tout pouvoir exercer notre activité sur le même étage, ce qui en plus d'être un gain de temps, favorise grandement la collaboration et la cohésion d'équipe.

Nous avons également repensé l'organisation des permanences sociales et particulièrement la composition des entretiens. Dès le 2 mai, les personnes faisant une demande de Revenu d'Insertion (RI) sont reçues en entretien par un-e assistant-e social-e mais également par un-e gestionnaire de dossier. En prévision d'une probable ouverture de dossier RI, le futur bénéficiaire établit donc un lien direct avec les deux personnes de référence. Cela permet également de créer une atmosphère sécurisante et de pouvoir répondre à toutes les questions d'ordre social, administratives et financières. De plus, cela accentue la collaboration inter-métier et notre volonté d'harmonisation.

Voici les chiffres des bénéficiaires RI de la commune d'Aigle pour l'année 2022.



AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES D'AIGLE (AAS)

La situation a été compliquée dans les différentes agences du district depuis le printemps 2022, en raison de départs de la préposée de Bex, et de l'agente régionale. Cela a engendré un manque de personnel et une organisation compliquée. Un nouvel agent régional est en fonction depuis le 1^{er} février 2023.

Concernant l'agence d'Aigle, les nouveaux locaux provisoires à la Planchette ne correspondent pas entièrement aux besoins d'une agence au niveau de l'accueil, de la confidentialité, de l'accès (surtout pour les personnes à mobilité réduite) et de la signalétique insuffisante. A noter également qu'il n'y a aucune place de parc visiteur à disposition et l'absence de salle d'attente oblige les assurés à patienter à l'extérieur par tous les temps.

Les agences ont procédé à la révision d'environ 400 dossiers de prestations complémentaires (PC), en 2022. Chaque personne est convoquée pour un entretien individuel et cette année, au vu de la situation particulière due au manque de personnel, il a fallu mettre en place une organisation importante afin de pouvoir traiter ces dossiers en parallèle des dossiers courants. 91 demandes de Prestations Complémentaires pour famille (PC familles) ont été traitées, chiffre arrêté au 31.10.2022.

Dès le 1^{er} octobre, une spécialiste en PC familles se rend au CSR de Bex un jour par semaine (20 %) afin de traiter les dossiers des bénéficiaires du Revenu d'Insertion qui pourraient bénéficier de PC familles.

L'agence d'Aigle, qui est toujours projet pilote pour la Région, a reçu 20 curateurs volontaires du 1^{er} janvier au 31 octobre 2022, pour un entretien d'environ une heure.

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (RÉSEAU ENFANTS CHABLAIS)

AUDIT AJE – RESTRUCTURATION AJE

L'audit sur la gouvernance de l'AJE après acceptation d'un crédit par l'assemblée intercommunale, a été déployé lors du 1^{er} semestre 2022. Pour rappel, l'audit a été demandé par les communes membres afin de comprendre comment se répartit le temps investi par les fonctions transverses de l'ARASAPE (direction, ressources humaines, comptabilité) entre le Centre Social Régional (CSR), les Agences d'Assurances Sociales (AAS) et l'AJE. Le but étant d'évaluer si la gestion du Réseau d'accueil de jour des enfants du Chablais permet de dégager les synergies escomptées par les communes. Plus précisément, l'audit vise à déterminer s'il faut maintenir l'AJE comme but optionnel de l'ARASAPE ou l'organiser de manière indépendante.

Les recommandations du résultat de l'audit sont de faire de l'AJE une structure indépendante et séparée de l'ARASAPE, les synergies étant inexistantes, voire humainement incompatibles. Conscient de l'urgence d'agir, le Comité de Direction de l'ARASAPE a décidé, au 1^{er} septembre 2022, de revoir l'organisation de l'ARASAPE en créant deux directions distinctes: la première pour la gestion du CSR et des agences et la seconde, pour l'AJE. Chacun de ces pôles s'organise avec son propre service administratif, RH et financier. Ainsi, en quelques semaines, le service AJE a nommé une nouvelle équipe de direction, repensé l'organisation du service, évalué les besoins en personnel, établi un organigramme et chiffré les conséquences financières. L'objectif visé est d'obtenir une indépendance du service AJE au 1^{er} janvier 2023 avec un impact budgétaire nul pour les communes.

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2022, le réseau « Enfants chablais » offre 1'344 places d'accueil réparties dans 7 structures préscolaire (335 places), 11 structures parascolaires (480 places) et 89 accueillantes en milieu familial (529 places pré et parascolaire). Environ 2'580 enfants sont accueillis en 2022 soit environ 36 % de la population infantile du district d'Aigle.

L'accueil de jour représente un budget d'environ Fr. 24.3 millions pour 2022. Le financement est assuré par la contribution des parents (38.8 %), le subventionnement de la Fondation pour l'accueil de jour (FAJE) (18.8 %), les communes du district (37.4 %) et des produits divers comme contribution de l'Hôpital Riviera-Chablais (5.0 %).

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (RÉSEAU ENFANTS CHABLAIS)

AIGLE EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2022, les structures aiglonnes :

- Offrent 88 places en préscolaire (Pop e Poppa) occupées par 152 enfants qui consomment 165'005 heures, pour un taux d'occupation moyen de 87.5 %.
- Offrent 120 places en parascolaire pour les écoliers, occupées par 162 enfants qui consomment 121'514 heures. Le taux d'occupation basé sur l'occupation de midi est de 97.3 % pour Pop e poppa (1P–2P) et de 88.7 % pour les Petits Pirates (3P–6P). Remarque : les Petits Pirates accueillent également les 7P–8P le matin et l'après-midi. Les 7P–8P étant accueillis à la cantine à la rue du Collèges 5 le midi.

Les 17 accueillantes (AMF) de la commune offrent 70 places en préscolaire et 46 places en parascolaires. Les 146 enfants accueillis, ont consommé 93'924 heures.

	Présco- laire	Parascolaire	
	Pop e poppa	Pop e poppa	Les Petits Pirates
Aigle	103	66	99
Bex	3	–	–
Chessel	1	–	–
Corbeyrier	–	–	–
Lavey-Village	1	–	–
Leysin	1	–	–
Ollon	22	–	–
Ormont-Dessous	2	–	–
Roche	9	–	–
Villeneuve	1	–	–
Yvorne	9	8	12
TOTAL GÉNÉRAL	152	74	111

Nombre d'enfants accueillis au 31.12.2022 dans les structures aiglonnes et par commune de domiciliation du district.

À la suite des modifications de la législation fédérale sur la protection des eaux et dans le contexte d'un regroupement régional du traitement des eaux usées, les communes d'Aigle, Ollon, Leysin, Yvorne et Corbeyrier ont mené plusieurs études préliminaires et comparatives qui ont démontré l'intérêt de remplacer les stations d'épuration existantes par une nouvelle installation régionale d'une capacité de 54'000 équivalent-habitants (EH) sur le site d'Aigle.

A cette fin, les cinq communes partenaires ont conduit les études d'avant-projet sur les équipements à mettre en place et créé l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA), dont les statuts ont été validés par le Conseil d'Etat vaudois le 21 août 2019.

Les études préliminaires et les études d'avant-projet, incluant notamment un diagnostic des bétons des ouvrages existants et une vérification de l'adéquation du traitement par ozonation, ont permis de poser clairement les concepts de transport et traitement. Un 1er préavis a été déposé en 2019 relatif pour une demande de crédit de Fr. 3 317 160 TTC pour mener les études en vue la construction d'une STEP régionale à Aigle.

Ce document décrit très précisément le projet qui comporte cinq volets (sous-projets):

- La STEP proprement dite;
- Le raccordement du réseau d'Ollon;
- Le raccordement du réseau de Leysin;
- Le raccordement du réseau de Corbeyrier;
- Le raccordement du réseau d'Yvorne.

En 2022, le projet est entré dans le concret avec le vote de deux préavis: celui relatif au projet de conduite de transport entre Leysin et Aigle (sans le turbinage des eaux usées de Leysin à Aigle), pour un montant de Fr. 4 900 000 et celui relatif à la STEP régionale proprement dite pour un montant de Fr. 49 325 000 TTC. Les procédures de demande d'autorisations de construire sont en cours et les travaux démarreront en 2023.



FINANCES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

FINANCES

RAPPORT DE GESTION 2022

FINANCES

PRÉAMBULE

Malgré les incertitudes quant aux prévisions et à la maîtrise des charges en cette période économiquement perturbée et des recettes totales en légère progression par rapport à l'exercice précédent, les comptes annuels 2022 laissent apparaître un résultat équilibré.

	Budget 2022	Comptes 2022
Recettes	47 720 650.00	54 534 565.36
Dépenses	47 952 800.00	54 424 392.10
Excédent de dépenses / recettes	- 232 150.00	+ 110 173.26

HISTORIQUE

L'expérience des années précédentes et un budget difficile à équilibrer ont permis à l'exercice 2022 de se terminer favorablement.

Les mécanismes de gestion, les outils de planification et de contrôle mis en place, la maîtrise des charges et les prévisions de recettes sont efficaces, même par temps d'incertitudes économique, politique et sécuritaire.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Il peut être utile d'en résumer ou de mettre en évidence quelques éléments.

SALAIRES

Relevons que les salaires budgétisés à Fr. 6 874 900 se sont élevés en réalité à Fr. 7 147 713 (soit une différence de Fr. 272 813), montant duquel on peut déduire Fr. 615 971 de remboursement de traitements ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 6 531 742.

CHARGES EFFECTIVES

Le total des dépenses nettes (amortissements, imputations internes et virements aux fonds de réserve déduits)

se monte à Fr. 43 691 868
au budget à Fr. 43 174 600

soit une augmentation par rapport au budget de 1.2 % ou Fr. 517 268

RECETTES EFFECTIVES

Le total des recettes nettes (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve déduits)

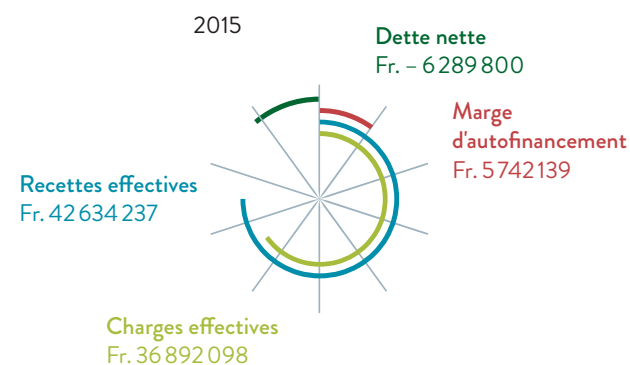
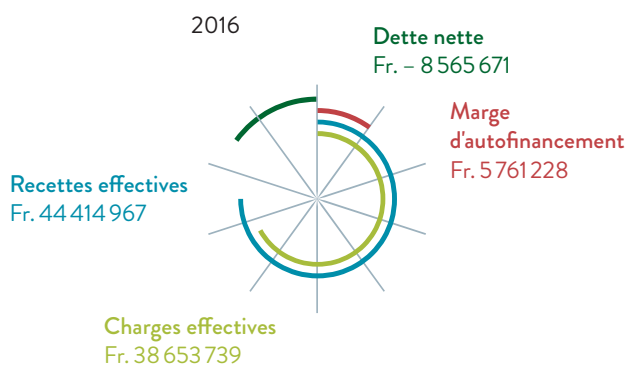
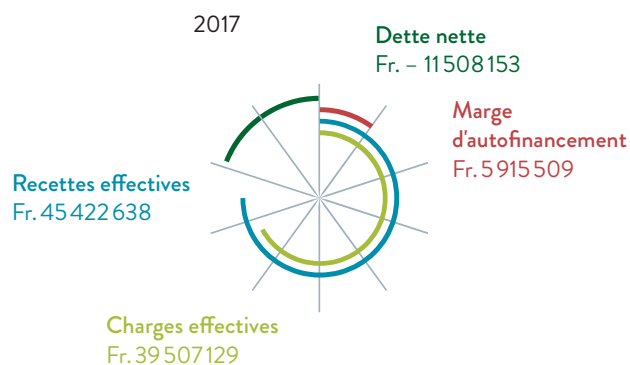
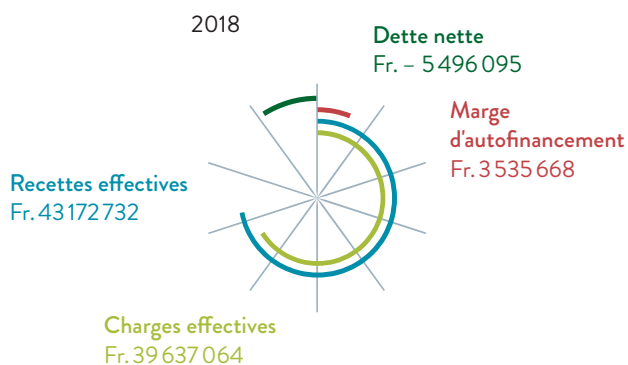
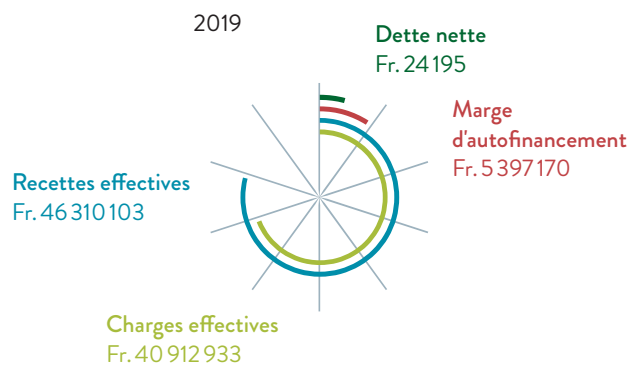
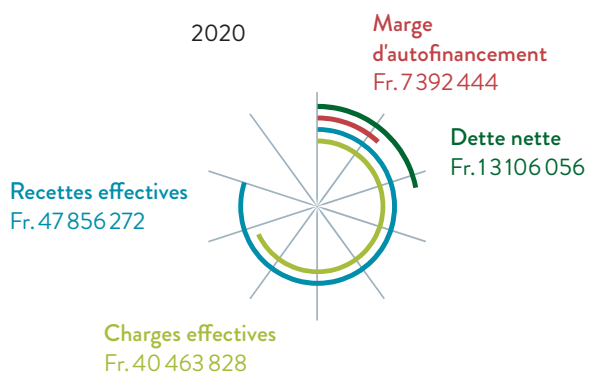
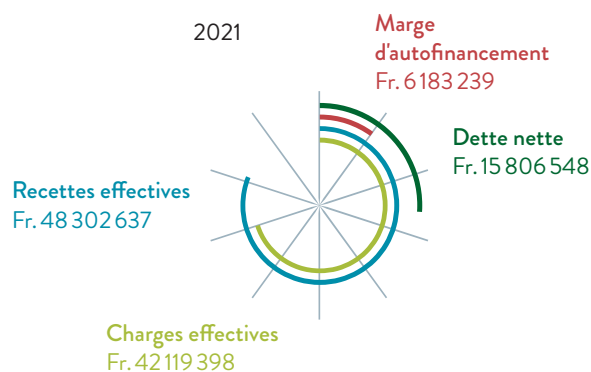
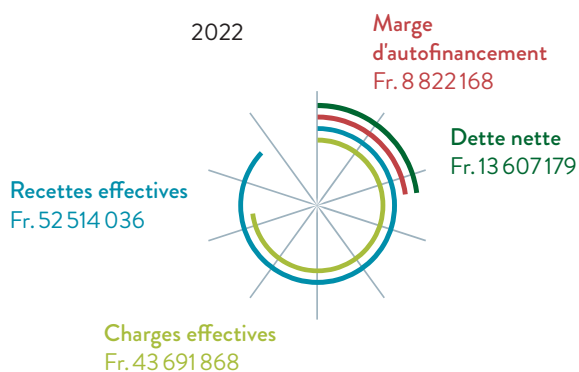
se monte à Fr. 52 514 036
au budget à Fr. 45 916 200

soit une augmentation par rapport au budget d'environ 14.37 % ou Fr. 6 597 836

2010	+ 13.58 %
2011	+ 20.82 %
2012	+ 19.32 %
2013	+ 12.32 %
2014	+ 20.3 %
2015	+ 9.95 %
2016	+ 11.20 %
2017	+ 14.59 %
2018	+ 1.15 %
2019	+ 4.07 %
2020	+ 7.14 %
2021	+ 6.85 %
2022	+ 14.37 %

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES EFFECTIVES SUR 8 ANS



CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

AUTOFINANCEMENT

Charges effectives	Fr. 43 691 868
Recettes effectives	Fr. 52 514 036

L'appréciation du résultat et en particulier de cette marge ne peut se faire sans tenir compte de quelques éléments.

Marge d'autofinancement	Fr. 6 183 239
-------------------------	---------------

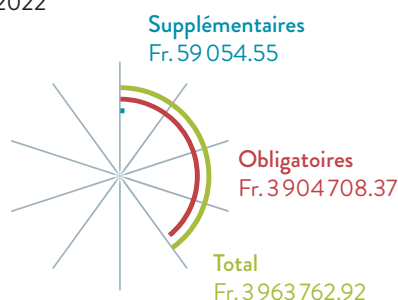
Alors que Fr. 2 741 600 étaient prévus au budget. Ce résultat est supérieur à nos prévisions à long terme, notamment celles relatives à la fixation du plafond d'endettement.

La part des amortissements obligatoires, soit ceux votés par le Conseil communal, est en augmentation et limite, malgré une marge d'autofinancement de plus de Fr. 8 mios, les amortissements complémentaires décidés en fin d'année (voir tableau ci-après).

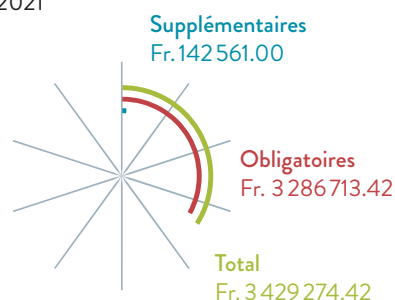
L'exercice 2020 faisait apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 7 392 444 et celui de 2021, Fr. 8 822 168.

ÉVOLUTION DES AMMORTISSEMENTS SUR 6 ANS

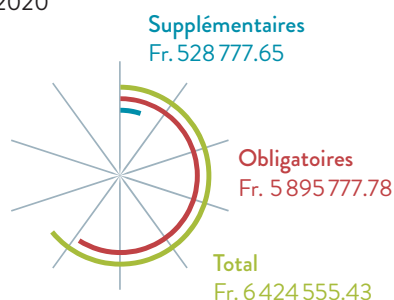
2022



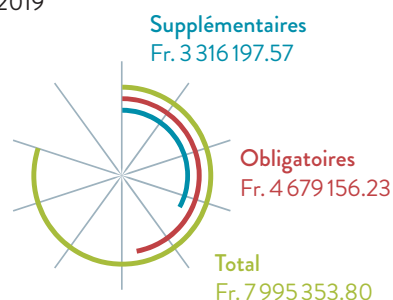
2021



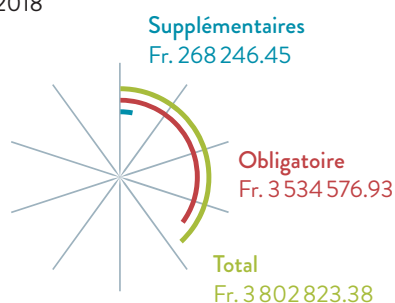
2020



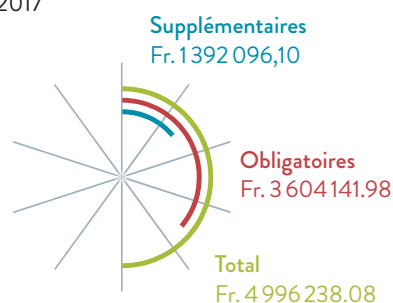
2019



2018



2017



CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

PLAFOND D'ENDETTEMENT

Afin de faire face aux importants préavis d'investissement votés et aux infrastructures à créer ou à rénover, un nouveau plafond d'endettement et de cautionnement a été voté pour la législature 2021–2026 (Préavis municipal N° 2021–27 du 1^{er} novembre 2021) ; celui-ci a été fixé à Fr. 135 mios.

DETTE

La dette brute se monte au 31 décembre 2022 à Fr. 81 663 177 soit Fr. 7 462 par habitant. Au 31 décembre 2021, elle se montait Fr. 78 962 643 soit Fr. 7 292 par habitant. La dette nette est de Fr. 13 607 179, soit Fr. 1 243 par habitant.

En outre, on peut faire les commentaires suivants afin de faciliter la lecture des comptes annuels :

- Il est rappelé que chaque dépense, pour autant qu'elle soit de compétence communale, est sous-pesée à quatre reprises :
 1. lors de la préparation budgétaire par le responsable administratif et le municipal responsable ;
 2. au moment de l'établissement du projet de budget par la Municipalité ;
 3. dans le cadre du processus budgétaire par les instances législatives ;
 4. enfin, dans la période prévue pour la dépense, par le municipal responsable et/ou la Municipalité.

Ce processus, s'il est utilisé dans toute son étendue, apporte rationalité et efficacité. En effet, il arrive que des dépenses prévues et acceptées ne soient finalement pas effectuées pour des raisons diverses notamment relatives à l'évolution du domaine concerné. A l'inverse, des dépenses jugées inutiles dans un premier temps peuvent devenir importantes et être effectuées. Cette souplesse doit être considérée comme efficiente. A la Municipalité de veiller à ne pas décider plus de dépenses que d'économies budgétaires.

- Des montants d'amortissements sont souvent inférieurs au budget. Cela provient du fait que, lors du bouclage de l'exercice précédent, des amortissements complémentaires ont été effectués et que les montants restants sont épuisés ou inférieurs.
- Afin d'éviter que des dépenses figurent dans les comptes de l'année suivant celle où elles ont été mises au budget, les charges des projets engagés ou décidés avant la fin de l'exercice sont calculées et comptabilisées dans les comptes idoines.

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Les attributions aux fonds de réserve et amortissements complémentaires ont été motivés selon les priorités stratégiques suivantes et complétées par rapport aux années précédentes :

- Investissements dont l'utilisation est terminée ;
- Investissements à caractère public mais dont l'utilisation est réservée ou spécifique, en cours ou terminés ;
- Investissements réalisés ou à venir dont le rendement est faible ou nul, ou qui nécessitent dans un proche avenir de nouvelles dépenses ;

A contrario, elles ne sont pas ou moins considérées comme prioritaires, pour :

- Les investissements à long terme dont l'utilisation publique est très large et fréquente ;
- Les investissements qui procurent un rendement convenable ;
- Les investissements qui viennent de se terminer ou qui sont en cours ;
- Les investissements dont l'amortissement devrait se faire par des comptes affectés.

En fonction de ce qui précède, les écritures suivantes ont été comptabilisées :

AMORTISSEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Pinte communale

Fr. 59'054.55

AMORTISSEMENT COMPLÉMENTAIRE

Le bâtiment du Bec d'Aigle devant être rénové, l'amortissement ci-dessus permettra de boucler les investissements et donc amortissements effectués les années précédentes.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

FONDS DE RÉSERVE

Les fonds de réserve visent à affecter une partie du capital figurant dans les comptes annuels. Leur alimentation est automatique ou décidée. Ils sont liés à des décisions politiques déjà prises par l'une ou l'autre des autorités. Ils sont la plupart du temps créés en relation à des débats ou attentes publiques identifiés. Ils permettent d'anticiper des dépenses, plus particulièrement leur amortissement comptable. Pour en saisir la portée, voici quelques descriptions de fonds dont la portée dépasse le titre utilisé.

Le fonds Terrains industriels est alimenté par les bénéfices engendrés lors de transactions immobilières. Sa destination concerne la zone industrielle, mais pas seulement. Par infrastructure, on entend tout ce qui contribue à l'activité économique en Z.I. ou en ville, et donc à son attractivité: accessibilité au centre-ville, transports, stationnement collectif, signalisation, acquisition de parcelles, éclairage, etc.

Le fonds d'urbanisme et d'œuvres d'art touche principalement à l'agrémentation de nos espaces publics ou construits par des améliorations urbanistiques ou des aménagements tels que mobilier, décoration, éclairage spécial, etc.

Le fonds Piscines extérieure et couverte est lié aux travaux connus et indispensables de réparations du bassin actuel et éventuellement d'un nouveau bassin couvert destiné au public et aux écoles.

Le fonds pour la transition énergétique est complété afin de soutenir les différentes mesures qui pourraient être prises en faveur des économies d'énergies et favoriser ainsi la transition énergétique.

La réserve spéciale pour la rénovation du patrimoine communal a été complété pour permettre d'effectuer les rénovations importante et nécessaires de l'ensemble de notre patrimoine immobilier.

Le fonds pour la cohésion sociale nouvellement créé est destiné à renforcer l'entraide entre les différentes couches de la population afin de soutenir les familles et les personnes en difficultés temporaires.

Les attributions aux fonds de réserve sont les suivants.

AMORTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Réserve spéciale pour la rénovation du patrimoine communal	Fr.1000 000
Piscines extérieure et couverte	Fr.1400 000
Le fond " Nouvelles constructions scolaires, pré- et parascolaires " est complété dans le but d'aménagements ert de développement de futures infrastructures	Fr.600 000
Réserve spéciale pour la transition énergétique	Fr.500 000
Réserve spéciale pour la cohésion sociale (nouvelle)	Fr.300 000
	Fr.3800 000

MOTIVATION DE LA MUNICIPALITÉ

Le processus mis en place, à la fois pour préparer le budget et maîtriser les dépenses, permet à la Municipalité de contrôler, d'anticiper et de réagir. En effet, il est rigoureux dans son application mais laisse la souplesse nécessaire pour être plus efficace. C'est la recherche de l'efficacité dans la gestion.

En se fixant des objectifs de rentabilité dans plusieurs domaines, la Municipalité applique des techniques contemporaines de gestion publique et essaie de se préparer à des périodes économiques plus difficiles et incertaines. Il faut toutefois tenir compte que ses missions peuvent être compressées ou modifiées. Mais rares sont celles qui peuvent être supprimées. En parallèle, les attentes citoyennes vont en s'amplifiant; aucun domaine n'est épargné. Les autorités doivent, si possible, anticiper les mouvements de société. Mais plus encore, elles doivent se préparer à devoir faire des choix, des arbitrages, souvent complexes et pénibles, et qui sont toujours plus difficiles à appliquer. Cet exercice est bon pour la Commune. Les défis qui nous attendent sont nombreux et importants pour la communauté aiglonne. L'équilibre entre besoins et moyens doit nous guider dans nos choix. Ne rien faire ne nous conduirait pas vers une meilleure situation financière à long terme, mais trop en faire pourrait nous submerger.

Le résultat doit être apprécié en regard de recettes non comptabilisées car dépendant encore de décisions antérieures à la Municipalité et qui sont énumérés sous « Autofinancement ».

La Municipalité met tout en œuvre pour maîtriser l'évolution de sa dette tout en permettant des investissements importants et maîtrisés pour la réalisation d'infrastructures utiles et nécessaires à l'ensemble de la collectivité. Toutefois, l'effort sera mis pour que la Commune puisse assumer cette évolution et maintenir une capacité de remboursement intacte.

Pour faire face à ces échéances inéluctables, la Municipalité a mis en place des moyens modernes et adéquats dans la gestion des biens publics. Les outils permettent d'améliorer la connaissance du fonctionnement communal et les processus de décision. Mais ils sont limités naturellement par le caractère public et inaliénable des tâches municipales ou de l'administration qui y est rattachée.

Pour l'heure, consciente de l'environnement qui l'entoure et de toutes ses composantes, la Municipalité veut résolument éviter que le centre-ville ne meurt et anticiper un phénomène irréversible s'il n'est pas pris en main sans tarder. Les investissements y relatifs doivent être entrepris, mais leur maîtrise sera l'objet de la plus grande attention de la part des autorités.

La Municipalité est également attentive à l'évolution rapide de la société. Elle souhaite anticiper certaines situations difficiles que pourraient éventuellement connaître des familles à faible revenu et des personnes traversant des difficultés passagères. Le soutien aux associations œuvrant en faveur de l'intégration et le soutien à notre jeunesse et aux seniors retiennent également l'attention de la Municipalité, ceci afin d'anticiper une meilleure cohésion sociale entre les différentes couches de la population.

CONCLUSION

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal d'Aigle

Vu le rapport de gestion sur l'exercice 2022 ;
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission de gestion ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic
G. Devaud

La Secrétaire
A. Décaillet

EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

La Commission des finances reçoit trimestriellement le suivi détaillé des dépenses hors budget dépassant la somme de Fr. 20 000.00.
Dans les commentaires suivants, la Municipalité annonce les dépassements uniquement si les dépenses sont supérieures au budget.

COMPTES 2022

[illegible]

110.3011.00	Y compris engagement remplacement maladie et congé maternité	
110.3090.00	Y compris repas personnel 2021 organisé en avril 2022	Fr. 13 800.00
	Y compris soutien extérieur au personnel suite décès	Fr. 4 391.00
110.3091.00	Y compris formation management	Fr. 29 617.00
110.3111.01	Y compris pour préserver le patrimoine Frédéric Rouge (Œuvres majeures (Estoppey, Chantal Carrel)	Fr. 14 000.00
		Fr. 45 000.00
110.3170.20	Pas d'activité en 2022	

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	9 331 647,28	1 757 578,30	8 769 300,00		1 568 000,00		8 370 917,24	1 350 507,83	
101	CONSEIL COMMUNAL	109 536,10		107 100,00				114 117,90		
101.3001.00	Rétributions du bureau	16 344,00		16 000,00				15 140,00		
101.3003.00	Indemnités de séances	75 417,00		75 000,00				84 163,50		
101.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	1 148,00		800,00				906,20		
101.3050.00	Assurances	240,95		300,00				253,00		
101.3090.00	Charges diverses du Conseil communal	16 386,15		15 000,00				13 655,20		
102	MUNICIPALITE	566 799,35	73 323,80	588 000,00		65 000,00		623 070,90	79 389,24	
102.3001.00	Traitements de la Municipalité	468 973,75		475 000,00				519 449,80		
102.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	41 030,45		41 000,00				45 688,85		
102.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	44 275,20		55 000,00				44 870,70		
102.3050.00	Assurances	1 520,45		2 000,00				1 870,95		
102.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	10 999,50		15 000,00				11 190,60		
102.4361.00	Remboursements de traitements		73 323,80			65 000,00			79 389,24	
110	ADMINISTRATION	2 545 306,08	252 786,45	2 326 800,00		186 000,00		2 408 935,44	276 352,89	
110.3011.00	Traitements du secrétariat municipal	854 238,00		817 000,00				803 385,20		
110.3011.10	Traitements de la Bourse communale	311 010,50		300 000,00				301 123,20		
110.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	108 837,90		95 400,00				100 906,30		
110.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	154 932,85		159 000,00				161 196,00		
110.3050.00	Assurances du personnel	5 025,30		5 400,00				5 159,45		
110.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	948,65		1 500,00				596,15		
110.3090.00	Charges diverses des autorités et du personnel	69 926,50		45 000,00				40 193,90		
110.3091.00	Frais de formation	46 951,30		13 000,00				28 874,65		
110.3092.00	Frais de recherche de personnel	25 286,45		10 000,00				10 146,05		
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	62 862,65		70 000,00				120 712,20		
110.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	56 869,20		50 000,00				64 601,89		
110.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 586,85		1 000,00				161,10		
110.3111.01	Achats d'Oeuvres d'art	73 450,10		30 000,00				70 789,60		
110.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	690,00		3 000,00				1 903,50		
110.3170.10	Frais de réceptions	63 715,90		70 000,00				27 120,10		
110.3170.20	Forfait à disposition des jumelages			12 000,00						
110.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	47 775,94		32 000,00				37 473,14		
110.3182.00	Frais de téléphones	4 160,45		9 000,00				4 454,65		
110.3183.00	Frais bancaires	7 811,95		20 000,00				19 248,16		
110.3185.00	Honoraires divers	193 215,45		150 000,00				158 358,95		
110.3185.10	Frais d'études	181 441,45		150 000,00				202 098,15		



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
110.3185.30	Projet d'agglomération "Aigle-Monthey"	43 104,00			43 000,00				42 072,00	
110.3186.00	Primes d'assurances	38 809,30			41 000,00				44 876,80	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	32 018,10			34 000,00				31 442,20	
110.3316.20	Amortissement PGA	81 224,24			88 000,00				67 710,80	
110.3659.00	Dons, aides et subventions	31 998,00			30 000,00				27 930,55	
110.3902.00	Bouteilles pour dons et réceptions	39 915,05			40 000,00				28 900,75	
110.3902.01	Informatique - imputation interne	7 500,00			7 500,00				7 500,00	
110.4313.00	Emoluments administratifs			84 493,60			110 000,00			90 040,10
110.4359.00	Ventes et prestations diverses			2 845,00			1 000,00			13 955,95
110.4361.00	Remboursements de traitements	44 764,05					25 000,00			38 910,40
110.4362.00	Remboursements de frais	26 889,75					15 000,00			54 811,84
110.4362.01	Recettes diverses	16 343,95					1 000,00			3 845,00
110.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve "Oeuvres d'art"	73 450,10					30 000,00			70 789,60
110.4909.00	Imputations internes diverses (forfait administratif)			4 000,00			4 000,00			4 000,00
111	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	447 881,26	320 310,05	461 500,00		390 000,00	495 105,40		284 335,25	
111.3091.00	Frais de formation			500,00						
111.3102.00	Communications et informations	15 640,05			15 000,00				7 362,60	
111.3102.10	Mobilité	22 450,75			20 000,00				10 274,15	
111.3114.00	Achats de matériel				1 000,00					
111.3185.00	Honoraires divers	88 317,85			110 000,00				69 925,00	
111.3657.00	Participations diverses	162 237,61			160 000,00				117 654,65	
111.3657.10	Participation VLS	59 235,00			55 000,00				59 889,00	
111.3657.20	Mise en route plan climatique				100 000,00					
111.3818.00	Versement au Fonds énergétique durable	100 000,00								
111.3903.00	Imputation interne Taxe spécifique - Bâtiments								150 000,00	
111.3903.10	Imputation interne Taxe spécifique - Eclairage public								80 000,00	
111.4112.20	Redevance Romande Energie (Taxe spécifique)		311 021,60			290 000,00			269 072,90	
111.4362.01	Recettes diverses		9 288,45						15 262,35	
111.4803.00	Prélèvement sur le fonds de réserve					100 000,00				
151	MEDIA THEQUE	411 890,58	169 419,35	412 700,00		145 000,00	360 185,69		124 991,10	
151.3011.00	Traitements	289 051,55		291 000,00			253 885,50			
151.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	28 393,50		26 800,00			23 073,55			
151.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	36 507,30		33 500,00			33 504,40			
151.3050.00	Assurances	1 306,10		1 500,00			1 065,05			
151.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais			500,00						
151.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2 054,55		4 000,00			2 721,05			
151.3102.00	Livres	24 730,43		25 000,00			24 926,69			

152.3114.00	Provision pour armoire électrique Chevron supérieure à la facture finale	
153.3653.00	Y compris soutien Marchés de Noël 2021 et 2022	Fr. 30 000.00
	Y compris soutien Ailyos	Fr. 15 000.00
160.4362.00	Acompte participation Etat de Vaud redynamisation Centre Ville	

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
151.3102.10	DVD			11 146,05			12 000,00			10 098,90
151.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			11 110,60			10 400,00			2 115,50
151.3189.00	Frais divers			2 590,50			3 000,00			3 795,05
151.3902.00	Informatique - imputation interne			5 000,00			5 000,00			5 000,00
151.4361.00	Remboursements de traitements					157 243,20			125 000,00	115 207,05
151.4392.00	Perceptions diverses					12 176,15			20 000,00	9 784,05
152	MANIFESTATIONS DIVERSES	35 563,10	8 977,55		94 500,00	10 000,00		76 597,60		1 570,00
152.3114.00	Achats de matériel	-8 425,80			20 000,00			21 168,75		
152.3123.00	Electricité	2 087,35			8 000,00			6 827,60		
152.3154.00	Entretien du matériel	745,90			1 500,00			1 181,35		
152.3170.00	Frais de manifestations	41 155,65			65 000,00			47 419,90		
152.4362.00	Remboursements de frais		8 977,55			10 000,00				1 570,00
153	ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	566 204,20			505 000,00			479 799,20		
153.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	1 227,60			1 200,00			1 225,20		
153.3050.00	Assurances	257,40			300,00			300,00		
153.3510.00	Ecole de musique	102 986,00			100 000,00			100 221,00		
153.3653.00	Soutiens culture et animations	268 218,20			210 000,00			184 578,20		
153.3653.01	Fanfare municipale	18 515,00			18 500,00			18 474,80		
153.3653.06	Commission culturelle	50 000,00			50 000,00			50 000,00		
153.3653.08	Piscine - Participation communale	125 000,00			125 000,00			125 000,00		
160	TOURISME ET ECONOMIE	498 693,10	113 327,40		494 000,00	50 000,00		443 960,00		38 879,60
160.3114.00	Achats de matériel	5 015,65			5 000,00			194,30		
160.3185.00	Développement	5 385,00			5 000,00					
160.3185.10	Promotion économique Centre ville	57 888,75			50 000,00			16 155,00		
160.3653.01	Office du tourisme	263 500,00			258 000,00			263 500,00		
160.3653.03	Radio Chablais	32 484,00			32 000,00			31 554,00		
160.3653.04	ChablaisRégion	134 419,70			139 000,00			128 316,70		
160.3657.00	Autres concepts animations				5 000,00			4 240,00		
160.4359.00	Ventes et prestations diverses		1 360,00							
160.4362.00	Remboursements de frais		36 200,00							
160.4658.00	Taxes de séjour encaissées		75 767,40			50 000,00				38 879,60



172.3653.01 Y compris participation à la promotion cantonale « Année du vélo »

Fr. 56 231.05

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
171	PLACES DE SPORT	278 790,87	2 150,00	259 500,00				183 270,10		
171.3114.00	Achats de matériel	78,05		3 000,00						
171.3122.00	Gaz	18 625,10		10 000,00				9 979,85		
171.3123.00	Electricité	13 140,65		20 000,00				2 940,95		
171.3141.00	Entretien courant des bâtiments	26 447,50		15 000,00				-38 739,25		
171.3145.00	Entretien des terrains	103 905,57		95 000,00				94 877,50		
171.3311.00	Amortissement des places de sports	27 500,00		27 500,00				27 433,00		
171.3521.00	Frais de fonctionnement du stand de tir intercommunal	89 094,00		89 000,00				86 778,05		
171.4362.00	Remboursements de frais		250,00							
171.4363.00	Remboursements de dommages		1 900,00							
172	ACTIVITES SPORTIVES DIVERSES	569 255,65	353 892,00	553 200,00	240 000,00			209 655,55	9 560,00	
172.3011.00	Traitements coordinateur sportif	113 220,25		111 500,00				110 091,15		
172.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 719,95		10 300,00				10 215,60		
172.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 809,60		17 900,00				17 259,60		
172.3050.00	Assurances	375,75		500,00				365,80		
172.3653.00	Soutiens activités sportives	98 244,65		80 000,00				49 738,40		
172.3653.02	Promotion vélo	62 363,10		20 000,00				605,70		
172.3653.03	Manifestation sportive internationale	240 000,00		240 000,00						
172.3653.08	Chablais Sport			13 000,00						
172.3653.09	Commission des sports							1 164,00		
172.3653.10	Activités sportives	27 522,35		60 000,00				20 215,30		
172.4653.00	Participations diverses		113 892,00						9 560,00	
172.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		240 000,00		240 000,00					
180	TRANSPORTS	2 903 593,50	272 000,00	2 586 000,00	272 000,00	2 611 150,65	340 000,00			
180.3517.81	Bus communal - Infrastructures	43 903,35		100 000,00		1 770,00				
180.3517.83	Bus Agglomération	1 480 372,00		1 100 000,00		1 331 351,35				
180.3517.91	Transports publics	1 379 318,15		1 386 000,00		1 278 029,30				
180.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		272 000,00		272 000,00		340 000,00			
190	SERVICE INFORMATIQUE	398 133,49	191 391,70	381 000,00	210 000,00	365 068,81	195 429,75			
190.3011.00	Traitements	104 686,15		102 700,00		102 605,75				
190.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	9 911,85		9 500,00		9 177,20				
190.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	15 449,40		16 200,00		16 167,00				
190.3050.00	Assurances	347,55		400,00		328,30				
190.3060.00	Indemnités et remboursements de frais			200,00		187,40				
190.3091.00	Frais de formation	7 566,95		6 500,00		5 984,75				
190.3111.00	Achats de matériel	25 945,52		19 500,00		40 679,08				



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
190.3111.01	Achats et installation de logiciels	49 500,75				75 000,00		29 368,50	
190.3111.02	Intemet	22 607,29				20 000,00		20 407,98	
190.3156.00	Maintenance	156 595,98				123 000,00		123 108,55	
190.3156.01	Pannes et remplacement de matériel	5 522,05				5 000,00		14 845,50	
190.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé					3 000,00		2 208,80	
190.4356.00	Facturation de services à des tiers								37,70
190.4361.00	Remboursements de traitements								3 719,80
190.4902.00	Epuration des eaux - Imputation interne		76 058,35		85 000,00		85 000,00		75 273,15
190.4902.03	Service des eaux - Imputation interne		75 333,35		85 000,00		85 000,00		76 699,10
190.4902.04	Ordures - imputation interne		10 000,00		10 000,00		10 000,00		10 000,00
190.4902.05	Administration - imputation interne		7 500,00		7 500,00		7 500,00		7 500,00
190.4902.06	Office de la population - imputation interne		7 500,00		7 500,00		7 500,00		7 200,00
190.4902.08	Médiathèque - imputation interne		5 000,00		5 000,00		5 000,00		5 000,00
190.4902.09	Bureau technique - imputation interne		10 000,00		10 000,00		10 000,00		10 000,00



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
2	FINANCES	12 519 611,18	41 570 321,85		6 618 200,00	35 880 000,00		10 061 398,09	37 149 408,36	
200	REVENUS DU PATRIMOINE	1 998 370,00	3 174 247,55			1 309 000,00			1 144 649,09	
200.3819.00	Versement au fonds de réserve	1 998 370,00								
200.4112.10	Redevances Romande Energie et Gasa		373 737,25			350 000,00			320 447,70	
200.4221.00	Revenus des capitaux		405 525,55			400 000,00			491 098,94	
200.4242.00	Gains comptables sur immeubles		2 057 120,00			200 000,00			2 000,00	
200.4412.00	Taxe CO2		6 012,75			9 000,00			2 030,45	
200.4909.00	Revenus d'intérêts imputés à d'autres sections		331 852,00			350 000,00			329 072,00	
210	IMPOTS	217 563,08	23 801 931,30	220 000,00	22 421 000,00			214 839,27	22 948 321,27	
210.3187.00	Frais de perception des impôts	217 563,08		220 000,00				214 839,27		
210.4001.00	Impôt sur le revenu		13 702 154,71			12 600 000,00			12 422 451,02	
210.4002.00	Impôt sur la fortune		1 567 422,45			1 800 000,00			2 014 234,93	
210.4003.00	Impôt à la source		779 290,79			600 000,00			652 004,54	
210.4005.00	Impôt personnel		313,10							
210.4006.00	Impôt frontaliers		1 326 279,65			1 200 000,00			1 208 164,90	
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		1 104 997,00			1 400 000,00			1 321 441,60	
210.4011.10	RIE III - compensation		132 694,57			230 000,00			163 333,50	
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		164 745,10			100 000,00			120 642,40	
210.4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		228 798,45			250 000,00			242 822,05	
210.4020.00	Impôt foncier		2 506 428,00			2 300 000,00			2 208 859,85	
210.4040.00	Droits de mutation		842 569,15			750 000,00			1 358 488,40	
210.4050.00	Impôt sur les successions et donations		459 186,25			450 000,00			410 971,70	
210.4061.00	Impôt sur les chiens		56 250,00			60 000,00			57 400,00	
210.4064.00	Taxe sur les appareils automatiques		1 100,00			1 000,00			3 500,00	
210.4090.00	Impôt récupéré après défalcatons		67 408,19			100 000,00			78 593,50	
210.4101.00	Patentes de boissons et tabac		93 412,05			80 000,00			62 359,85	
210.4221.00	Intérêts moratoires, amendes et majorations		166 694,44			200 000,00			194 402,88	
210.4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		602 187,40			300 000,00			428 650,15	
22	SERVICE FINANCIER	5 969 164,42	14 594 143,00	5 998 200,00	12 150 000,00			5 930 957,25	13 056 438,00	
220	UBS SA	24 371,40		24 100,00				25 586,35		
220.3210.01	Compte courant no G1-502.280.0	81,40		100,00				82,70		
220.3223.03	Emprunt 2019-2024 - 0.70 %	24 290,00		24 000,00				25 503,65		



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
221	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	20 419,22			33 700,00			52 273,60		
221.3210.01	Compte courant no 502.20.82		924,13		10 000,00			985,90		
221.3223.01	Emprunt à terme fixe 2015-2021 - 0.70 %							11 241,81		
221.3223.02	Emprunt à terme fixe 2011-2021 - 1.78 %				14 600,00			37 016,59		
221.3223.03	Emprunt à terme fixe 2021-2030 - 0.46 %	8 977,03			9 100,00			2 402,22		
221.3223.04	Emprunt à terme fixe 2021-2030 - 0.50 %	10 518,06						627,08		
227	ETACOM	5 450 000,00	14 594 143,00	5 450 000,00	5 450 000,00	12 150 000,00		5 379 000,00	13 056 438,00	
227.3520.00	Fonds de péréquation	5 450 000,00			5 450 000,00			5 379 000,00		
227.4520.00	Fonds de péréquation		12 153 272,00			12 150 000,00			11 728 428,00	
227.4520.10	Fonds de péréquation - solde année précédente		2 440 871,00						1 328 010,00	
228	CIP/CPEV	12 466,25			12 400,00			12 861,25		
228.3223.09	Emprunt 2020-2023 - 0.05 %	500,00			500,00			500,00		
228.3223.12	Emprunt 2014-2022 - 1.55 %	6 006,25			11 900,00			12 361,25		
228.3223.13	Emprunt 2022-2025 - 1.20 %	5 960,00								
229	AUTRES EMPRUNTS	461 907,55			478 000,00			461 236,05		
229.3210.01	Publica Pensionskasse 2020 - 2021 - 0.05 %							778,00		
229.3223.02	Rentes genevoises 2008-2023 - 3.87 %	77 400,00			77 400,00			77 400,00		
229.3223.04	Vaudoise Assurances 2013-2028 - 1.87 %	37 400,00			37 400,00			37 400,00		
229.3223.08	SUVA 2012-2024 - 1.50 %	42 000,00			42 000,00			42 000,00		
229.3223.10	SUVA 2016-2027 - 0.40 %	13 200,00			13 200,00			13 200,00		
229.3223.16	Raiffeisen - 2018-2022 - 0.535 %	10 700,00			10 700,00			10 700,00		
229.3223.17	Banque cantonale de Genève - 2011 - 2026 - 2.36 %	59 000,00			59 000,00			64 900,00		
229.3223.18	Postfinance - 2011-2026 - 2.39 %	43 020,00			43 100,00			47 322,00		
229.3223.19	Postfinance - 2014-2029 - 1.81 %	35 747,50			35 800,00			37 105,00		
229.3223.20	Banque cantonale du Valais - 2015-2025 - 1.03 %	16 282,00			16 300,00			16 900,00		
229.3223.21	Postfinance - 2015-2030 - 1.23 %	25 830,00			25 900,00			27 675,00		
229.3223.22	SUVA - 2017-2029 - 0.64 %	10 981,00			11 300,00			11 367,05		
229.3223.23	SUVA - 2018-2023 - 0.20 %	11 610,70			11 700,00			11 733,00		
229.3223.24	Luzerner Pensionskasse - 2019-2025 - 0.20 %	6 000,00			6 000,00			6 000,00		
229.3223.25	SUVA - 2019-2031 - 0.33 %	19 800,00			19 800,00			19 800,00		
229.3223.26	Banque cantonale de Genève - 2020 - 2035 - 0.5 %	20 000,00			20 000,00			20 000,00		
229.3223.27	VZ Depotbank AG - 2021-2031 - 0.28 %	14 000,00			14 000,00			8 556,00		
229.3223.28	AXA - 2021-2033 - 0.48 %	14 400,00			14 400,00			8 400,00		
229.3223.29	Fondation supplétive LPP - 1.13 % - 2022-2023	3 453,00								
229.3223.99	Emprunts à contracter	1 083,35			20 000,00					



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	4 334 513,68		400 000,00		3 915 601,57	
230.3301.00	Défalcations de créances irrécouvrables	475 459,13		400 000,00		304 920,13	
230.3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	59 054,55				142 561,00	
230.3803.00	Attribution au fonds de réserve	3 000 000,00				1 700 000,00	
230.3809.00	Attribution au fonds de réserve	800 000,00				1 768 120,44	

311.3141.00	Mise en conformité installation électrique moins onéreuse que la provision	
312.4242.00	Aucun gain sur parcelle BCVs	
323.3115.00	Achat ébrancheuse	Fr. 30 694.50
	Différence entre provision tracteur et achat	Fr. – 13 740.50
323.3146.01	Y compris entretien arbres Boulevard Yvorne	Fr. 7 323.60
323.3146.02	Travaux Ponty	Fr. 10 000.00
	Inventaire dendrométrique (subvention compte 323.4518.00)	Fr. 31 870.00

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4 028 672,47	3 338 797,76	3 701 500,00	3 521 600,00			4 238 571,06	4 335 136,36	
311	DOMAINE DES BOULEAUX	-2 500,00	17 500,20	2 000,00	17 500,00			20 369,50	17 500,20	
311.3141.00	Entretien courant du bâtiment	-2 500,00		2 000,00				20 369,50		
311.4271.00	Location		17 500,20		17 500,00				17 500,20	
312	PARCELLES DIVERSES	181 875,60	628 003,20	101 000,00	830 000,00			450 183,15	1 514 075,65	
312.3146.00	Entretien des parcelles	56 375,60		101 000,00				61 648,15		
312.3290.00	Parts aux gains parcelle BCVs	125 500,00						388 535,00		
312.4232.10	Locations des terrains		93 603,55		100 000,00				98 732,05	
312.4232.20	Droits de superficie		349 807,00		300 000,00				347 168,10	
312.4232.30	Droits de superficie BCVs		83 650,25		80 000,00				58 579,65	
312.4232.90	Autres revenus		100 942,40		100 000,00				76 334,65	
312.4242.00	Gains comptables parcelle BCVs				250 000,00				933 261,20	
32	FORETS	761 615,61	241 269,00	680 300,00	212 200,00			1 085 112,25	186 524,70	
321	TRAITEMENTS DU PERSONNEL FORESTIER	354 803,45	1 025,10	347 300,00				369 098,90		
321.3011.00	Traitements	276 978,85		267 000,00				296 302,25		
321.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	25 836,85		24 300,00				27 359,60		
321.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	35 244,00		36 000,00				36 412,80		
321.3050.00	Assurances	9 494,45		10 200,00				9 024,25		
321.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	1 492,00		5 000,00						
321.3091.00	Frais de formation	5 757,30		4 800,00						
321.4361.00	Remboursements de traitements		1 025,10							
323	AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	406 812,16	240 243,90	333 000,00	212 200,00			716 013,35	186 524,70	
323.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais							1 461,00		
323.3091.00	Frais de formation							5 097,40		
323.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 008,30		1 500,00				886,15		
323.3114.00	Achats de matériel	31 587,90		33 000,00				25 025,00		
323.3115.00	Achat de véhicule	16 954,00						426 591,60		
323.3124.00	Carburant	5 804,05		8 000,00				7 265,75		
323.3134.00	Achats de plants et produits divers	4 776,00		4 000,00				8 100,00		
323.3141.00	Entretien courant des bâtiments forestiers	1 147,26		2 000,00				2 324,40		
323.3146.00	Entretien des chemins forestiers et plantations	7 975,85		5 000,00				792,45		
323.3146.01	Entretien des grands arbres	64 011,50		51 000,00				39 859,30		
323.3146.02	Dangers naturels	41 870,00		10 000,00				529,90		
323.3154.00	Entretien du matériel	15 328,80		19 600,00				14 702,25		



323.4518.00	Subvention inventaire dendrométrique	Fr. 27 994.00
332.3141.00	Y compris réparation balance	Fr. 4 725.68
	Y compris remplacement pompe submersible	Fr. 3 194.80

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
323.3155.00	Entretien des véhicules	10 068,05			25 000,00			17 982,65		
323.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	4 811,50			5 000,00			4 265,00		
323.3188.00	Transports facturés par des tiers	130 879,70			110 000,00			77 399,50		
323.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	2 564,00			2 500,00			2 477,50		
323.3518.00	Participation communale aux frais du garde forestier	43 209,25			40 000,00			43 338,50		
323.3809.00	Attribution au fonds de réserve	488,00			400,00			21 250,00		
323.3903.00	Imputation interne de carburant	24 328,00			16 000,00			16 665,00		
323.4309.00	Taxes compensatoires			488,00		400,00				21 250,00
323.4355.00	Ventes de bois			83 284,85		85 000,00				98 372,55
323.4356.00	Facturation de services à des tiers			13 639,05		20 000,00				17 391,00
323.4361.00	Remboursements de traitements									795,60
323.4518.00	Subventions fédérales et cantonales			141 266,15		105 000,00				47 136,00
323.4657.00	Rétrocession de douane pour le carburant			1 265,85		1 500,00				1 279,55
323.4903.00	Bois utilisé par d'autres dicastères			300,00		300,00				300,00
33	VIGNES	445 470,61	371 931,65	410 500,00	420 000,00	344 820,51	393 667,40			
331	VIGNOBLE COMMUNAL	383 584,57		368 000,00		315 393,81				
331.3080.00	Contrats de vignolage	342 494,56		330 000,00		286 572,80				
331.3114.00	Achats de matériel	2 300,66		4 000,00		1 094,19				
331.3134.00	Achats de plants et produits divers	6 814,00		5 000,00		6 054,00				
331.3146.00	Entretien des murs, aménagement des vignes, AF Yvome	1 669,40		1 000,00		1 773,00				
331.3186.00	Prime d'assurance grêle	16 376,10		13 000,00		12 116,90				
331.3658.00	Contributions et frais divers	13 929,85		15 000,00		7 782,92				
332	CAVES COMMUNALES	61 886,04	371 931,65	42 500,00	420 000,00	29 426,70	393 667,40			
332.3114.00	Achats de matériel	325,00		1 000,00		177,00				
332.3123.00	Electricité	6 088,93		5 500,00		6 141,95				
332.3141.00	Entretien des caves	10 110,53		3 000,00		2 138,15				
332.3154.00	Entretien du matériel	218,90		3 000,00		579,15				
332.3185.00	Vinification et mise en bouteilles	45 142,68		30 000,00		20 390,45				
332.4355.00	Vente de la récolte		299 114,05		350 000,00		336 654,90			
332.4355.10	Vente de bouteilles		32 902,55		30 000,00		28 111,75			
332.4902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		39 915,05		40 000,00		28 900,75			
340	PARKING SOUTERRAIN HOTEL DE VILLE	14 694,90	16 505,00	44 000,00	75 000,00	35 498,30	109 269,90			
340.3123.00	Electricité	4 178,65		15 000,00		11 425,70				
340.3141.00	Entretien courant du bâtiment	8 200,35		18 500,00		13 224,55				
340.3151.00	Entretien du matériel	2 315,90		10 500,00		10 848,05				

350.3011.00	Y compris engagements pour remplacer personnel malade ou accidenté en partie récupéré dans compte 350.4361.00
350.3185.10	Suite de la création de la base de données du parc immobilier communal

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
340.4272.00	Recettes du parking souterrain									
35	BATIMENTS	2 627 515,75	2 063 588,71	16 505,00	2 463 700,00	1 966 900,00	2 302 587,35	2 114 098,51	109 269,90	
350	SERVICE GENERAL D'ENTRETIEN DES BATIMENTS	1 266 805,89	160 687,25		1 086 400,00	42 400,00	1 085 641,40	304 183,25		
350.3011.00	Traitements	784 807,20			624 000,00		659 418,80			
350.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	61 625,35			57 400,00		54 550,30			
350.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	93 184,70			89 000,00		83 888,05			
350.3050.00	Assurances	5 843,10			7 000,00		6 554,20			
350.3091.00	Frais de formation	3 427,65			5 000,00		253,85			
350.3114.00	Achats de matériel	13 855,60			14 000,00		15 159,85			
350.3124.00	Carburant	1 801,40			2 000,00		1 670,55			
350.3133.00	Achat de produits de nettoyage	23 121,14			29 000,00		24 206,55			
350.3141.01	Déprédations	22 598,05			15 000,00		22 014,25			
350.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	4 726,35			12 000,00		3 286,20			
350.3155.00	Entretien des véhicules	9 261,25			6 000,00		3 080,60			
350.3182.00	Frais de téléphones	1 237,25			700,00		1 025,90			
350.3185.10	Frais d'études	10 576,30					2 660,25			
350.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	4 710,25			5 300,00		4 220,60			
350.3186.10	Primes d'assurances ECA	145 005,10			150 000,00		136 081,95			
350.3186.20	Primes d'assurances de choses	26 084,20			27 000,00		26 077,80			
350.3903.00	Imputation interne de carburant	3 087,00			2 000,00		2 073,00			
350.3903.10	Imputation interne eau et épuration	51 854,00			41 000,00		39 418,70			
350.4361.00	Remboursements de traitements		116 205,75			3 000,00			102 510,50	
350.4363.00	Remboursements de dommages		3 234,50						600,00	
350.4902.00	Imputations internes des assurances					39 400,00			38 707,45	
350.4902.01	Déprédations - imputation interne		6 587,00						12 365,30	
350.4903.10	Imputation interne (Taxe spécifique)								150 000,00	
352	BATIMENT DU CLOCHER	8 992,20	36 991,60		12 400,00	36 600,00	6 740,75	35 767,40		
352.3123.00	Electricité	372,00			400,00		342,55			
352.3124.00	Chauffage	5 837,10			4 000,00		3 904,90			
352.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 783,10			8 000,00		2 493,30			
352.4231.00	Locations		33 600,00			33 600,00			33 040,00	
352.4362.00	Remboursements de frais		3 391,60			3 000,00			2 727,40	
353	LE BEC D'AIGLE	80 671,10	179 436,65		120 000,00	182 000,00	108 536,40	158 009,25		
353.3123.00	Electricité	1 899,30			3 000,00		2 470,75			
353.3124.00	Chauffage	3 470,10			4 000,00		5 199,70			
353.3141.00	Entretien courant du bâtiment	32 301,70			30 000,00		20 490,95			

354.3141.00	Y compris remplacement pompe submersible égouts	Fr. 4 385.00
	Y compris réfrigérateur pour locataire	Fr. 1 590.00
	Y compris peinture	Fr. 2 106.00
	Y compris accessoires fenêtres	Fr. 1 933.20

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
353.3141.10	Travaux d'amélioration					40 000,00			37 375,00	
353.3312.00	Amortissement des travaux de rénovation	43 000,00				43 000,00			43 000,00	
353.4231.00	Locations		177 609,40				180 000,00			157 329,85
353.4362.00	Remboursements de frais		1 827,25				2 000,00			679,40
354	HABITATION EN PECHAUD	13 193,50	11 660,40	2 000,00	11 600,00			3 505,80		11 660,40
354.3141.00	Entretien courant du bâtiment	13 193,50		2 000,00				3 505,80		
354.4231.00	Locations		11 660,40		11 600,00				11 660,40	
355	ANCIENNE GENDARMERIE	13 475,85	35 000,00	9 000,00	35 000,00			10 156,10		35 000,00
355.3122.00	Gaz	8 517,70		5 000,00				6 650,20		
355.3123.00	Electricité	874,65		1 000,00				659,70		
355.3141.00	Entretien courant du bâtiment	4 083,50		3 000,00				2 846,20		
355.4231.00	Locations		35 000,00		35 000,00				35 000,00	
356	CHATEAU ET MAISON DE LA DIME	71 312,27	3 882,70	84 300,00				58 789,90		
356.3141.00	Entretien courant des bâtiments	19 632,95		19 500,00				18 114,30		
356.3141.10	Travaux d'amélioration	35 189,87		45 500,00				6 790,00		
356.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	16 189,45		19 000,00				33 585,60		
356.3903.00	Utilisation de bois	300,00		300,00				300,00		
356.4363.00	Remboursements de dommages		3 882,70							
357	HOTEL DE VILLE	258 253,80	339 369,93	234 000,00	288 000,00			258 237,65		399 755,20
357.3011.00	Traitements	143 567,15		151 000,00				92 347,10		
357.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	13 592,85		14 000,00				8 480,00		
357.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	19 679,80		20 600,00				12 586,70		
357.3050.00	Assurances	981,50		1 400,00				688,75		
357.3114.00	Achats de matériel	707,70						1 715,90		
357.3122.00	Gaz	13 688,80								
357.3123.00	Electricité	24 488,90		12 000,00				27 400,95		
357.3124.00	Chauffage	1 828,65		15 000,00				60 000,00		
357.3141.00	Entretien courant du bâtiment	29 164,25		20 000,00				45 954,30		
357.3145.00	Entretien des décorations florales	8 046,00						6 000,00		
357.3151.00	Entretien des machines et matériel divers	2 508,20						3 063,95		
357.4231.00	Locations		323 968,13		286 000,00				388 033,20	
357.4361.00	Remboursements de traitements		3 050,35							
357.4362.00	Remboursements de frais		11 946,45		2 000,00				11 722,00	
357.4363.00	Remboursements de dommages		405,00							

359.3141.00	Y compris mise en conformité installation électrique Y compris pose d'un vélux	Fr. 4 564.65 Fr. 2 900.00
361.3141.00	Y compris entretien des fenêtres Y compris banderole façade Y compris serrure porte d'entrée Y compris entretien toiture	Fr. 6 442.50 Fr. 2 350.00 Fr. 1 372.00 Fr. 1 010.00

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
358	HALLE DES GLARIERS	75 529,78	17 977,00	62 800,00	20 000,00	30 496,10	6 090,40			
358.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	475,00		1 000,00		171,15				
358.3123.00	Electricité	13 711,65		10 000,00		2 910,00				
358.3124.00	Chauffage	30 200,05		20 000,00		18 366,15				
358.3141.00	Entretien courant du bâtiment	28 073,33		29 500,00		8 319,05				
358.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	3 069,75		2 000,00		729,75				
358.3182.00	Frais de téléphones			300,00						
358.4271.00	Locations		17 977,00		20 000,00		2 478,00			
358.4362.00	Remboursements de frais						3 612,40			
359	AIGLON	37 304,00	8 185,00	21 700,00	20 000,00	29 336,65	24 786,90			
359.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	322,20		700,00		176,10				
359.3122.00	Gaz	21 289,75		10 000,00		10 367,25				
359.3123.00	Electricité	2 788,65		3 500,00		833,25				
359.3141.00	Entretien courant du bâtiment	12 903,40		7 500,00		17 960,05				
359.4271.00	Locations		8 185,00		20 000,00		24 786,90			
360	HABITATION DES ABATTOIRS	1 980,30	13 356,00	5 300,00	13 400,00	771,10	13 356,00			
360.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 980,30		5 300,00		771,10				
360.4271.00	Locations		13 356,00		13 400,00		13 356,00			
361	ANCIENNE MAISON DE VILLE	251 774,61	85 954,65	228 500,00	87 000,00	217 097,05	88 930,45			
361.3123.00	Electricité	3 930,15		10 000,00		4 604,20				
361.3141.00	Entretien courant du bâtiment	23 177,80		10 000,00		22 496,00				
361.3141.10	Travaux d'amélioration					-30 000,00				
361.3170.00	Frais d'exposition	59 666,66		43 500,00		54 996,85				
361.3312.00	Amortissement	165 000,00		165 000,00		165 000,00				
361.4271.00	Locations		82 416,50		85 000,00		75 688,00			
361.4362.00	Remboursements de frais		3 267,65				11 667,15			
361.4362.01	Recettes diverses		270,50		2 000,00		1 575,30			
362	ANCIEN STAND	7 606,35	15 580,00	10 000,00	16 000,00	7 184,75	14 172,11			
362.3123.00	Electricité	7 118,50		7 000,00		4 437,20				
362.3141.00	Entretien courant du bâtiment	487,85		3 000,00		2 747,55				
362.4271.00	Locations		13 580,00		14 000,00		12 172,11			
362.4362.00	Remboursements de frais		2 000,00		2 000,00		2 000,00			



366.4362.01 Solde décompte UAPE

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
363	REFUGE DU FAHY	4 892,65	16 801,22	3 500,00	11 000,00	3 148,70	10 370,00			
363.3123.00	Electricité	2 644,40		500,00		180,25				
363.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 248,25		2 600,00		2 720,40				
363.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			400,00		248,05				
363.4271.00	Locations		16 801,22		11 000,00		10 370,00			
364	REFUGE DU LARREVOIN	3 429,20	12 760,11	8 000,00	12 000,00	1 569,00	10 424,00			
364.3123.00	Electricité	314,00		1 500,00		898,80				
364.3141.00	Entretien courant du bâtiment	3 115,20		4 500,00		670,20				
364.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			2 000,00						
364.4271.00	Locations		12 760,11		12 000,00		10 424,00			
365	EDICULES PUBLICS	19 390,55		50 000,00		32 694,60				
365.3123.00	Electricité	6 794,60		10 000,00		8 426,65				
365.3141.00	Entretien courant des bâtiments	12 595,95		40 000,00		24 267,95				
366	BATIMENTS DIVERS	31 157,40	83 309,15	41 000,00	13 000,00	35 273,50	10 730,00			
366.3123.00	Electricité	9 404,95		8 000,00		3 860,30				
366.3141.00	Entretien courant des bâtiments	21 752,45		33 000,00		31 413,20				
366.4271.00	Locations		3 245,00		12 000,00		10 630,00			
366.4319.00	Recettes du poids public		300,00		1 000,00		100,00			
366.4362.01	Recettes diverses		79 764,15							
367	IMMEUBLE "MON SEJOUR"	130 324,72	196 999,70	99 300,00	182 900,00	99 190,40	199 274,00			
367.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	270,80		3 000,00		38,45				
367.3122.00	Gaz	70 715,15		45 000,00		48 615,70				
367.3123.00	Electricité	13 521,65		10 000,00		6 661,80				
367.3141.00	Entretien courant du bâtiment	16 010,02		15 000,00		32 302,50				
367.3141.10	Travaux d'amélioration	18 183,10		17 000,00						
367.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	11 624,00		9 300,00		11 571,95				
367.4231.00	Locations		139 828,10		152 900,00		142 670,00			
367.4362.00	Remboursements de frais		57 171,60		30 000,00		56 604,00			
369	IMMEUBLE "NOVASSALLES"	104 563,55	518 602,55	128 000,00	665 000,00	58 896,65	478 826,10			
369.3122.00	Gaz	63 915,30		55 000,00		20 624,60				
369.3123.00	Electricité	10 310,80		10 000,00		6 150,10				
369.3141.00	Entretien courant du bâtiment	7 172,70		30 000,00		16 732,20				
369.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	6 706,80		13 000,00		4 431,45				
369.3199.00	TVA	16 457,95		20 000,00		10 958,30				



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
369.4231.00	Locations						175 000,00			121 822,70
369.4272.00	Recettes parking		89 226,65				450 000,00			323 003,40
369.4362.00	Remboursements de frais		416 923,40				40 000,00			34 000,00
369.4363.00	Remboursements de dommages		8 496,70							
			3 955,80							
371	CASERNE SDIS	133 425,56	140 048,00	127 500,00	140 000,00	115 599,85				140 048,00
371.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	8 273,90		1 500,00		234,20				
371.3122.00	Gaz	12 808,70		8 000,00		8 993,25				
371.3123.00	Electricité	6 340,35		7 000,00		6 634,40				
371.3141.00	Entretien courant du bâtiment	26 872,61		30 000,00		19 647,00				
371.3312.00	Amortissement de la caserne	75 000,00		75 000,00		75 000,00				
371.3909.00	Intérêts imputés	4 130,00		6 000,00		5 091,00				
371.4271.00	Locations		140 048,00		140 000,00					140 048,00
372	SALLE DES NOYERS	1 060,25	48 636,00	1 500,00	49 000,00	923,70				48 636,00
372.3114.00	Achats de matériel	64,40		500,00		154,95				
372.3141.00	Entretien courant du bâtiment	995,85		1 000,00		768,75				
372.4231.00	Locations		48 636,00		49 000,00					48 636,00
373	MEDIA THEQUE	65 061,10	33 734,80	69 000,00	34 000,00	47 728,10				33 217,55
373.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	2 111,80		4 000,00						
373.3123.00	Electricité	2 881,10		4 000,00		3 072,60				
373.3124.00	Chauffage	20 820,50		20 000,00		17 331,60				
373.3141.00	Entretien courant du bâtiment	17 247,70		19 000,00		11 573,90				
373.3141.10	Travaux d'amélioration	22 000,00		22 000,00		15 750,00				
373.4231.00	Locations		23 340,00		24 000,00					21 485,00
373.4362.00	Remboursements de frais		10 394,80		10 000,00					11 732,55
374	PPE "LE BATTOIR"	44 734,90	100 220,00	54 000,00	100 000,00	90 413,50				86 127,50
374.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	85,45		4 000,00						
374.3123.00	Electricité	3 955,65		4 000,00		3 201,35				
374.3141.00	Entretien courant du bâtiment	37 167,80		45 000,00		41 979,85				
374.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			1 000,00						
374.3312.00	Amortissement	3 526,00				45 232,30				
374.4231.00	Locations		100 220,00		100 000,00					86 127,50



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
375	AIGLE-ANCIENNE	2 576,22	4 396,00	5 500,00	8 000,00	655,70	4 734,00
375.3122.00	Gaz	2 253,10		2 000,00			
375.3123.00	Electricité			500,00			
375.3141.00	Entretien courant du bâtiment	323,12		2 500,00		655,70	
375.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			500,00			
375.4231.00	Locations		4 396,00		8 000,00		4 734,00



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
4	TRAVAUX	9 439 127,33	3 957 686,32		9 666 700,00	3 726 350,00		9 126 217,88	3 579 578,99	
411	SERVICE TECHNIQUE	896 241,20	7 428,70		910 200,00			879 843,15	29 039,85	
411.3011.00	Traitements	689 506,65			686 300,00			680 787,35		
411.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	64 801,00			63 500,00			60 546,60		
411.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	101 332,10			103 900,00			106 623,60		
411.3050.00	Assurances	4 318,85			9 000,00			5 201,20		
411.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	1 192,30			6 000,00			2 787,70		
411.3091.00	Frais de formation	7 120,00			10 000,00					
411.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5 244,30			8 000,00			5 026,15		
411.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	4 875,40			3 000,00			1 632,85		
411.3181.00	Frais de ports	4 192,40			5 000,00			3 138,65		
411.3182.00	Frais de téléphones	3 658,20			5 500,00			4 099,05		
411.3902.00	Informatique - imputation interne	10 000,00			10 000,00			10 000,00		
411.4361.00	Remboursements de traitements		7 385,60						29 039,85	
411.4362.00	Remboursements de frais		43,10							
412	BATIMENT DES TRAVAUX	95 835,30	31 222,00		62 000,00	31 200,00		61 246,75	31 444,90	
412.3123.00	Electricité	5 321,45			10 000,00			9 295,80		
412.3124.00	Chauffage	67 503,20			30 000,00			42 962,55		
412.3141.00	Entretien courant du bâtiment	23 010,65			22 000,00			8 988,40		
412.4271.00	Locations		31 222,00			31 200,00			31 152,00	
412.4363.00	Remboursements de dommages								292,90	
413	INSPECTORAT DES CHANTIERS ET SECURITE AU TRAVAIL	145 546,85	3 141,75		148 900,00	2 000,00		147 336,23	2 737,45	
413.3011.00	Traitements	109 551,75			109 300,00			108 305,50		
413.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 188,05			10 100,00			10 050,35		
413.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 308,00			16 800,00			17 044,80		
413.3050.00	Assurances	842,35			1 200,00			1 043,25		
413.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	2 285,45			1 500,00			2 065,10		
413.3114.00	Achats de matériel	6 371,25			10 000,00			8 827,23		
413.4528.00	Participation diverses		3 141,75			2 000,00			2 737,45	
431	ROUTES	4 355 685,11	955 475,10		4 605 600,00	897 750,00		4 244 773,41	643 785,25	
431.3011.00	Traitements	1 474 983,35			1 500 000,00			1 488 687,85		
431.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	139 349,80			138 000,00			137 297,25		
431.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	203 352,00			198 000,00			216 940,70		
431.3050.00	Assurances	11 091,15			5 100,00			11 308,65		
431.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais				1 000,00			360,00		



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431.3091.00	Frais de formation	3 525,00		4 000,00		360,00	
431.3114.00	Achats de matériel	6 436,55		54 000,00		5 316,25	
431.3115.00	Achat de véhicule	9 111,30					
431.3124.00	Carburant	70 777,49		55 000,00		73 224,25	
431.3135.00	Déneigement	34 840,24		40 000,00		93 015,55	
431.3142.00	Entretien du réseau routier par le service de la voirie	97 667,76		90 000,00		68 600,40	
431.3142.10	Entretien du réseau routier par les entreprises	461 675,24		450 000,00		425 552,30	
431.3142.20	Aménagements urbains	112 213,55		150 000,00		69 617,75	
431.3154.00	Entretien du matériel	16 745,80		20 000,00		13 326,50	
431.3154.10	Achats et entretien parcomètres	102 203,65		96 000,00		108 384,05	
431.3155.00	Entretien des véhicules	34 130,80		26 000,00		40 715,80	
431.3156.00	Entretien des équipements	11 918,95		15 000,00		31 379,02	
431.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	18 136,10		17 000,00		16 713,90	
431.3186.10	Sécurité au travail	3 907,65		5 000,00		1 057,30	
431.3188.00	Frais de balayage mécanique	197 108,50		210 000,00		189 684,40	
431.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	4 143,20		4 000,00		3 899,70	
431.3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil	1 092 299,00		1 161 000,00		1 092 460,75	
431.3316.01	Amortissement Place de la Gare	82 500,00		82 500,00		82 500,00	
431.3804.00	Atribution au fonds provenant des parcomètres	167 568,03		284 000,00		74 371,04	
431.4272.00	Taxes de stationnement et d'utilisation du domaine public		269 826,68		380 000,00		182 940,09
431.4313.00	Emoluments administratifs		35 923,07		10 000,00		17 827,20
431.4356.00	Facturation de services à des tiers		10 004,00		20 000,00		3 054,90
431.4359.00	Ventes et prestations diverses		10 211,45		10 000,00		3 953,01
431.4361.00	Remboursements de traitements		3 583,90				11 081,80
431.4363.00	Remboursements de dommages		6 815,00				4 303,25
431.4804.00	Prélèvement au fonds de réserve		577 250,00		302 250,00		392 250,00
431.4816.00	Prélèvement sur le fonds de réserve				150 000,00		
431.4903.00	Utilisation de carburant par d'autres sections		41 861,00		25 500,00		28 375,00
432	ECLAIRAGE PUBLIC	342 961,35	8 832,40	368 000,00	30 000,00	349 348,65	80 000,00
432.3123.00	Electricité	83 000,25		100 000,00		85 707,40	
432.3143.00	Entretien du réseau	117 931,95		120 000,00		117 487,75	
432.3143.10	Extension du réseau	30 349,60		30 000,00		28 580,05	
432.3143.20	Eclairage de Noël	19 235,95		25 000,00		25 129,85	
432.3143.30	Entretien du réseau selon convention	92 443,60		93 000,00		92 443,60	
432.4362.01	Recettes diverses		8 832,40		30 000,00		
432.4903.00	Imputation interne Taxe spécifique						80 000,00

440.3154.00	Y compris réparation pelle Neuson	Fr. 7 611.25
450.3011.00	Y compris engagement pour remplacer personnel accidenté récupéré dans compte 450.4361.00	

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Revenus
440	ESPACES VERTS ET CIMETIERE	475 063,50	17 300,00	517 000,00		10 000,00	446 185,80		19 066,00	
440.3114.00	Achats de matériel	54 683,05		70 000,00			1 311,55			
440.3145.00	Entretien courant des pelouses et du cimetière	77 088,20		70 000,00			98 581,80			
440.3154.00	Entretien du matériel	13 924,75		7 000,00			19 531,20			
440.3185.00	Entretien et aménagements facturés par les horticulteurs	329 367,50		320 000,00			326 761,25			
440.3313.00	Amortissement Schéma directeur Espaces publics			50 000,00						
440.4272.00	Concessions d'inhumation		17 300,00			10 000,00			19 066,00	
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE	1 663 836,41	1 601 055,35	1 648 100,00	1 574 500,00		1 727 340,85	1 539 327,15		
450.3011.00	Traitements	430 557,95		392 000,00			390 998,05			
450.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	35 891,40		36 000,00			32 078,15			
450.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	51 679,15		54 000,00			43 720,60			
450.3050.00	Assurances	2 846,70		2 300,00			2 541,20			
450.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5 314,60		4 500,00			11 347,35			
450.3114.00	Achats de matériel	31 162,88		40 000,00			18 557,80			
450.3141.00	Entretien de la décharge et du centre de tri	30 984,36		50 000,00			218 874,05			
450.3141.01	Ecopoints	113 190,00		130 000,00			126 666,00			
450.3181.00	Frais de ports	947,10		1 000,00			856,80			
450.3182.00	Frais de téléphones	300,00		300,00			368,05			
450.3188.00	Enlèvement des ordures	266 325,00		270 000,00			266 731,20			
450.3188.01	Enlèvement des ordures - Déchetterie	168 028,00		160 000,00			178 432,05			
450.3188.02	Enlèvement déchets spéciaux	5 230,48		15 000,00			13 686,75			
450.3188.03	Enlèvement du verre	15 407,20		15 000,00			15 831,60			
450.3188.04	GastroVert	109 621,70		110 000,00			52 152,00			
450.3188.10	Elimination des ordures	230 944,79		150 000,00			190 602,30			
450.3188.11	Elimination des ordures - Déchetterie	56 612,12		75 000,00			61 118,10			
450.3188.12	Elimination des ordures - Déchetterie - Papier	1 059,40		20 000,00			1 691,40			
450.3188.13	Elimination des ordures - Déchetterie - Bois	28 573,00		35 000,00			28 186,40			
450.3188.14	Elimination des ordures - Déchetterie - Déchets inertes	10 395,88		13 000,00			10 952,50			
450.3188.15	Elimination des ordures - Déchetterie - Gazon/branches	49 784,60		50 000,00			42 564,55			
450.3199.00	TVA	8 980,10		15 000,00			9 383,95			
450.3902.00	Service informatique - imputation interne	10 000,00		10 000,00			10 000,00			
450.4342.00	Taxe sur les ordures		756 288,40		700 000,00			789 937,40		
450.4342.01	Taxe annuelle sur les ordures		599 389,70		800 000,00			585 844,45		
450.4342.02	Verre		37 362,45		33 000,00			37 204,25		
450.4342.03	Papier-carton		46 760,20		12 000,00			42 712,95		
450.4342.04	Boîtes-Alu-Divers				500,00			688,50		
450.4342.05	Frigos et petits électroménagers		8 307,25		10 000,00			11 469,35		
450.4342.06	Pet		6 036,00		5 000,00			6 312,00		

462.3011.00 Un employé supplémentaire en formation pendant 4 mois pour remplacer un départ à la retraite

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
450.4342.07	Ferraille				12 659,20		8 000,00			13 821,50
450.4342.08	GastroVert Pro				10 254,00					9 730,00
450.4342.09	Compost									1 750,00
450.4342.10	Cartes déchetterie				10 283,40		6 000,00			13 348,00
450.4342.11	Satom - taxation différenciée déchets alimentaires				76 400,80					
450.4359.00	Ventes et prestations diverses				171,90					3 703,65
450.4361.00	Remboursements de traitements				35 126,15					22 805,10
450.4362.00	Rétrocession sur frais de transport				352,05					
450.4363.00	Remboursements de dommages				1 663,85					
46	EPURATION DES EAUX	1 295 158,71	1 295 158,71	1 180 900,00	1 180 900,00	1 234 178,39	1 234 178,39			
461	RESEAU D'EGOUTS	431 665,17	285 561,45	414 700,00	300 000,00	424 202,00	264 590,53			
461.3011.00	Traitements	47 599,90		47 900,00		47 179,70				
461.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	4 507,15		4 300,00		4 378,35				
461.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	7 375,20		7 500,00		7 564,20				
461.3050.00	Assurances	295,40		500,00		302,15				
461.3123.00	Electricité	7 963,02		7 000,00		5 943,40				
461.3144.00	Entretien des canalisations	218 864,65		250 000,00		282 290,55				
461.3144.20	Entretien des stations de relevages	2 444,95		10 000,00		741,40				
461.3182.00	Frais de téléphones	556,55		500,00		529,10				
461.3311.00	Amortissement du réseau	66 000,00		2 000,00						
461.3902.00	Service informatique - Imputation interne	76 058,35		85 000,00						
461.4341.00	Taxes de raccordement		285 561,45			75 273,15				264 590,53
462	STATION D'EPURATION	863 493,54	1 009 597,26	766 200,00	880 900,00	809 976,39	969 587,86			
462.3011.00	Traitements	233 692,10		206 000,00		205 011,10				
462.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	22 127,20		19 000,00		19 024,50				
462.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	33 974,60		31 800,00		31 473,60				
462.3050.00	Assurances	1 450,55		1 800,00		1 313,40				
462.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	40,00		100,00						
462.3091.00	Frais de formation			400,00		25,00				
462.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	628,05		1 000,00		637,00				
462.3114.00	Achats de matériel	4 212,80		3 000,00		2 504,65				
462.3122.00	Gaz	1 477,65		5 000,00		774,65				
462.3123.00	Electricité	136 856,50		75 000,00		74 984,80				
462.3124.00	Carburant	157,95		100,00		98,65				
462.3133.00	Achat de produits d'exploitation	57 208,15		40 000,00		39 310,26				
462.3141.00	Entretien courant des bâtiments	4 746,72		5 000,00		1 252,50				



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
462.3154.00	Entretien du matériel			56 409,60						
462.3155.00	Entretien des véhicules			144,40		51 000,00		52 169,43		
462.3182.00	Frais de téléphones					500,00		469,10		
462.3185.00	Frais d'analyses et d'expertises					200,00		47,10		
462.3186.00	Frais d'assurances des véhicules			12 639,54		15 000,00		13 014,70		
462.3188.00	Primes d'assurances des véhicules			918,90		1 000,00		821,60		
462.3188.00	Transports et élimination des déchets			163 458,68		155 000,00		150 398,85		
462.3191.00	Taxe fédérale sur les EU (Finance micropolluants)			96 057,00		94 000,00		93 816,00		
462.3526.00	AERA - participation communale			29 031,90		50 000,00		113 227,45		
462.3902.00	Imputation interne des assurances			5 461,25		7 300,00		6 599,05		
462.3909.00	Intérêts imputés			2 800,00		4 000,00		3 003,00		
462.4112.10	Redevance électricité				44 737,72		40 000,00		40 232,66	
462.4342.00	Taxes périodiques d'épuration				782 764,25		820 000,00		845 652,10	
462.4811.00	Prélèvement sur le fonds de réserve				155 408,29				63 494,20	
462.4903.00	Imputation interne épuration bâtiments				26 687,00		20 900,00		20 208,90	
470	COURS D'EAUX	168 798,90	38 072,31	226 000,00				35 964,65		
470.3147.00	Entretien des cours d'eau	168 798,90		206 000,00				35 964,65		
470.3147.10	Biodiversité			20 000,00						
470.4516.00	Part du Canton		38 072,31							

501.3189.00	Y compris gestion repas cantine Clin d'œil	Fr. 12 116.25
502.3141.00	Y compris les frais de déménagements suite au regroupement des cycles scolaires Y compris changement des ampoules des sites scolaire en LED	
502.3161.10	Locations de salles pour classes raccordement et cantine scolaire	

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	4 181 340,67	560 598,34		3 870 800,00	403 000,00		3 309 423,75	434 728,46	
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	324 012,24	2 963,90		344 000,00			193 035,95	1 953,20	
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	332,20			1 000,00			24,80		
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	67 323,75			80 000,00			73 213,90		
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	1 576,15			2 000,00					
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1 170,00			500,00			1 560,00		
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	22 036,95			14 500,00			17 150,25		
501.3185.00	Participation Conseiller Ecole et Famille	83 300,00			83 000,00					
501.3188.00	Transports d'élèves	33 797,25			40 000,00			12 015,60		
501.3189.00	Frais divers	17 949,75			6 000,00			7 057,75		
501.3512.00	Part communale Fondation la Monneresse	15 230,00			15 000,00			14 355,00		
501.3522.00	Ecolages	14 410,00			20 000,00			13 552,00		
501.3659.00	Dons occasionnels				2 000,00					
501.3663.00	Manifestations culturelles, courses d'école et d'études	66 886,19			80 000,00			54 106,65		
501.4512.00	Part cantonale aux charges scolaires		2 963,90						1 953,20	
502	BATIMENTS SCOLAIRES	3 438 233,23	73 251,83		3 147 900,00	30 000,00		2 782 402,10	44 546,81	
502.3011.00	Traitements	449 227,85			375 000,00			486 066,25		
502.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	41 745,20			34 300,00			42 515,35		
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	33 745,00			25 800,00			36 040,40		
502.3050.00	Assurances	5 229,65			6 200,00			5 708,55		
502.3114.00	Achats de matériel	23 132,00			22 000,00			17 759,20		
502.3122.00	Gaz	259 072,50			200 000,00			196 081,45		
502.3123.00	Electricité	52 203,68			65 000,00			63 074,40		
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	36 690,10			38 000,00			38 696,35		
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	272 813,50			102 000,00			332 765,20		
502.3141.10	Travaux d'amélioration	44 913,35			78 000,00					
502.3154.00	Entretien du matériel	4 353,10			5 000,00			4 228,60		
502.3161.00	Location salles de gymnastique	5 000,00			5 000,00			5 000,00		
502.3161.10	Locations de salles	29 700,00								
502.3161.20	Location Monneresse	28 995,75			30 000,00			28 059,85		
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	1 793 200,00			1 793 200,00			1 164 267,00		
502.3902.00	Imputation interne des assurances	26 702,55			28 400,00			28 796,20		
502.3902.10	Déprédations - imputation interne	6 587,00						12 365,30		
502.3909.00	Intérêts imputés	324 922,00			340 000,00			320 978,00		
502.4112.10	Redevance électricité		19 481,23			25 000,00			25 424,61	
502.4271.00	Locations		10 649,00			5 000,00			6 080,00	
502.4361.00	Remboursements de traitements		9 698,00						7 372,80	



570.3662.10	Augmentation selon la nouvelle loi cantonale sur les camps sportifs à charge des communes en partie récupérée dans le compte N° 570.4511.00
-------------	---

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
502.4362.00	Remboursements de frais									3 995,00
502.4363.00	Remboursements de dommages				33 423,60					1 674,40
513	FETE DES ECOLES									
513.3170.00	Frais de manifestations			8 570,80		10 000,00		1 408,50		
				8 570,80		10 000,00		1 408,50		
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE									
520.4512.00	Part de l'Etat et des communes aux charges de l'enseignement			393 344,00		320 000,00				341 960,50
				393 344,00		320 000,00				341 960,50
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE									
540.3512.00	Part communale au coût de l'orientation professionnelle			9 342,70		10 000,00		9 097,10		
				9 342,70		10 000,00		9 097,10		
560	SERVICE DENTAIRE ET MEDICAL									
560.3654.00	Part communale aux soins dentaires			39 042,20		60 000,00		35 564,70		
560.3654.10	Visites médicales, contrôle de la LVT et vaccinations			39 042,20		50 000,00		32 650,30		
						10 000,00		2 914,40		
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS									
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement			185 741,25	69 554,20	134 000,00	40 000,00	147 230,00		32 244,65
570.3163.00	Location d'équipements			2 955,55		8 000,00		11 273,30		
570.3180.00	Cours de ski							30 574,50		
570.3188.00	Frais de transports							9 350,00		
570.3652.00	Part au déficits des camps sportifs							51 627,00		
570.3653.00	Débours activités sportives							40 250,90		
570.3662.00	Après-midi sportifs et sorties sportives			395,00		1 000,00		4 154,30		
				92 344,85		75 000,00				
570.3662.10	Camps sportifs			90 045,85		50 000,00				
570.4511.00	Participation du Canton				69 554,20		40 000,00			32 244,65



580.3141.00 Y compris changement du carrelage de la Chapelle funéraire

Fr. 6 873.00

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58	TEMPLES ET CULTES	176 398,25	21 484,41	164 900,00	13 000,00	140 685,40	14 023,30
580	TEMPLES	176 398,25	21 484,41	164 900,00	13 000,00	140 685,40	14 023,30
580.3011.00	Traitements	43 359,25		50 000,00		43 971,55	
580.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	3 817,00		4 200,00		3 886,75	
580.3050.00	Assurances	643,50		1 200,00		913,15	
580.3122.00	Gaz	6 413,15		7 000,00		4 799,15	
580.3123.00	Electricité	16 181,00		15 000,00		10 176,15	
580.3141.00	Entretien courant des bâtiments	21 964,35		17 500,00		15 248,95	
580.3141.10	Travaux d'amélioration	11 000,00		12 000,00			
580.3652.00	Communauté catholique	70 020,00		55 000,00		58 689,70	
580.3652.20	Eglise allemande - Contribution forfaitaire	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
580.4359.00	Utilisation chambres funéraires		11 599,71		5 000,00		6 150,00
580.4362.00	Remboursements de frais		9 884,70		8 000,00		7 873,30



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
6	POLICE	5 545 790,85	1 188 047,29	5 791 500,00	1 050 600,00	5 441 844,08	1 034 106,94			
611	SERVICE DE POLICE	3 628 081,04	33 226,05	3 961 000,00		3 692 318,74	17 105,95			
611.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers									
611.3116.10	Caméras de surveillance	17 098,55		25 000,00		6 042,00				
611.3185.00	Constats de décès	6 179,65		8 000,00		5 024,00				
611.3188.00	Convois funèbres	19 242,70		20 000,00		18 965,95				
611.3510.00	Réforme policière vaudoise - participation communale	367 259,00		368 000,00		351 804,00				
611.3521.20	Participation à Police Chablais	3 218 301,14		3 540 000,00		3 310 373,99				
611.4362.00	Remboursements de frais		8 616,00							
611.4370.00	Amendes		1 264,05				334,95			
611.4520.10	Réforme policière vaudoise - solde année précédente		23 346,00				16 771,00			
612	SIGNALISATION ROUTIERE	134 532,20	7 536,00	94 000,00	1 000,00	148 162,90	593,00			
612.3111.00	Achats de matériel spécialisé	25 000,00		30 000,00		896,30				
612.3123.00	Electricité	3 431,20		4 000,00		2 998,80				
612.3143.00	Entretien et amélioration du réseau	106 101,00		60 000,00		144 267,80				
612.4362.00	Remboursements de frais		7 536,00							
612.4363.00	Remboursements de dommages				1 000,00		593,00			
620	OFFICE DE LA POPULATION	322 998,20	105 310,70	315 800,00	80 000,00	317 225,10	83 467,39			
620.3011.00	Traitements	252 305,75		239 000,00		244 592,85				
620.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	21 583,90		22 200,00		22 698,45				
620.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	31 749,60		30 000,00		32 484,40				
620.3050.00	Assurances	1 181,70		1 200,00		1 230,75				
620.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	796,15		1 700,00		519,50				
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3 720,15		5 000,00		3 350,00				
620.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	325,65		1 500,00						
620.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			500,00		468,50				
620.3181.00	Frais de ports	3 253,65		6 000,00		4 002,05				
620.3182.00	Frais de téléphones	581,65		1 200,00		678,60				
620.3902.00	Informatique - imputation interne	7 500,00		7 500,00		7 200,00				
620.4312.00	Emoluments		80 820,80		80 000,00		83 467,39			
620.4361.00	Remboursements de traitements		24 489,90							
633	EQUARRISSEUR	2 260,00		1 000,00		1 185,85				
633.3185.00	Indemnités	2 260,00		1 000,00		1 185,85				



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
65	SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	1 170 590,87	823 642,14	1 128 800,00		782 600,00		1 018 134,14		725 666,70
650	SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS	350 133,18	3 184,45	346 200,00				293 483,24		1 015,80
650.3093.00	Frais sanitaires du personnel							215,00		
650.3521.10	Participation au SDIS Chablais	350 133,18		346 200,00				293 268,24		
650.4301.00	Taxes non-pompier		3 184,45							1 015,80
652	SDIS CHABLAIS	820 457,69	820 457,69	782 600,00	782 600,00	782 600,00		724 650,90	724 650,90	
652.3011.00	Traitements	90 284,05			91 000,00			88 382,35		
652.3013.00	Soldes	335 036,60			340 000,00			335 877,80		
652.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	13 129,10			23 000,00			22 637,10		
652.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	9 896,40			11 000,00			10 351,20		
652.3050.00	Assurances	1 248,45			2 000,00			1 475,75		
652.3060.00	Indemnités et remboursements de frais				1 000,00			262,20		
652.3066.00	Subsistance lors d'intervention	16 441,45			14 000,00			9 123,90		
652.3091.00	Frais de formation	52 743,62			55 000,00			53 808,00		
652.3093.00	Frais sanitaires du personnel	4 450,60			6 500,00			5 782,35		
652.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 002,90			1 500,00			492,50		
652.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	70,00			1 000,00			829,45		
652.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	35 400,90			30 800,00			4 800,55		
652.3115.00	Achat de véhicule	11 276,40			14 100,00			11 276,40		
652.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	7 581,21			6 000,00			2 094,90		
652.3116.10	Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier	3 093,10			5 000,00			228,30		
652.3124.00	Carburant	2 519,05			1 500,00			1 278,25		
652.3139.00	Produits lutte incendie et protection environnement	191,40			500,00			235,00		
652.3155.00	Entretien des véhicules	4 300,45			5 500,00			2 181,35		
652.3156.00	Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier	2 492,36			2 000,00			195,05		
652.3161.00	Loyer	149 096,90			156 000,00			156 853,75		
652.3181.00	Frais de ports	98,00			200,00			69,35		
652.3182.00	Frais de téléphones + CTA + OFCOM				500,00					
652.3185.10	Frais d'études	58 804,20								
652.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	4 197,30			3 500,00			3 897,40		
652.3189.00	Frais divers	1 040,00			1 000,00			860,65		
652.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3 745,25			4 000,00			3 723,35		
652.3903.00	Imputation interne de carburant	12 318,00			6 000,00			7 934,00		
652.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers		64 641,45			40 000,00			42 917,81	
652.4521.00	Participation d'Aigle		350 133,18			346 200,00			293 268,24	
652.4521.10	Participations de Corbeyrier		15 381,97			16 100,00			13 006,20	
652.4521.20	Participations d'Yvorne		37 823,24			40 300,00			31 012,45	



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
652.4651.00	Part de l'ECA				352 477,85		340 000,00			344 446,20
66	PROTECTION CIVILE	264 863,39	6 000,00	266 000,00	7 000,00	236 140,10	6 000,00			
660	PROTECTION CIVILE	185 603,09	6 000,00	196 500,00	6 000,00	155 072,00	6 000,00			
660.3011.00	Traitements	2 647,00		1 200,00		2 526,60				
660.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	246,35		100,00		234,50				
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	325,80		200,00		343,80				
660.3050.00	Assurances	52,00				57,70				
660.3141.00	Entretien de divers abris publics	31,80								
660.3182.00	Frais de téléphones	608,05		2 000,00		619,95				
660.3521.10	Participation à l'ORPC District d'Aigle	181 692,09		193 000,00		151 289,45				
660.4511.20	Participation de l'ORPCi		6 000,00		6 000,00		6 000,00			6 000,00
661	POSTE DE PROTECTION CIVILE DES GLARIERS	22 840,70		22 800,00	1 000,00	35 214,25				
661.3114.00	Achats de matériel	4 976,75		5 000,00		1 373,20				
661.3123.00	Electricité	8 607,25		5 500,00		6 019,30				
661.3141.00	Entretien courant de la construction	9 256,70		12 300,00		27 821,75				
661.4271.00	Locations				1 000,00					
662	POSTE DE PROTECTION CIVILE DU CH. DU LEVANT	9 137,40		14 000,00		17 911,30				
662.3123.00	Electricité	195,40		4 000,00		6 574,65				
662.3124.00	Carburant - chauffage	2 493,25		5 000,00		9 986,45				
662.3141.00	Entretien courant de la construction	6 448,75		5 000,00		1 350,20				
663	POSTE DE PROTECTION CIVILE DE LA PLANCHETTE	47 282,20		32 700,00		27 942,55				
663.3114.00	Achats de matériel	41,40		500,00		949,75				
663.3122.00	Gaz	24 918,05		12 000,00		10 944,65				
663.3123.00	Electricité	13 070,90		10 000,00		6 914,35				
663.3141.00	Entretien courant de la construction	9 251,85		10 200,00		9 133,80				
680	MILITAIRES	22 465,15	212 332,40	24 900,00	180 000,00	28 677,25	201 273,90			
680.3114.00	Achats de matériel	1 204,25		3 500,00		3 767,40				
680.3123.00	Electricité	7 650,45		5 000,00		7 775,60				
680.3124.00	Chauffage	10 759,50		10 000,00		13 107,80				
680.3141.00	Entretien courant des bâtiments	2 850,95		6 300,00		4 026,45				
680.3182.00	Frais de téléphones			100,00						
680.4271.00	Locations		212 332,40		180 000,00		201 273,90			



711.3655.13 Y compris garantie de déficit « Fête des Couleurs »

Fr. 10 000.00

COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	7 773 048,87	556 382,05		8 054 700,00	91 000,00		8 015 092,87		732 365,87
711	SERVICE SOCIAL	2 525 378,92	118 359,85	2 798 200,00	2 798 200,00	91 000,00		2 660 577,57		375 905,87
711.3011.00	Traitements (TSHM)	125 225,10		123 000,00	123 000,00			121 644,75		
711.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	11 297,80		10 800,00	10 800,00			10 731,55		
711.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	17 746,20		18 400,00	18 400,00			18 237,60		
711.3050.00	Assurances	395,65		500,00	500,00			384,10		
711.3141.00	Entretien des locaux du jardin d'enfants	5 986,55		5 000,00	5 000,00			3 994,60		
711.3329.00	Amortissements Relance Covid-19							219 189,44		
711.3525.00	ARASAPE - Agence AAS							256 495,16		
711.3525.10	ARASAPE - Régionalisation action sociale	19 126,96		20 000,00	20 000,00					
711.3525.20	ARASAPE - LAJE	1 786 389,26		2 056 000,00	2 056 000,00			1 565 921,97		
711.3653.00	Association pour la jeunesse aiglonne	248 607,85		235 000,00	235 000,00			227 876,05		
711.3655.00	Subvention à l'Entraide familiale	7 500,00		7 500,00	7 500,00			7 500,00		
711.3655.10	Pirouette - subvention communale	30 000,00		30 000,00	30 000,00			30 000,00		
711.3655.11	FAJE - accueil de jour des enfants	54 140,00		52 000,00	52 000,00			52 590,00		
711.3655.13	Association AMIS	110 000,00		100 000,00	100 000,00			45 000,00		
711.3655.14	Intégration et accompagnement	10 499,95		30 000,00	30 000,00			1 500,00		
711.3665.00	Aide complémentaire communale	98 463,60		110 000,00	110 000,00			99 512,35		
711.4361.00	Remboursements de traitements		118 359,85			91 000,00				89 866,45
711.4525.10	ARASAPE - RAS									17 918,98
711.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve									268 120,44
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	5 242 466,00	438 022,20	5 250 000,00	5 250 000,00			5 326 631,00		356 460,00
720.3515.00	Facture sociale	5 242 466,00		5 250 000,00	5 250 000,00			5 326 631,00		
720.4515.00	Facture sociale - solde année précédente		438 022,20							356 460,00
730	SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET GERIATRIQUES							2 000,00		
730.3659.00	Don "Enfants et Hôpital"							2 000,00		
750	OFFICE DU TRAVAIL	5 203,95		6 500,00	6 500,00			25 884,30		
750.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	154,85		300,00	300,00			157,05		
750.3181.00	Frais de ports	5,10		200,00	200,00			143,95		
750.3182.00	Frais de téléphones	44,00		1 000,00	1 000,00			583,30		
750.3515.00	Participation communale ARASAPE	5 000,00		5 000,00	5 000,00			25 000,00		



COMPTES 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
8	SERVICE DES EAUX	1 605 153,45	1 605 153,45		1 480 100,00	1 480 100,00		1 724 270,10		1 724 270,10
810	SERVICE DES EAUX	1 605 153,45	1 605 153,45		1 480 100,00	1 480 100,00		1 724 270,10		1 724 270,10
810.3011.00	Traitements	321 213,00			390 000,00			409 590,20		
810.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	19 441,85			36 000,00			34 319,65		
810.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	46 854,00			58 300,00			37 891,45		
810.3050.00	Assurances	1 262,00			4 000,00			2 369,80		
810.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais				1 000,00					
810.3091.00	Frais de formation	2 230,00			5 000,00			1 860,00		
810.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	158,80			1 000,00			185,85		
810.3114.00	Achats de matériel et de compteurs	43 090,25			120 000,00			75 130,10		
810.3123.00	Electricité	76 600,79			35 000,00			26 930,05		
810.3124.00	Carburant	666,05			1 000,00			534,20		
810.3133.00	Achat de produits de désinfection				1 500,00					
810.3144.00	Entretien des réservoirs	59 108,70			77 000,00			94 173,00		
810.3144.10	Entretien du réseau	448 022,10			330 000,00			353 860,48		
810.3154.00	Entretien du matériel et des compteurs	211,85			1 000,00			185,90		
810.3155.00	Entretien des véhicules	3 931,40			2 500,00			3 081,45		
810.3162.00	Redevances d'utilisation payées à l'Etat	6 833,00			7 000,00			6 373,00		
810.3181.00	Frais de ports	998,85			1 500,00			904,45		
810.3182.00	Frais de téléphones	2 948,35			3 500,00			2 926,50		
810.3185.00	Frais d'analyses	5 045,00			8 000,00			4 893,40		
810.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	2 239,60			2 200,00			2 002,60		
810.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	4 787,75			4 000,00			3 913,75		
810.3329.00	Amortissement du réseau				296 400,00					
810.3813.00	Attribution au fonds de réserve service des eaux	475 552,56						577 429,97		
810.3902.00	Service informatique - Imputation interne	75 333,35			85 000,00			76 699,10		
810.3902.10	Imputation interne des assurances	2 496,20			3 700,00			3 312,20		
810.3903.00	Imputation interne de carburant	2 128,00			1 500,00			1 703,00		
810.3909.00	Intérêts et frais administratifs imputés	4 000,00			4 000,00			4 000,00		
810.4341.00	Taxes de raccordement									
810.4351.00	Finances d'abonnement		341 940,40			300 000,00			481 817,25	
810.4356.00	Facturation de services à des tiers		1 167 196,90			1 150 000,00			1 188 545,35	
810.4361.00	Remboursements de traitements		23 399,60			10 000,00			9 271,70	
810.4363.00	Remboursements de dommages		21 715,60						25 426,00	
810.4651.00	Subsides de l'ECA		2 940,00							
			22 793,95							
810.4903.00	Imputation interne eaux bâtiments		25 167,00			20 100,00				19 209,80



COMPTES 2022 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges par nature	54 424 392,10		47 952 800,00		50 287 735,07	
30	Autorités et personnel	10 382 667,78		10 069 200,00		10 078 959,00	
3001	Rétributions des autorités	485 317,75		491 000,00		534 589,80	
3003	Jetons de présence	75 417,00		75 000,00		84 163,50	
3011	Traitements du personnel	7 147 713,35		6 874 900,00		6 936 903,05	
3013	Soldes	335 036,60		340 000,00		335 877,80	
3030	AVS/AC/AI/AFA	690 450,10		682 200,00		681 981,35	
3040	Caisse de pensions	970 420,90		982 900,00		964 601,60	
3050	Assurances maladie et accidents	56 250,50		64 000,00		59 459,40	
3060	Indemnisations et remboursements de frais	17 754,05		34 500,00		19 429,65	
3066	Subsistance SDIS	16 441,45		14 000,00		9 123,90	
3080	Vignolage	342 494,56		330 000,00		286 572,80	
3090	Charges diverses des autorités et du personnel	86 312,65		60 000,00		53 849,10	
3091	Frais de formation	129 321,82		104 200,00		96 263,65	
3092	Frais de recherche de personnel	25 286,45		10 000,00		10 146,05	
3093	Frais sanitaires SDIS	4 450,60		6 500,00		5 997,35	
31	Biens, services, marchandises	9 853 019,71		9 518 000,00		9 391 134,07	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	82 149,15		96 800,00		145 515,30	
3102	Documentation, annonces	130 906,48		123 000,00		118 093,68	
3111	Achat mobilier, machines, équipements techniques de bureau	261 674,41		236 400,00		171 604,96	
3112	Achat de mobilier scolaire	67 323,75		80 000,00		73 213,90	
3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	220 820,34		409 500,00		200 187,07	
3115	Achat de véhicules	37 341,70		14 100,00		437 868,00	
3116	Achat d'équipements et matériel spécialisés	32 304,56		46 000,00		19 638,50	
3122	Gaz	503 694,95		359 000,00		317 830,75	
3123	Electricité	548 251,89		486 400,00		416 475,75	
3124	Combustibles et carburant	224 638,34		175 600,00		254 930,80	
3133	Produits et fournitures de nettoyage	117 019,39		108 500,00		102 213,16	
3134	Produits pour cultures diverses	11 590,00		9 000,00		14 154,00	
3135	Achat de matières premières	34 840,24		40 000,00		93 015,55	
3139	Achat d'autres matières	191,40		500,00		235,00	
3141	Entretien et amélioration des immeubles	1 010 786,40		995 700,00		1 129 798,75	



COMPTES 2022 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3142	Entretien des routes	671 556,55		690 000,00		563 770,45	
3143	Entretien et amélioration signalisation et éclairage	366 062,10		328 000,00		407 909,05	
3144	Entretien des canalisations	728 440,40		667 000,00		731 065,43	
3145	Entretien des terrains	189 039,77		165 000,00		199 459,30	
3146	Entretien des forêts et des parcelles	171 902,35		168 000,00		104 602,80	
3147	Entretien des cours d'eau	168 798,90		226 000,00		35 964,65	
3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	49 000,45		73 700,00		71 697,00	
3152	Entretien du mobilier scolaire	22 036,95		14 500,00		17 150,25	
3154	Entretien des machines et du matériel	210 142,35		204 100,00		214 288,43	
3155	Entretien des véhicules	61 836,35		65 500,00		67 510,95	
3156	Entretien des équipements	176 529,34		145 000,00		169 528,12	
3161	Loyers divers	212 792,65		191 000,00		189 913,60	
3162	Redevances d'utilisation	6 833,00		7 000,00		6 373,00	
3163	Location d'équipements techniques de bureau					30 574,50	
3170	Réceptions et manifestations	173 109,01		200 500,00		130 945,35	
3180	Cours de ski					9 350,00	
3181	Frais de ports et taxes CCP	57 271,04		45 900,00		46 588,39	
3182	Frais de téléphones	14 094,50		24 800,00		15 332,20	
3183	Frais bancaires	7 811,95		20 000,00		19 248,16	
3185	Honoraires divers et frais	1 122 667,37		973 000,00		862 539,00	
3186	Primes d'assurances	265 196,00		270 000,00		252 131,85	
3187	Emoluments	217 563,08		220 000,00		214 839,27	
3188	Frais d'élimination et transports (yc ordures)	1 486 469,00		1 448 000,00		1 362 040,15	
3189	Frais divers	21 580,25		10 000,00		11 713,45	
3191	Taxe fédérale EU (Finance micropolluants)	96 057,00		94 000,00		93 816,00	
3192	Taxes sur les véhicules	4 143,20		4 000,00		3 899,70	
3193	Cotisations	43 115,10		47 500,00		43 765,60	
3199	TVA	25 438,05		35 000,00		20 342,25	
32	Intérêts charges	644 664,42		548 200,00		940 492,25	
3210	Intérêts sur les dettes à court terme	1 005,53		10 100,00		1 846,60	
3223	Intérêts sur les dettes à long terme	518 158,89		538 100,00		550 110,65	
3290	Parts aux gains parcelle BCVs	125 500,00				388 535,00	



COMPTES 2022 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Amortissements	3 963 762,92		4 183 600,00		3 429 274,42	
3301	Amortissement de créances	475 459,13		400 000,00		304 920,13	
3311	Amortissement des ouvrages de génie civil	1 185 799,00		1 190 500,00		1 119 893,75	
3312	Amortissement des bâtiments	2 079 726,00		2 076 200,00		1 492 499,30	
3313	Amortissement des machines et du mobilier			50 000,00			
3316	Amortissement Place de la Gare	163 724,24		170 500,00		150 210,80	
3320	Amortissements supplémentaires	59 054,55				142 561,00	
3329	Amortissements			296 400,00		219 189,44	
35	Remboursements à des collectivités publiques	19 827 264,98		20 138 200,00		19 651 503,56	
3510	Part à des charges cantonales	470 245,00		468 000,00		452 025,00	
3512	Charges cantonales pour l'enseignement	24 572,70		25 000,00		23 452,10	
3515	Charges cantonales pour la prévoyance sociale	5 247 466,00		5 255 000,00		5 351 631,00	
3517	Charges cantonales pour les entreprises de transports	2 903 593,50		2 586 000,00		2 611 150,65	
3518	Part aux frais du garde forestier	43 209,25		40 000,00		43 338,50	
3520	Fonds de péréquation	5 450 000,00		5 450 000,00		5 379 000,00	
3521	Participations à d'autres charges	3 839 220,41		4 168 200,00		3 841 709,73	
3522	Ecolages	14 410,00		20 000,00		13 552,00	
3525	Charges de prévoyances sociales autres Communes	1 805 516,22		2 076 000,00		1 822 417,13	
3526	Participations à des charges d'aménagement	29 031,90		50 000,00		113 227,45	
36	Aides et subventions à des institutions privées	2 508 612,95		2 501 000,00		1 752 388,87	
3652	Enseignement et cultes	73 020,00		58 000,00		101 940,60	
3653	Culture, loisirs et sports	1 569 269,85		1 481 500,00		1 105 177,45	
3654	Santé publique	39 042,20		60 000,00		35 564,70	
3655	Entraide familiale, Planning familial	212 139,95		219 500,00		136 590,00	
3657	Participations diverses	221 472,61		320 000,00		181 783,65	
3658	Contributions diverses	13 929,85		15 000,00		7 782,92	
3659	Dons, aides et subventions	31 998,00		32 000,00		29 930,55	
3662	Camps sportifs et sorties sportives	182 390,70		125 000,00			
3663	Aide individuelle pour le sport et la culture	66 886,19		80 000,00		54 106,65	
3665	PC communales	98 463,60		110 000,00		99 512,35	



COMPTES 2022 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
38	Attribution aux fonds de réserve	6 541 978,59		284 400,00		4 141 171,45	
3803	Bâtiments	3 000 000,00				1 700 000,00	
3804	Routes et infrastructures	167 568,03		284 000,00		74 371,04	
3809	Attribution au fonds de réserve	800 488,00		400,00		1 789 370,44	
3813	Service des eaux	475 552,56				577 429,97	
3818	Fonds énergétique durable	100 000,00					
3819	Autres attributions	1 998 370,00					
39	Imputations internes	702 420,75		710 200,00		902 811,45	
3902	Biens, services et marchandises	272 553,75		289 400,00		271 645,75	
3903	Eau, énergie et combustible	94 015,00		66 800,00		298 093,70	
3909	Intérêts et divers	335 852,00		354 000,00		333 072,00	



COMPTES 2022 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Revenus par nature		54 534 565,36		47 720 650,00		50 340 102,91
40	Impôts		22 939 637,41		21 841 000,00		22 262 908,39
4001	Revenu personnes physiques		13 702 154,71		12 600 000,00		12 422 451,02
4002	Fortune personnes physiques		1 567 422,45		1 800 000,00		2 014 234,93
4003	Impôt à la source		779 290,79		600 000,00		652 004,54
4005	Impôt personnel		313,10				
4006	Impôt frontaliers		1 326 279,65		1 200 000,00		1 208 164,90
4011	Personnes morales - bénéfice		1 237 691,57		1 630 000,00		1 484 775,10
4012	Personnes morales - capital		164 745,10		100 000,00		120 642,40
4013	Personnes morales - impôt complémentaire		228 798,45		250 000,00		242 822,05
4020	Impôt foncier		2 506 428,00		2 300 000,00		2 208 859,85
4040	Droits de mutation		842 569,15		750 000,00		1 358 488,40
4050	Impôt successions et donations		459 186,25		450 000,00		410 971,70
4061	Impôt sur les chiens		56 250,00		60 000,00		57 400,00
4064	Taxes sur les appareils automatiques		1 100,00		1 000,00		3 500,00
4090	Impôt récupéré après défalcatons		67 408,19		100 000,00		78 593,50
41	Patentes et concessions		842 389,85		785 000,00		717 537,72
4101	Boissons - tabacs		93 412,05		80 000,00		62 359,85
4112	Redevance Romande Energie		748 977,80		705 000,00		655 177,87
42	Revenus du patrimoine		5 545 455,38		4 162 200,00		4 442 354,62
4221	Capitaux du patrimoine financier		572 219,99		600 000,00		685 501,82
4231	Loyers du patrimoine financier		987 484,68		1 055 100,00		1 050 538,65
4232	Loyers des terrains		628 003,20		580 000,00		580 814,45
4242	Gains comptables sur les immeubles		2 057 120,00		450 000,00		935 261,20
4271	Loyers des immeubles administratifs		580 072,43		562 100,00		555 959,11
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		720 555,08		915 000,00		634 279,39
43	Taxes, émoluments, produits des ventes		5 898 964,48		5 401 900,00		5 838 083,87
4301	Taxes non-pompier		3 184,45				1 015,80
4309	Taxes compensatoires		488,00		400,00		21 250,00
4312	Emoluments de l'Office de la population		80 820,80		80 000,00		83 467,39



COMPTES 2022 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4313	Divers permis		120 416,67		120 000,00		107 867,30
4319	Emoluments administratifs divers		300,00		1 000,00		100,00
4341	Taxes de rattachement et d'utilisation						
4342	Taxes périodiques		627 501,85		600 000,00		746 407,78
4351	Ventes de produits divers (eau)		2 346 505,65		2 394 500,00		2 358 470,50
4355	Exploitations viticoles et sylvicoles		1 167 196,90		1 150 000,00		1 188 545,35
4356	Facturation de services		415 301,45		465 000,00		463 139,20
4359	Prestations diverses		111 684,10		90 000,00		72 673,11
4361	Remboursements de traitements		26 188,06		16 000,00		27 762,61
4362	Remboursements de frais		615 971,25		309 000,00		526 124,59
4363	Remboursements de dommages		345 168,25		155 000,00		223 677,69
4370	Amendes		24 796,85		1 000,00		7 463,55
4392	Bibliothèque		1 264,05				334,95
			12 176,15		20 000,00		9 784,05
44	Part à des recettes cantonales		608 200,15		309 000,00		430 680,60
4411	Gains immobiliers		602 187,40		300 000,00		428 650,15
4412	Taxe CO2		6 012,75		9 000,00		2 030,45
45	Participation du canton		16 113 191,90		13 025 600,00		14 216 906,67
4511	Participation du canton		75 554,20		46 000,00		38 244,65
4512	Participation aux charges pour l'enseignement		396 307,90		320 000,00		343 913,70
4515	Participation aux charges pour la prévoyance sociale		438 022,20				356 460,00
4516	Participation aux cours d'eau		38 072,31				
4518	Participation aux charges forestières		141 266,15		105 000,00		47 136,00
4520	Fonds de péréquation		14 617 489,00		12 150 000,00		13 073 209,00
4521	Participations des Communes		403 338,39		402 600,00		337 286,89
4525	ARASAPE - solde année précédente						17 918,98
4528	Participation des Communes		3 141,75		2 000,00		2 737,45
46	Participations et subventions de tiers		566 197,05		391 500,00		394 165,35
4651	Subsides de l'ECA		375 271,80		340 000,00		344 446,20
4653	Participations diverses		113 892,00				9 560,00
4657	Rétrocession sur le carburant		1 265,85		1 500,00		1 279,55
4658	Taxes de séjour		75 767,40		50 000,00		38 879,60



COMPTES 2022 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
48	Prélèvements sur les fonds de réserve		1 318 108,39		1 094 250,00		1 134 654,24
4803	Bâtiments				100 000,00		
4804	Routes						
4809	Autres fonds de réserve		577 250,00		302 250,00		392 250,00
4811	Epuration des eaux		585 450,10		542 000,00		678 910,04
4816	Prélèvement sur le fonds de réserve		155 408,29				63 494,20
					150 000,00		
49	Imputations internes						
4902	Biens, services et marchandises		702 420,75		710 200,00		902 811,45
4903	Eau, énergie et combustible		272 553,75		289 400,00		271 645,75
4909	Intérêts et divers		94 015,00		66 800,00		298 093,70
			335 852,00		354 000,00		333 072,00

BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

**ASSOCIATIONS DE COMMUNES,
ENTENTES INTERCOMMUNALES
ET AUTRES REGROUPEMENTS
DE DROIT PUBLIC**

EPOC – POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Fidal – Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne

ORPC DISTRICT AIGLE

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Hervest Fiduciaire SA, Lausanne

**AISGIA – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DU STAND DES GRANDES ILES D'AMONT**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

FidAlp Audit & Consulting SA, Aigle

**ARASAPE – ASSOCIATION RÉGIONALE
D'ACTION SOCIALE DU DISTRICT D'AIGLE
ET PAYS-D'ENHAUT**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Nofival SA, Aigle

**AERA – ASSOCIATION RÉGIONALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DE LA RÉGION D'AIGLE**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Nofival SA, Aigle



Actif	31.12.2021	31.12.2022
Disponibilités	4 232 080,58	4 314 238,64
Caisse	21 980,30	18 790,45
Poste	1 605 617,71	1 243 169,80
Raiffeisen	153 655,74	142 772,02
Union de Banques Suisses SA	17 109,60	21 738,20
Banque cantonale vaudoise	2 128 485,09	2 578 826,48
Banque cantonale du Valais	9 625,30	13 348,85
Banque cantonale vaudoise - Cinérive SA	295 606,84	295 592,84
Débiteurs et comptes courants	9 096 702,00	10 384 495,97
Comptes courants débiteurs	472 840,19	564 981,05
Débiteurs	1 960 666,57	2 829 232,01
Administration Cantonale des Impôts	6 663 195,24	6 990 282,91
Placements du patrimoine financier	47 110 025,00	49 807 180,00
Titres	949 305,00	949 305,00
Terrains et bâtiments	45 621 800,00	48 318 955,00
Forêts	538 920,00	538 920,00
Placements du patrimoine administratif	0,00	0,00
Titres et papiers-valeurs	0,00	0,00
Actifs transitoires	3 256 207,60	4 089 003,07
Compte de liaison entre deux périodes comptables	3 256 207,60	4 089 003,07
Investissements du patrimoine administratif	60 807 457,77	63 942 133,21
Terrains et bâtiments pour mémoire	1,00	1,00
Mobilier, machines et véhicules pour mémoire	1,00	1,00
Réseau d'égouts	0,00	0,00
Construction nouvelle salle de gymnastique	248 833,25	184 833,25
Place de la Gare	1 374 612,55	1 292 112,55
Reconstruction Pont du Châtelard	453 842,85	373 442,85
Nouvelles constructions scolaires	4 104 249,15	3 812 249,15
Equipement de Pautex (Ourasi)	35 606,20	26 606,20
Chemin de Champex - suite	314 738,85	280 238,85
Remplacement Pont de la Valerette	401 956,40	387 656,40
Nouvelle caserne SDIS	503 546,49	428 546,49
Route d'Evian/Industrielle	454 733,10	384 733,10
Chemin de la Rapille	174 632,75	143 132,75
Chemin de la Biole	342 022,45	320 522,45
Chemin des Lieugex	260 563,25	197 313,25
Chemin des Combasses	87 319,55	72 319,55
Route d'Ollon	857 693,65	749 693,65
Chemin des Iles	783 624,30	758 624,30
Chemin de Marjolin	390 106,35	357 106,35
Réfection Avenue du Chamossaire	459 418,30	434 418,30



Actif	31.12.2021	31.12.2022
Pavillons des Ormonts (Michel Mayor)	3 747 907,00	3 535 907,00
Bâtiments scolaires	23 576 507,98	23 111 471,38
Consolidation mur "Fontanney-En La Vuettaz"	11 249,00	0,00
Trottoir et réfection chemin du Châtelard	452 027,59	410 027,59
Rénovation Pinte communale	102 054,55	0,00
Chemins AF	923 936,80	878 936,80
Rue du Collège	732 493,39	702 493,39
Rue de la Gare et Colomb	81 059,65	81 059,65
Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	92 333,70	175 199,70
Aménagement parcelle BCVs	211 855,80	181 855,80
Ponts Farettes et Sapeurs	499 900,70	469 400,70
Réfection Rue Sous-le-Bourg	322 017,40	303 017,40
Giratoire Margencel	642 457,85	609 957,85
Collecteur EU Golf-Les Melleys	8 843,60	8 843,60
Ancienne Maison de Ville	702 230,56	537 230,56
Passage à niveau TPC	165 000,00	154 000,00
Infrastructures routières les Iles IV	539 002,20	497 502,20
Infrastructures routières les Iles V	315 067,15	295 967,90
Infrastructures routières les Iles VI	485 377,35	521 744,45
Rue Margencel	334 255,45	334 255,45
Chemins AF - 2ème étape	75 543,00	134 541,05
Chemin de la Mêlée (UCI)	629 859,30	587 359,30
Crédit complémentaire Pavillon scolaire DDM	6 994 151,96	6 739 924,26
Aménagement du territoire	-73 087,70	-66 356,45
Réfection enrobé route Industrielle	223 801,00	211 701,00
Réaménagement et agrandissement Parking Chevron	708 280,70	619 950,05
Etude STEP Régionale	341 311,70	261 515,45
Aménagement cour d'école Grande Eau	583 807,10	545 807,10
Installations sportives extérieures Planchette	1 430 798,70	1 293 032,50
Réfection chemin de Marjolin	567 756,10	585 221,45
Place pose et dépose EMS-ECC Sillon	190 787,25	173 630,90
Aménagement rue du Rhône	59 343,80	59 343,80
Réalisation 2ème tronçon chemin de la Biole	252 318,80	252 318,80
Aménagement Place du Marché	426 793,15	744 086,22
Réfection ruelle Sous-le-Bourg	244 538,20	235 770,30
Construction EEG (Espace Evénements Glariers)	1 935 845,10	2 000 694,80
Service des eaux	0,00	0,00
Route de Transit	16 793,90	35 102,90
Digue protection Châble-Croix	48 778,40	84 504,40
Chemin de l'Hôpital	17 500,00	79 229,90
Réorganisation Place de la Gare	22 823,10	337 190,76
Route de Lausanne	10 770,00	10 770,00
Réfection ouvrages d'art (4 et 5)	7 640,10	407 785,60
Rénovation et agrandissement Hôtel de Ville	892 140,20	5 109 203,45
Garages "Alpes 4"	6 084,75	289 269,25
Concept gestion du stationnement	0,00	97 980,84
Route d'Evian	0,00	45 612,16
Chemin des Dents-du-Midi	0,00	9 423,75
Places stationnement vélos	0,00	4 631,10
Plan énergie climat	0,00	40 465,71
	124 502 472,95	132 537 050,89



Passif			31.12.2021	31.12.2022
Engagements			2 277 413,80	2 098 162,54
Banque cantonale vaudoise			0,00	0,00
Débiteurs momentanément créanciers			263 964,75	150 474,54
Comptes courants créanciers			119 447,95	41 705,00
Créanciers collectifs			1 894 001,10	1 905 983,00
Emprunts à long terme			73 414 920,00	76 937 160,00
UBS SA (29.02.2024)	0,70%	2019 - Emprunt	3 487 000,00	3 316 000,00
BCV (28.09.2030)	0,46%	2021 - Emprunt	1 950 000,00	1 850 000,00
BCV (10.12.2030)	0,50%	2021 - Emprunt	2 100 000,00	2 000 000,00
Emprunt LIM (31.12.2023)	0,00%	2008 - Place de la Gare	167 600,00	82 800,00
Emprunt LADE	0,00%	2011 - VLS	11 200,00	8 400,00
Emprunt LADE	0,00%	2036 - Chemin des Iles	180 000,00	168 000,00
Emprunt LADE	0,00%	2039 - Parcelle BCVs	5 433 120,00	5 131 280,00
CIP (31.07.2023)	0,05%	2020 - Emprunt	1 000 000,00	1 000 000,00
CPEV (30.06.2022)	1,55%	2014 - Emprunt	775 000,00	0,00
CPEV (30.06.2025)	1,20%	2022 - Emprunt	0,00	985 000,00
RP (16.02.2024)	0,00%	2021 - Emprunt	3 000 000,00	3 000 000,00
Rentes GE (30.05.2023)	3,87%	2008 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
Vaudoise (25.02.2028)	1,87%	2013 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
SUVA (18.05.2024)	1,50%	2012 - Emprunt	2 800 000,00	2 800 000,00
SUVA (26.08.2027)	0,40%	2016 - Emprunt	3 300 000,00	3 300 000,00
Raiffeisen (31.12.2022)	0,535%	2018 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
BCG (14.01.2026)	2,36%	2011 - Emprunt	2 500 000,00	2 250 000,00
Postfinance (04.08.2026)	2,39%	2011 - Emprunt	1 800 000,00	1 620 000,00
Postfinance (03.06.2029)	1,81%	2014 - Emprunt	1 975 000,00	1 900 000,00
BCVs (29.01.2015)	1,03%	2015 - Emprunt	1 580 000,00	1 520 000,00
BCVs - solde parcelle	0,00%	2015 - Reconnaiss. dette	4 676 000,00	4 595 680,00
Postfinance (03.06.2030)	1,23%	2015 - Emprunt	2 100 000,00	1 950 000,00
SUVA (05.04.2029)	0,64%	2017 - Emprunt	1 760 000,00	1 700 000,00
SUVA (05.10.2023)	0,20%	2018 - Emprunt	5 820 000,00	5 760 000,00
Luzern. Pens. (28.02.2025)	0,20%	2019 - Emprunt	3 000 000,00	3 000 000,00
SUVA (07.11.2031)	0,33%	2019 - Emprunt	6 000 000,00	6 000 000,00
BCG (14.08.2035)	0,50%	2020 - Emprunt	4 000 000,00	4 000 000,00
VZ Bank AG (20.05.2031)	0,28%	2021 - Emprunt	5 000 000,00	5 000 000,00
AXA (30.05.2033)	0,48%	2021 - Emprunt	3 000 000,00	3 000 000,00
Fondation LPP(08.03.2023)	1,13%	2022 - Emprunt	0,00	5 000 000,00
Passifs transitoires			3 270 309,52	2 627 855,26
Compte de liaison entre deux périodes comptables			3 270 309,52	2 627 855,26



Passif		31.12.2021	31.12.2022
Financements spéciaux et fonds de réserve		40 953 943,34	46 177 813,54
Terrains industriels		10 518 571,50	11 942 691,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers		4 500 000,00	4 500 000,00
Abattoirs		77 697,99	77 697,99
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art		320 999,90	247 549,80
Salles publiques aiglones (sport, culture et animation)		6 700 000,00	6 700 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc		3 842 365,03	3 919 933,06
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires		1 000 000,00	1 600 000,00
Reboisement compensatoire		32 025,00	32 513,00
Eaux		4 192 406,26	4 667 958,82
Epuration		1 508 406,99	1 352 998,70
GEDE Chablais		146 138,48	146 138,48
Novassalles		1 000 000,00	1 000 000,00
Margencel 13		624 049,70	494 049,70
Provision pour pertes sur débiteurs		1 426 000,00	1 426 000,00
Fonds énergétique durable		469 502,84	569 502,84
Aménagement routier UCI		55 000,00	0,00
Livre historique d'Aigle		40 779,65	40 779,65
Animation sportive exceptionnelle		230 000,00	0,00
Organisation internationale de renommée		170 000,00	160 000,00
Piscines extérieure et couverte		600 000,00	2 000 000,00
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires		1 000 000,00	1 000 000,00
Réserve spéciale pour la transition énergétique		1 000 000,00	1 500 000,00
Rénovation du patrimoine communal		1 000 000,00	2 000 000,00
Fonds pour le soutien aux activités économiques locales		500 000,00	500 000,00
Réserve spéciale pour la cohésion sociale		0,00	300 000,00
Capital		4 585 886,29	4 696 059,55
Cautionnements solidaires			
En faveur de :			
Stand de tir - part d'Aigle	39 771,00		
Association Musée vaudois vigne et vin	58 100,00		
Fondation CMC	571 400,00		
Club Alpin suisse	14 730,00		
Fondation chablaisienne d'aide à l'insert	<u>5 000 000,00</u>		
	5 684 001,00		
Taux moyen des intérêts bancaires			
	2017 - 2.14 %		
	2018 - 1.94 %		
	2019 - 1.49 %		
	2020 - 1.12 %		
	2021 - 0.88 %		
	2022 - 0.82 %	124 502 472,95	132 537 050,89



Inventaire des titres au 31 décembre 2022

Désignation	En dépôt	Valeur nominale	Total	Numéro de valeur	Estimation fiscale au 31.12.2022	Valeur au bilan	Rendement
Patrimoine Financier							
76 648 Actions Holidgaz SA	BCV	10,00	766 480,00	2050274	11 420 552,00	766 480,00	383 240,00
14 Schweizer Zucker AG - Frauenfeld	BCV	10,00	140,00	623401	330,00	0,00	0,00
60 Actions Tunnel du Grand-Saint-Bernard	BCV	500,00	30 000,00	256685	0,00	30 000,00	0,00
51 Actions SI Le Toucan SA	Safe	1 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00	11 220,00
96 Actions SI L'Emeraude	Safe	1 000,00	96 000,00		96 000,00	96 000,00	9 600,00
10 Actions CRIDEC SA	BCV	1 000,00	10 000,00	157735	0,00	0,00	400,00
1104 Actions Télé-Leysin SA	BCV	1,00	1 104,00	13435754	0,00	0,00	0,00
25 Actions Romande Energie Holding SA	BCV	25,00	625,00	2560733	27 875,00	625,00	900,00
1 Part sociale Raiffeisen	Safe	200,00	200,00		200,00	200,00	5,00
1 Part sociale Centre funéraire Chablais-Riviera	Safe	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00
Patrimoine Administratif							
10 Actions SI Les Agites SA	Safe	25,00	250,00		0,00	0,00	
10 Parts Association Forestière Vaudoise	Safe	250,00	2 500,00		0,00	0,00	
31 Parts Société coopérative vinicole d'Aigle	Safe	100,00	3 100,00		0,00	0,00	155,00
2 Parts BVA Holding	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	
73 Parts capital coopérative vaudoise de cautionnement	Safe	10,00	730,00		0,00	0,00	
40 Parts coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaires	Safe	10,00	400,00		0,00	0,00	
11 Parts du Club d'Aviation des Placettes, Bex	Safe	100,00	1 100,00		0,00	0,00	
1 Part Fondation Espace horloger	Safe	100,00	100,00		0,00	0,00	
2 Parts Association des Jeunes de Vers-l'Eglise	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	
10 Parts Maisons familiales de retraite	Safe	100,00	1 000,00		0,00	0,00	
1 Part Musée de l'étiquette	Safe	5 000,00	5 000,00		0,00	0,00	
1 Part Pinte Vaudoise de Ballenberg	Safe	1 000,00	1 000,00		0,00	0,00	
3000 Parts Société de la Piscine	Safe	50,00	150 000,00		0,00	0,00	
2 Parts Société hippique Aigle-Montreux	Safe	25,00	50,00		0,00	0,00	
357 Actions SATOM SA	Safe	100,00	35 700,00		0,00	0,00	
1 CRTO - Centre Régional Travail et Orientation	Safe	1 000,00	1 000,00		0,00	0,00	
21 600 Actions TPC SA	BCV	10,00	216 000,00	1019087	4 320,00	0,00	
32 548 Actions TPC SA	Safe	10,00	325 480,00		0,00	0,00	
131 Parts "Les ateliers pour handicapés "Lausanne"	BCV	100,00	13 100,00	203735	0,00	0,00	
12 Actions Radio Chablais SA	Safe	100,00	1 200,00		0,00	0,00	
Totaux finals					11 605 277,00	949 305,00	405 520,00



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Av. de la Gare 21 - Mon Séjour	8	11 383	5 600 000,00	5 600 000,00
Rue Farel - Place	33	383	0,00	
Av. de Loës - EPCA	58	5 257	0,00	
Av. de Loës - L'Aiglon	80	567	180 000,00	180 000,00
La Planchette - Pré	98	266	0,00	
Rue Farel - Le Clocher	100	98	220 000,00	220 000,00
Le Bec d'Aigle - Habitation	108	465	1 800 000,00	1 800 000,00
Ancienne Maison de Ville	109	300	3 109 000,00	3 109 000,00
Aux Glariers - Collèges	111	15 012	0,00	
Bâtiments du chantier	116	4 125	364 000,00	364 000,00
Av. des Glariers - Garage	119	185	0,00	
Pl. du Marché - Hôtel-de-Ville	123	4 887	4 130 000,00	4 130 000,00
Av. des Ormonts - Local	128	195	0,00	
Av. du Cloître - Halte ASD	146	1 880	0,00	
Av. du Cloître - vignes	147	2 295	600 000,00	600 000,00
Av. du Chamossaire	164	87	0,00	
Rlle sous le Bourg - Place-jardin, vignes	233	7 480	1 350 000,00	1 350 000,00
Aux Salines - Camp militaire	276	86 702	2 435 000,00	2 435 000,00
Pré Yonnet - Place	279	2 288	0,00	
Rue du Molage - Place	287	793	0,00	
Vers-Pousaz - Vigne	367	3 171	46 000,00	46 000,00
Aux Glariers - Place, jardin	368	5 529	600 000,00	600 000,00
A la Fontaine - place	371	13	0,00	
A la Fontaine - place	379	22	0,00	
A la Fontaine - place	385	1 184	0,00	
A la Fontaine - vignes	386	473	7 000,00	7 000,00
A la Chapelle - Villa St-Pierre	420	5 423	0,00	
A la Chapelle - Place	435	194	0,00	
Clos Maijoz - Vigne	535	4 403	63 000,00	63 000,00
Au Grenier - Vigne-jardin	637	1 542	138 000,00	138 000,00
Au Grenier - Vigne	640	633	56 000,00	56 000,00
Au Cloître - Eglise	669	1 978	0,00	
Au Cloître - WC	671	15	0,00	
Le Château	678	4 242	0,00	
En Paradis - Remise, rural	702	1 029	0,00	
Planchette - Pré	810	5 509	60 000,00	60 000,00
Planchette - Place	812	8 035	150 000,00	150 000,00
Levant - Bâtiment	832	7 052	0,00	
Novassalles	891	12 302	4 900 000,00	4 900 000,00
Novassalles	894	1 363	300 000,00	300 000,00
Novassalles - Place	897	1 277	0,00	
Planchette - Pré, champ	1013	5 154	380 000,00	380 000,00
Lieugex - Pré, champ	1025	18 821	64 000,00	64 000,00
Rte d'Evian - Chapelle	1030	2 171	0,00	
Planchette - Bâtiments scolaires	1031	23 952	0,00	
Lieugex - Bâtiment	1035	1 538	0,00	
Lieugex - Pré, champ	1036	57 631	232 000,00	232 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1037	19 965	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Sous-le-Grand-Pré - Pré (DS UCI)	1038	34 356	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Bois	1041	5 346	1 600,00	1 600,00
Essertons - Pré	1092	10 568	2 400,00	2 400,00
Essertons - Bois	1124	3 841	1 500,00	1 500,00
Châlex - Pré	1144	13 580	13 000,00	13 000,00
Les Isles - Ferme des Bouleaux	1162	35 168	290 000,00	290 000,00
Les Isles - Pré	1163	4 381	237 000,00	237 000,00
Essertons - Pré	1166	99 164	17 000,00	17 000,00
La Biole	1175	27 783	1 600 000,00	1 600 000,00
Pra Neyroud - Pré	1179	33 551	120 000,00	120 000,00
La Mêlée - Bois	1184	30 283	15 000,00	15 000,00
La Mêlée - Dépôt	1185	400	0,00	
Les Méleys - Pré	1191	5 226	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1192	4 553	2 500,00	2 500,00
La Mêlée - Pré	1193	18 814	16 000,00	16 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1194	5 871	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1198	37 112	9 000,00	9 000,00
La Mêlée - Pré	1199	13 648	13 000,00	13 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1200	45 071	48 000,00	48 000,00
Les Iles - Pré	1208	26 407	660 000,00	660 000,00
Rosiers - Place-jardin	1213	926	264 000,00	264 000,00
Champex - Pré, champ	1240	10 030	109 000,00	109 000,00
Les Iles - Pré, champ	1241	21 213	0,00	2 863 755,00
Les Isles	1245	13 980	160 000,00	160 000,00
Les Isles - Bois	1261	37 375	9 000,00	9 000,00
Les Isles - Bois	1262	17 411	4 300,00	4 300,00
Les Isles - Bois	1263	115 818	29 000,00	29 000,00
Essertons - Bois	1273	24 829	6 000,00	6 000,00
Champex - Pré	1279	4 339	168 400,00	168 400,00
Champex - Place	1303	30 630	0,00	
Orlons - Place	1324	4 249	43 000,00	43 000,00
Essertons - Pré	1377	799	0,00	
La Mêlée - Pré	1388	10 727	0,00	
Sous le Grand-Pré	1389	6 822	0,00	
Route d'Evian	1390	3 137	130 000,00	130 000,00
En Revoutaz - Vigne	1426	21 060	258 000,00	258 000,00
La Barme - Bois	1429	4 999	1 000,00	1 000,00
En Semon - Vigne	1447	2 417	28 000,00	28 000,00
En Revoutaz - Bois	1453	4 408	200,00	200,00
Grand Clos-Aymond - Place	1455	1 467	0,00	
En Semon-Dessus - Vignes	1487	1 904	19 000,00	19 000,00
Aux Glariers - Vigne	1512	1 829	15 000,00	15 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1551	1 889	22 000,00	22 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1552	2 496	30 000,00	30 000,00
A la Fontaine - Couvert	1627	118	0,00	
Praz Neyroud - Station de relevage	1633	203	0,00	
A la Fontaine - Place	1663	38	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Plan d'Essert - Vigne	1702	2 895	34 000,00	34 000,00
Plan d'Essert - Place	1703	99	0,00	
Au Chabloz - Vigne	1712	1 300	18 000,00	18 000,00
Au Chabloz - Vigne	1713	6 313	81 000,00	81 000,00
Aux Glariers - Place	1770	853	0,00	
Rue du Molage - Place	1814	1 502	75 000,00	75 000,00
Rue du Molage 39	1820	2 380	180 000,00	180 000,00
Rue du Molage 37 - Médiathèque	1821	1 295	1 360 000,00	1 360 000,00
La Planchette - Place	1859	314	0,00	
Verger des Planches	1869	3 915	0,00	
Au Clos Maijoz, cimetière	1877	10 834	0,00	
En Châble-Croix - Pré, champ	1878	9 684	0,00	
En Châble-Croix - Pré	1881	20 711	3 000,00	3 000,00
En la Cheneau - Bois	1884	1 569 379	171 000,00	171 000,00
En Châlex - Bois	1889	7 140	600,00	600,00
Petit Plantour - Bois	1972	18 186	3 600,00	3 600,00
Au Désert - Bois	1974	145 085	36 000,00	36 000,00
En la Cheneau - Bois	1976	249 755	50 000,00	50 000,00
Au Fayez - Cibleterie	1977	66 912	10 000,00	10 000,00
Aux Farettes - Bois	1979	10 426	3 000,00	3 000,00
Les Farettes - droit de superficie	1981	23	0,00	
Au Fayez - Bois	1985	6 898	900,00	900,00
Au Fayez - Bois - Refuge	1986	1 480	50 000,00	50 000,00
En la Crettaz - Bois	1993	11 725	2 600,00	2 600,00
En Fontanney, réservoir	2006	1 496	0,00	
En la Violette, réservoir	2008	749	0,00	
Aux Pesses - Bois	2032	410 542	26 000,00	26 000,00
Aux Revaires - Pré	2066	9 614	800,00	800,00
Aux Esserches - Bois	2075	255 781	24 000,00	24 000,00
Aux Esserches - Bois	2076	84 690	8 000,00	8 000,00
En Cretallet - Bois	2084	3 922	0,00	
Au Crosex - bois	2095	14 197	3 000,00	3 000,00
Aux Afforêts - bois	2099	2 263	500,00	500,00
En Larrevoin	2101	34 446	5 000,00	5 000,00
Aux Afforêts - Bois	2102	2 200	120,00	120,00
Aux Afforêts - Bois	2103	9 246	2 000,00	2 000,00
En Larrevoin	2104	56 615	100 000,00	100 000,00
Au Désert - bois	2105	5 630	1 000,00	1 000,00
En Vuarniez - Bois	2109	68 973	6 800,00	6 800,00
En Vuarniez - Bois	2117	284 814	15 000,00	15 000,00
En Vuarniez - Bois	2118	124 401	2 300,00	2 300,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2119	81 923	1 700,00	1 700,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2120	113 280	7 400,00	7 400,00
En la Douve - Bois	2122	23 534	1 500,00	1 500,00
En la Cheneau - Bois	2123	487 960	40 000,00	40 000,00
Rue du Molage - Place	2137	753	0,00	
Orlons - Pré	2142	3 074	0,00	
Ch. de Pré Yonnet	2240	726	0,00	
Pré Yonnet - Pré	2295	461	0,00	
Aux Glariers - Place	2297	1 223	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
En Péchaud STEP	2337	25 709	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré	2338	1 584	12 000,00	12 000,00
Aux Glariers	2358	11	0,00	
Rue du Molage - Place	2414	132	0,00	
Rue du Molage - Place	2415	1 846	0,00	
La Planchette - PPE	2463		0,00	
La Planchette - PPE	2478-1		4 800,00	4 800,00
Rue du Molage - Place	2689	273	0,00	
Pré Russin - Places de parc	2696	540	0,00	
Pré de Croix - Pré	2824	943	47 000,00	47 000,00
Les Iles - Pré, champ	*2839	82 061	3 282 000,00	6 564 880,00
Aux Revaires - Vigne	2882	6 024	47 000,00	47 000,00
Champex - Pré	3102	5 657	226 000,00	226 000,00
Chemin de la Planchette - PPE Battoir	3106		1 206 000,00	1 206 000,00
Aux Glariers	3331	1 685	0,00	
Au Cloître	3393	60	0,00	
En Revoutaz	3432	178	0,00	
Les Isles	3438	501	0,00	
Chemin de la Planchette 17	3439	13 064	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré, champ	3666	6 812	266 000,00	266 000,00
La Mêlée	3733	473	0,00	
Les Iles	3770	52 310	0,00	
Champex - Pré	3774	724	0,00	
Les Iles - Pré, champ	3860	4 049	303 000,00	303 000,00
Rue du Rhône - Jardin	3897	35	0,00	
Avenue des Ormonts - Route	3903	32	0,00	
Rue du Rhône - Jardin	3904	34	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3905	2	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3906	14	0,00	
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3911	1 560	0,00	124 800,00
Les Iles - Pré, champ	3917	3 075	128 000,00	128 000,00
Pra Neyroud, Pré, champ	3957	23 371	82 000,00	82 000,00
Les Iles - Pré, champ	3958	2 661	55 000,00	55 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3972	8 900	356 000,00	712 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3973	7 797	745 000,00	623 760,00
Hôpital, Trottoir	3987	198	0,00	
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3988	7 250	989 000,00	580 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3989	3 258	130 000,00	260 640,00
Les Iles - Pré, champ	*3994	2 340	187 200,00	187 200,00
Les Iles - Pré, champ	*3999	2 677	214 160,00	214 160,00
Les Iles - Pré, champ	*4000	2 510	200 800,00	200 800,00
Les Iles - Pré, champ	*4001	5 647	451 760,00	451 760,00
Leysin - Cretayou - bois	710	10 903	1 300,00	1 300,00
Leysin - Au Crosex - bois	713	8 917	1 300,00	1 300,00
Yvorne - Châble-Rouge - Pré	158	16 026	15 000,00	15 000,00
Yvorne - Les Colluaires - Vignes	2299	8 848	113 000,00	113 000,00
Yvorne - Les Colluaires	2300	14	0,00	
Yvorne - Les Plantaux - Vignes	2325	8 810	113 000,00	113 000,00
				48 857 875,00



Evolution des comptes "Réserves" en 2022

Désignation	Valeur au bilan du 31.12.2021	Attribution par voie budgétaire	Attribution par prélèvement sur bénéfice net d'exploitation	Attribution directe en cours d'exercice	Utilisation en 2022	Valeur au bilan du 31.12.2022
Terrains industriels, infrastructure et achats	10 518 571,50	1 998 370,00	0,00	0,00	574 250,00	11 942 691,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500 000,00
Abattoirs	77 697,99	0,00	0,00	0,00	0,00	77 697,99
Epuration des eaux	1 508 406,99	0,00	0,00	0,00	155 408,29	1 352 998,70
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art	320 999,90	0,00	0,00	0,00	73 450,10	247 549,80
Salles publiques aiglonnes (sport, culture et animation)	6 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700 000,00
Piscines extérieure et couverte	600 000,00	0,00	1 400 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc	3 842 365,03	167 568,03	0,00	0,00	90 000,00	3 919 933,06
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	1 000 000,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00	1 600 000,00
Novassalles	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Reboisement compensatoire	32 025,00	488,00	0,00	0,00	0,00	32 513,00
Margencel 13	624 049,70	0,00	0,00	0,00	130 000,00	494 049,70
Service des eaux	4 192 406,26	475 552,56	0,00	0,00	0,00	4 667 958,82
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 426 000,00
Fonds énergétique durable	469 502,84	100 000,00	0,00	0,00	0,00	569 502,84
Organisation internationale de renommée	170 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	160 000,00
GEDE Chablais	146 138,48	0,00	0,00	0,00	0,00	146 138,48
Aménagement routier UCI	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00
Animation sportive exceptionnelle	230 000,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00
Livre historique d'Aigle	40 779,65	0,00	0,00	0,00	0,00	40 779,65
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Réserve spéciale pour la rénovation du patrimoine communal	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
Réserve spéciale pour la transition énergétique	1 000 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00
Soutien aux activités économiques locales	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
Réserve spéciale pour la cohésion sociale	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
Totaux	40 953 943,34	2 741 978,59	3 800 000,00	0,00	1 318 108,39	46 177 813,54

Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2022

Préavis	Libellé	Credit voté brut	Credit voté net	Investissements au 31.12.21	Investissements 2022	Subsides participations TVA au 31.12.2021	Investissements nets au 31.12.2022	Amortissements antérieurs	Amortissements 2022	Amortissements subsides, part. tiers et vtrts cptes autonomes	Valeur comptable au 31.12.2022
97-08	Construction d'une nouvelle salle de gymnastique	2 100 000,00	1 732 500,00	2 095 484,25	0,00	368 621,00	1 726 873,25	1 478 040,00	64 000,00	0,00	184 833,25
04-07	Nouvelles constructions scolaires	9 144 300,00	9 144 300,00	8 777 149,15	0,00	900,00	8 776 249,15	4 672 000,00	292 000,00	0,00	3 812 249,15
00-01	Equipement de Paudex	180 000,00	180 000,00	179 606,20	0,00	0,00	179 606,20	144 000,00	9 000,00	0,00	26 606,20
02-09/Com.	Place de la Gare - 1ère étape	3 050 000,00	3 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-25	Plan directeur localisé de la Gare	240 814,00	240 814,00	6 721 990,15	0,00	126 408,85	6 595 581,30	5 220 987,75	82 500,00	0,00	1 282 112,55
06-19/Com.	Place de la Gare - étape finale	3 376 000,00	3 376 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-12/01-04	Reconstruction du Pont du Châtelard	2 299 212,00	2 299 212,00	2 091 042,85	0,00	0,00	2 091 042,85	1 637 200,00	80 400,00	0,00	373 442,85
05-05	Prolongement du chemin de Champex	1 385 000,00	1 385 000,00	1 332 373,60	0,00	29 134,75	1 323 238,85	1 008 500,00	34 500,00	0,00	280 238,85
05-06/Com.	Remplacement Pont de la Valerette	603 000,00	603 000,00	630 756,40	0,00	0,00	630 756,40	228 800,00	14 300,00	0,00	387 656,40
07-02	Route d'Evand Industrielle	1 400 000,00	1 400 000,00	1 459 933,10	0,00	1 200,00	1 454 733,10	1 000 000,00	70 000,00	0,00	384 733,10
07-03	Chemin des Cornettes	3 000 000,00	3 000 000,00	2 673 193,55	0,00	0,00	2 673 193,55	2 000 000,00	15 000,00	0,00	723 193,55
07-04-07-18	Chemin de la Biôle	1 300 000,00	1 300 000,00	1 255 641,05	0,00	83 118,60	1 172 522,45	830 500,00	21 500,00	0,00	320 522,45
07-07	Chemin des Leugex	1 265 000,00	1 265 000,00	1 232 935,25	0,00	28 372,00	1 204 563,25	944 000,00	63 250,00	0,00	197 313,25
07-10	Chemin de la Rapaille	630 000,00	630 000,00	688 006,75	0,00	16 374,00	671 632,75	497 000,00	31 500,00	0,00	143 132,75
07-17	Nouvelle caserne SDIS	3 182 000,00	1 986 724,00	3 250 815,40	0,00	1 207 376,00	2 043 439,40	1 539 882,91	75 000,00	0,00	428 546,49
08-03	Chemin de Marbabin	700 000,00	700 000,00	810 851,35	0,00	24 745,00	786 106,35	396 000,00	33 000,00	0,00	357 106,35
08-12	Pavillon des Ormots (Michel Mayor)	6 778 000,00	6 778 000,00	6 080 574,00	0,00	667,00	6 079 907,00	2 332 000,00	212 000,00	0,00	3 535 907,00
10-07	Chemin des Iles	600 000,00	600 000,00	1 280 903,90	0,00	72 279,60	1 208 624,30	425 000,00	25 000,00	0,00	758 624,30
10-09	Route d'Ollon	2 460 000,00	2 460 000,00	2 566 979,25	0,00	121 285,60	2 445 693,65	1 588 000,00	108 000,00	0,00	749 693,65
11-01	MUT - 3ème correction du Rhône	250 000,00	250 000,00	89 146,20	0,00	0,00	89 146,20	89 146,20	0,00	0,00	0,00
11-04	Avenue du Chamoisaire	690 000,00	690 000,00	762 683,80	0,00	78 285,50	684 418,30	225 000,00	25 000,00	0,00	434 418,30
12-03	Aménagement du territoire	590 000,00	590 000,00	758 871,30	6 731,25	154 074,00	611 528,55	677 885,00	0,00	0,00	(66 356,45)
12-05	Trottoir et refecton chemin du Châtelard	1 028 400,00	1 028 400,00	1 296 083,95	0,00	80 066,36	1 218 027,59	766 000,00	42 000,00	0,00	410 027,59
12-08	Consolidation mur Fontenney-Enla Vuellaz	110 000,00	110 000,00	99 249,00	0,00	0,00	99 249,00	88 000,00	11 249,00	0,00	0,00
12-09	Rénovation de la Pinte communale	420 000,00	420 000,00	446 054,55	0,00	0,00	446 054,55	344 000,00	102 054,55	0,00	(0,00)
13-06	Passage à niveau TPC	220 000,00	220 000,00	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00	55 000,00	11 000,00	0,00	154 000,00
14-12	Aménagement parcellaire BCVS	600 000,00	600 000,00	673 805,60	0,00	311 980,00	361 825,60	130 000,00	30 000,00	0,00	181 825,60
14-14/18-11	Ancienne Maison de Ville	4 960 000,00	4 960 000,00	5 386 422,11	0,00	656 561,75	4 729 860,36	4 027 629,80	165 000,00	0,00	537 230,56
14-15	Rue du Collège	1 165 000,00	1 165 000,00	1 215 386,14	0,00	332 892,75	882 493,39	150 000,00	30 000,00	0,00	702 493,39
14-16	Rue de la Gare et Colomb	3 108 000,00	3 108 000,00	81 059,65	0,00	0,00	81 059,65	0,00	0,00	0,00	81 059,65
14-17	Route des Ormots et Pont de Revouttaz	4 217 000,00	4 217 000,00	92 333,70	82 866,00	0,00	175 199,70	0,00	0,00	0,00	175 199,70
15-12	Bâtiments scolaires	24 380 000,00	24 380 000,00	24 497 707,98	519 630,40	0,00	25 017 338,38	921 200,00	902 400,00	82 267,00	23 111 471,38
15-14	Chemins AF	1 965 000,00	1 965 000,00	2 175 085,80	0,00	1 071 149,00	1 103 936,80	180 000,00	45 000,00	0,00	878 936,80
16-02	Refecton rue Sous-le-Bourg	683 960,00	683 960,00	731 624,40	0,00	333 607,00	398 017,40	76 000,00	19 000,00	0,00	303 017,40
16-03	Giratoire Margencel	735 000,00	735 000,00	761 088,75	0,00	21 130,90	739 957,65	97 500,00	32 500,00	0,00	609 957,65
16-09	Collecteur EU Golf-Les Malloys	125 000,00	125 000,00	8 843,60	0,00	0,00	8 843,60	0,00	0,00	0,00	8 843,60
16-16	Giratoire Frédéric Rouge	1 599 240,00	1 554 240,00	73 688,25	0,00	0,00	73 688,25	73 685,25	0,00	0,00	0,00
16-19	Planification et révision affectation générale	880 000,00	880 000,00	733 110,57	81 224,24	0,00	814 334,61	733 110,57	81 224,24	(0,00)	(0,00)
17-01	Infrastructures routières Iles V	525 000,00	525 000,00	416 159,75	7 150,75	22 342,60	400 967,90	78 750,00	26 250,00	0,00	265 967,90
17-02	Pavillon scolaire DDM - crédit complémentaire	7 200 000,00	7 200 000,00	7 684 151,96	0,00	0,00	7 684 151,96	690 000,00	230 000,00	24 227,70	6 739 924,26

17-09	STEP Régionale	339 200,00	341 311,70	0,00	0,00	0,00	341 311,70	0,00	66 000,00	13 796,25	261 515,45
17-14	Chemin de la Mée (UCI)	845 964,00	757 359,30	0,00	0,00	0,00	757 359,30	127 500,00	42 500,00	0,00	567 359,30
18-02	Schema directeur espaces publics	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-04	PPE Le Belloir	100 000,00	88 622,40	3 526,00	0,00	0,00	82 408,40	88 622,40	3 526,00	0,00	0,00
18-06	Refecton enrobé route industrielle	453 800,00	240 865,00	0,00	0,00	205 520,00	260 101,00	36 300,00	12 100,00	0,00	211 701,00
18-07	Infrastructures routières Illes IV	830 000,00	679 494,75	0,00	0,00	15 982,55	663 502,20	124 500,00	41 500,00	0,00	487 502,20
18-08	Infrastructures routières Illes VI	910 000,00	624 618,35	0,00	0,00	160 281,20	772 158,55	136 500,00	45 500,00	68 411,10	521 744,15
18-12	Aménagement cour d'école Grande Eau	758 400,00	940 107,10	0,00	0,00	242 300,00	697 807,10	114 000,00	38 000,00	0,00	545 807,10
18-14	Crédit construction installations sportives Planchette	1 646 000,00	1 897 662,30	0,00	0,00	48 317,45	1 945 979,75	466 863,60	82 300,00	103 783,65	1 293 032,50
18-15	Rénovation et agrandissement parking Chevron	900 000,00	884 290,70	1 669,35	0,00	0,00	889 950,15	190 000,00	50 000,00	0,00	619 950,15
19-08	Espace Evénements Glaniers et parking	24 700 000,00	1 935 845,10	0,00	0,00	64 849,70	2 000 694,80	0,00	0,00	0,00	2 000 694,80
19-09	Ponts Fareilles et Sapeurs	910 000,00	852 588,55	0,00	0,00	291 657,85	560 900,70	81 000,00	30 500,00	0,00	469 400,70
19-13	Dechetterie mobile et création ressource	100 000,00	89 609,00	0,00	0,00	0,00	89 609,00	89 609,00	0,00	0,00	0,00
20-06	Refecton chemin de Marjolin	650 000,00	995 756,10	0,00	0,00	45 485,35	641 221,45	28 000,00	28 000,00	0,00	985 221,45
20-07	Place de pose et dépose EMS-ECC Sillon	247 500,00	215 537,25	0,00	0,00	7 593,65	223 130,90	24 750,00	24 750,00	0,00	173 630,90
20-12	Garages "Alpes 4"	350 000,00	6 084,75	0,00	0,00	263 184,50	269 269,25	0,00	0,00	0,00	269 269,25
20-13	Place du Marché (2 étapes)	799 220,00	426 793,15	0,00	0,00	317 293,07	744 086,22	0,00	0,00	0,00	744 086,22
20-14	Aménagement rue du Rhône	1 367 790,00	59 343,80	0,00	0,00	0,00	59 343,80	0,00	0,00	0,00	59 343,80
20-15	Refecton ruelle Sous-le-Bourg (partie pavée)	452 878,00	244 538,20	0,00	0,00	0,00	244 538,20	0,00	0,00	8 767,90	235 770,30
20-16	Réalisation 2ème tronçon chemin de la Biote	363 000,00	252 318,60	0,00	0,00	0,00	252 318,60	0,00	0,00	0,00	252 318,60
20-17	Réorganisation Place de la Gare	970 000,00	22 823,10	0,00	0,00	314 367,66	337 190,76	0,00	0,00	0,00	337 190,76
20-19	Concept gestion du stationnement	677 550,00	93 422,81	0,00	0,00	191 403,65	93 422,81	0,00	0,00	0,00	97 980,84
21-04/21-32	Rénovation et agrandissement Hotel de Ville	20 100 000,00	892 140,20	0,00	0,00	5 263 428,45	5 263 428,45	0,00	0,00	154 225,00	5 109 203,45
21-19	Chemin AF - 2ème étape	2 343 800,00	75 543,00	0,00	0,00	58 988,05	134 541,05	0,00	0,00	0,00	134 541,05
21-30	Réalisation places de stationnement vélo	155 000,00	0,00	0,00	0,00	4 631,10	4 631,10	0,00	0,00	0,00	4 631,10
21-31	Refecton ouvrages d'art (4 et 5)	1 058 000,00	7 640,10	0,00	0,00	400 145,50	407 785,60	0,00	0,00	0,00	407 785,60
22-05	Plan énergie et climat (PECC)	810 000,00	0,00	0,00	0,00	40 465,71	40 465,71	0,00	0,00	0,00	40 465,71
22-12	Plan directeur éclairage public	1 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22-14	Etude gare souterraine AL-ASD	142 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22-15	Refecton Samuel-Cornut	437 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23-01	Requalification route d'Evian	495 000,00	0,00	0,00	0,00	45 612,16	45 612,16	0,00	0,00	0,00	45 612,16
23-02	Chemin de l'Hôpital	3 957 705,75	17 500,00	0,00	0,00	61 729,90	79 229,90	0,00	0,00	0,00	79 229,90
	Rue Margencel	0,00	334 255,45	0,00	0,00	0,00	334 255,45	0,00	0,00	0,00	334 255,45
	Route de Transit	0,00	23 416,90	0,00	0,00	18 309,00	41 725,90	6 623,00	0,00	0,00	35 102,90
	Transformation et agrandissement salle Aigle-Ancienne	0,00	95 102,95	0,00	0,00	0,00	95 102,95	95 102,95	0,00	0,00	0,00
	Digue de protection Chablé-Croix	0,00	48 778,40	0,00	0,00	35 726,00	84 504,40	0,00	0,00	0,00	84 504,40
	Route de Lausanne	0,00	10 770,00	0,00	0,00	0,00	10 770,00	0,00	0,00	0,00	10 770,00
	Chemin des Dents du Midi	0,00	0,00	0,00	0,00	9 423,75	9 423,75	0,00	0,00	0,00	9 423,75
											0,00
			101 955 024,67	7 078 460,83	5 899 733,66	103 133 751,84	35 247 835,24	3 488 303,79	455 481,60	63 942 131,21	
	Amortissements, terrains, bâtiments et titres (révalorisations)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Créances irrécouvrables		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	475 459,13	0,00	0,00	0,00
			101 955 024,67	7 078 460,83	5 899 733,66	103 133 751,84	35 247 835,24	3 963 762,92	455 481,60	63 942 131,21	



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

CRÉDITS

TEXTES

Municipalité d'Aigle

PHOTOGRAPHIES

ATALC
Composite.ch
C. Massy
D. Maréchal
ECAL
Giorgis-Rodriguez Architectes
G. Montangero
M. Pasche
M. Zouhri
Sieber Photos

GRAPHISME

Stefan Clay | www.plus-plus.ch

IMPRIMEUR

PCL Presses Centrales SA



Ce document est imprimé sur papier 100% recyclé.